



REGION LANGUEDOC-ROUSSILLON

PROCES-VERBAL DU CONSEIL REGIONAL

Réunion du Jeudi 21 Décembre 2006

Le Conseil Régional s'est réuni, sous la présidence de M. Georges FRÊCHE le jeudi 21 décembre 2006, à 9 heures, dans la grande salle des Assemblées de l'Hôtel de Région, 201, Avenue de la Pompignane, à Montpellier.

M. Fabrice VERDIER, Secrétaire de séance, procède à l'appel.

Présents (56) :

ALARY Damien
ANDRIEU Eric
ARDITI Maryse
BASTAROLI Laurette
BECQUE Pierre
BERTRAND Alain
BONNIEUX François
BORE Jean-Paul
BOURQUIN Christian
BOUSQUET Jean-Louis
BOUSQUET Marie-Christine
BRUGUIERE Marie-Thérèse
CABANNE Francis
CANET-JANIN Marie
CELLIER Mireille
CHARLES Paulette
CHESA Isabelle
CODORNIOU Didier
COLLERAIS Josianne
COMPS Michèle
COUDERC Raymond
CRAUSTE Robert
CRESTA Jacques
FASSIO Françoise
FOULQUIER Annick
FRÊCHE Georges

GARINO Henry
GAUDY Michel
GAYSSOT Jean-Claude
GIACOMETTI Corinne
GIORDANO Jean-Baptiste
JAMET Alain
JAMET France
LENTHERIC Michel
LEVITA Max
LOPEZ Frédéric
MALAVIEILLE Patrick
MEUNIER-POLGE Marie
MORIO Robert
MOYNIER Michel
NAVARRO Robert
NEGRIER Béatrice
PAGES Danièle
PEZET-ROMIEUX Jocelyne
PIETRASANTA Yves
PRATS-VIDAL Jany
RIVEL Tamara
ROSSIGNOL Stéphan
RUTY Evelyne
SABIOLS Nicole
TORREILLES Roger
VALAIZE Monique
VERDIER Fabrice
VINOT Chantal
WEIL Michèle
ZOUROUDIS Hélène

Absents (2) :

GALANO Philippe
TIGNERES Colette

Représentés (2) :

BAUDUIN Eliane
SAINT-LEGER Francis

Arrivés en cours de séance (7) :

BESSET Jacqueline
BLANC Jacques
DOMERGUE Jacques
FLANDIN Richard
LE DAIN Anne-Yvonne
MARTINEZ Jean-Claude
PASTOR Silvain

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M. le PRESIDENT. – L'ordre du jour comporte 45 rapports :

- 5 rapports supplémentaires :

n° 01.41 : Décentralisation : Transfert des ports de Sète et de Port-la-Nouvelle – Conventions et modalités de mise en œuvre

n° 01.42 : Plan de prévention des inondations du bassin Lez-Mosson-Etangs palavasiens

n° 01.43 : Plan de prévention des inondations du bassin du Vistre

n° 01.44 : Commande publique

n° 01.45 : Commission Régionale d'Évaluation des Charges (CREC) liées à la loi du 13 août 2004 – Composition de la Commission – Désignation d'une personnalité qualifiée

- 2 correctifs :

n° 01.04 : Budget Primitif pour 2007

n° 01.06 : Transport Express Régional (TER) – Convention d'exploitation du service public ferroviaire régional de voyageurs entre la Région Languedoc-Roussillon et la SNCF (2007-2014)

Y a-t-il des observations ?

M. JAMET. – M. le PRESIDENT, nous ne voterons pas cet ordre du jour pour les mêmes motifs que nous émettons des réserves régulièrement. Lors de la conférence des Présidents au début de la semaine, on nous a dit qu'il n'y avait aucun autre dossier et surtout de l'importance de ceux que vous nous remettez aujourd'hui, qu'on n'aura pas le temps d'examiner, particulièrement le port de Sète. C'est pour cela que nous ne voterons pas cet ordre du jour.

M. le PRESIDENT. – Je vous comprends. L'exception est toujours l'exception. Nous avons terminé les négociations avec l'État pour le port de Sète hier matin. Je suis d'accord avec vous, j'aimerais qu'il n'y ait pas d'affaires supplémentaires mais là, je ne peux pas aller plus vite. En plus, je trouve que cela vaut la peine de voter ce rapport, on sera ainsi dans les temps, on prend la responsabilité à partir du 1^{er} janvier 2007. J'aurais aimé que l'État termine plus tôt.

M. JAMET. – Il y a cinq dossiers.

M. le PRESIDENT. – Les autres aussi sont avec l'État. Pour les inondations, on a clos récemment et encore, j'en ai inscrit deux pour avancer, mais on n'a pas pu terminer tous les dossiers inondations, il en reste six ou sept pour l'année prochaine.

S'il n'y a pas d'autres observations, je mets aux voix l'ordre du jour :

Pour : Groupes Socialiste et PRG, Communiste et Citoyen, Verts et Citoyens

Contre : Groupes UMP, Non Inscrits, FN

Adopté à la Majorité.

ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU MERCREDI 29 NOVEMBRE 2006

M. le PRESIDENT. – Y a-t-il des observations ?

Mme JAMET. – Concernant le vœu pour la défense de la liberté de la presse sur lequel j'étais intervenu, mon propos se terminait par un message adressé à M. BORE sur nos électeurs, les ouvriers, les travailleurs et les jeunes qui ne voteraient plus communiste, qui voteraient demain Front National, qui lui disaient les 5 lettres. Cela se termine brutalement. Nous avons une trop haute opinion de la chose politique et un trop grand respect de la personne humaine pour laisser prêter à penser qu'il s'agirait éventuellement, je ne sais, du mot de Cambronne. Il s'agissait des 5 lettres : LE PEN, et je l'avais dit en fin d'allocution. Si vous voulez bien ajouter « LE PEN ».

M. le PRESIDENT. – On le fera. S'il n'y a pas d'autres observations, je mets aux voix le procès-verbal de la séance du 29 novembre 2006, ainsi modifié :

Pour : Groupes Socialiste et PRG, Communiste et Citoyen, Verts et Citoyens, UMP, Non Inscrits, FN

Adopté à l'Unanimité.

M. FLANDIN arrive en séance et reprend la procuration donnée à Mme CHESA.

RAPPORT N° 01.01. – COMMUNICATION DE LA COMMISSION REGIONALE D'EVALUATION DES CHARGES

M. le PRESIDENT. – Il n'y a pas lieu de voter, c'est une information.

La décentralisation et les finances locales, vous le savez, sont des thèmes sur lesquels chacun se doit d'avoir un avis aujourd'hui. Les rapports abondent qui appellent de leurs vœux une réforme de la fiscalité locale de notre part et constatent que la décentralisation telle que le gouvernement Raffarin l'avait fait entériner par le Parlement en 2004 est bien difficile à mettre en œuvre tant pour l'Etat que pour les collectivités locales d'ailleurs.

La loi prévoit, dans sa lettre même, une compensation à l'euro-l'euro du transfert de charges. Elle prévoit même un dispositif de recours pré-contentieux en instaurant une

Commission Consultative d'Evaluation de Charges, la CCEC, instance nationale présidée par Jean-Pierre FOURCADE. Les exécutifs locaux sont donc priés d'être rassurés. Mais à entendre le concert de louanges venant des bancs de l'UMP au Parlement qui avaient accompagné la promulgation de la loi alors que dans le même temps le gouvernement refusait à l'Association des Régions de France et à l'Association des Départements de France le bénéfice d'un audit des comptes de l'Etat pour éclairer les conditions de financement des compétences transférées, et à lire aujourd'hui des rapports parlementaires qui superficiellement et très prudemment, certes, dressent des bilans positifs et quasis définitifs de la mise en œuvre d'une loi dont l'essentiel reste en pratique à venir, on est saisi d'un doute.

C'est pourquoi, j'ai souhaité, dès le début 2005, mettre en place une Commission Régionale d'Evaluation des Charges, commission pluraliste, appuyée par l'expertise de personnalités qualifiées, reconnues, professeurs d'université en droit public, économie, gestion, pour sortir le débat de la stérile polémique dans laquelle il aurait risqué de s'enliser. La CREC, puisque c'est ainsi que nous dénommons cette Commission, a des choses à nous dire.

Elle nous dit quelles sont ses méthodes de travail. Elle nous explique aussi quels seront ses thèmes d'analyse dans les mois à venir. Tout cela est dans le document qui vous a été remis. Elle nous décrit en synthèse quelle est la situation pour notre Région dans les différents secteurs d'activités concernés, c'est-à-dire la formation professionnelle, les ports, les aéroports, la culture, le patrimoine, l'éducation, etc... Elle nous indique, en conclusion de son rapport d'étape, c'est ce qui est essentiel, que les ressources transférées ne nous permettent pas de financer les charges correspondant et qu'au moins, et je vous prie de bien noter cela, 20 000 000 euros manquent au BP 2007.

Ecoutons Christian BOURQUIN, Vice-Président chargé des finances, qui préside la CREC et anime ses travaux, dans l'esprit d'objectivité et de transparence qui doit guider nos débats sur ce sujet dont l'importance et les répercussions n'auront échappé à personne.

M. BOURQUIN. – Chacun le sait, les compétences sur la décentralisation se portent sur la formation professionnelle avec notamment les formations sanitaires et sociales, les bourses et l'AFPA en 2007, sur l'éducation avec l'important transfert des TOS, des techniciens et ouvriers, mais aussi le transfert du lycée de Font Romeu, sur les infrastructures de transports avec notamment les ports de Sète, de Port-la-Nouvelle, ainsi que les aéroports de Perpignan et de Carcassonne et le développement économique qui, certes, a été écorné au lendemain des élections de 2004 mais pour lequel il reste une grande responsabilité.

M. le PRESIDENT, pour poser le canevas, ces compétences pèsent 114 M _ sur le budget primitif 2007, c'est dire l'importance de ce dossier décentralisation, ce qui nous conduit à multiplier par 5 les effectifs de l'institution, c'est dire également l'autre chiffre qui mesure l'importance de cet acte de décentralisation.

Cette CREC a été mise en place par vos soins une première fois en 2005 et une deuxième fois le 14 décembre dernier. Nous avons des personnalités extérieures qui concourent à ces travaux et nous nous sommes proposés de travailler selon 3 axes :

un examen transversal des problèmes posés au niveau national, une analyse sectorielle régionale et le bilan financier pour notre collectivité.

Sur le plan transversal, notre méthode de travail est d'étudier les conditions juridiques de la mise en œuvre de la loi. Nous ferons des analyses comparatives entre les collectivités et il s'agira de se poser les questions d'organisation et de charges de gestion induites par les transferts réalisés. Nous examinerons, entre autres, les transferts des agents et les conditions de gestion par l'Etat des patrimoines transférés. Vous notez que de ce point de vue, nous allons faire face à toute une série de difficultés.

Le deuxième axe de travail est l'analyse sectorielle, que ce soit sur la formation, la culture, le patrimoine, l'enseignement, le développement économique, les activités portuaires, aéroportuaires, les activités hydrauliques et l'aménagement régional, je pense notamment à la concession BRL.

Troisième élément dont vous avez déjà dit l'essentiel, est de bien étudier ce problème de transfert et ses surcoûts. J'ai ici un dossier que je tiens à la disposition de l'ensemble des Conseillers Régionaux qui commence à faire état des surcoûts directs minimaux dans le cadre de ces transferts. Ces surcoûts n'étaient pas intégrés et l'addition est à 2 M _ auxquels il faut ajouter les 20 M que vous évoquiez tout à l'heure, M. le **PRESIDENT**, en additionnant tous les secteurs. Cela veut dire qu'on serait à 22 M __. Vous voyez que ce n'est pas simple et évitons, de grâce, toutes les polémiques, c'est un bilan que l'on dresse. Les rapports nationaux dont vous parliez le disent, si ce n'est qu'ils ne font pas l'état de ce qui se passe dans notre collectivité en particulier. Il y a eu le rapport DOLIGE, le rapport GEST du Sénateur UMP et de ce point de vue, ils sont tous aussi cruels les uns que les autres. Ils estiment que cette décentralisation, à laquelle nous ne sommes pas opposés, est passée dans un contexte d'impréparation qui fait qu'aujourd'hui tous ses défauts majeurs, notamment celui des finances, nous tombent dessus. Je crois qu'on peut tomber d'accord, et le reste de nos travaux le prouvera, sur le fait que le compte n'y est pas, alors même qu'il est inscrit dans la constitution que les compensations doivent se faire à l'euro près. Quand vous annoncez, M. le **PRESIDENT**, que cette année, nous aurons un déficit d'au moins 20 M __, on voit bien que cela pose un problème dans notre pays quand on n'applique pas la constitution.

Voilà nos travaux, ceux qui veulent s'y associer peuvent venir, nous mettons tout à leur disposition et sommes prêts à continuer. Voilà la communication qu'il y a lieu de faire ici aujourd'hui.

M. le **PRESIDENT.** – Je voudrais signaler un dernier rapport sorti avant-hier dont la commission présidée par M. BOURQUIN n'a pas pu connaître, il s'agit du rapport PUECH, Président du Conseil Général de l'Aveyron depuis 30 ans et ancien Président de l'Association des Conseils Généraux de France, pendant 18 ans. Son rapport est encore plus pessimiste que les précédents. Il conclut en disant que le manque à gagner pour les collectivités locales va s'accroître au cours des années qui viennent et que c'est une menace terrible sur les collectivités.

Je vais noter la liste des intervenants et la faire voter : M. ROSSIGNOL.

Pour : Groupes Socialiste et PRG, Communiste et Citoyen, Verts et Citoyens, UMP, Non Inscrits, FN

Adopté à l'Unanimité.

M. ROSSIGNOL. – M. le **PRESIDENT**, quelques mots simplement pour vous dire que vous avez mentionné que cette Commission était pluraliste. C'est exact, elle est composée de représentants de l'opposition, mais en un peu plus d'un an et demi elle s'est réunie deux fois, une fois pour être installée et une deuxième fois, il y a quelques jours, pour enregistrer un rapport qui nous avait été remis. Parmi les trois personnalités qualifiées qui avaient été nommées dans cette Commission, une a déjà démissionné et une seule semble avoir vraiment participé. Donc, on peut s'interroger effectivement sur son contenu.

Ce rapport dit que les estimations budgétaires contenues en son sein sont purement approximatives et donc difficilement vérifiables. On peut constater simplement qu'en matière de dépenses, certaines sont aujourd'hui surévaluées, certaines recettes sont sous-évaluées, ce qui entraîne effectivement un bilan négatif de 20 M compte tenu de ces surévaluations et de ces sous-évaluations. Nous contestons en fait une partie des conclusions de cette Commission d'Evaluation des Charges que le gouvernement a bien voulu créer, dont nous reconnaissons l'intérêt, et qui est là justement pour mesurer les transferts de moyens accordés aux Régions dans le cadre des transferts de compétences.

M. le PRESIDENT. – Concernant la composition de la Commission, je voudrais vous rassurer. Il est vrai que M. CATION, ancien Président du Tribunal Administratif, maintenant assez âgé, a démissionné parce qu'il ne peut plus faire face. Il vient de nous rendre un grand service en présidant la Commission d'Indemnisation de la 2^{ème} ligne de tramway. Je vous proposerai tout à l'heure la candidature, pour le remplacer du doyen MAHE DE BOISLANDELLE, doyen de l'UFR de Sciences économiques de la fac de droit de Montpellier.

Vous contestez les manques mais je vais vous citer un exemple récent qui n'est pas dans ce rapport. Cela a été voté par les représentants de la Communauté d'Agglomération de Perpignan dont le député CALVET, qui fait partie comme vous de l'UMP, est membre. Rien que pour Perpignan, nous avons mis en place le conseil de gestion de l'aéroport et nous avons eu des discussions sur près de 10 M €, 9 400 000 € exactement, et nous avons été obligés d'aller devant la commission d'arbitrage de l'Etat. Je suis désolé mais l'Etat est aux payeurs absents et cela devient dramatique. Il n'a plus un sou. Hier, j'inaugurai la 2^{ème} tranche du centre de lutte contre le cancer de Montpellier, les non concernés qui n'ont aucune responsabilité, le Conseil Général de l'Hérault et la Région, ont fourni 75 % du financement, et l'Etat qui est responsable, 25 %. Il y a mieux. Dans 6 mois, nous inaugurons l'Institut de Biothérapie de Montpellier et la Région paie à 100 % alors qu'elle n'est pas responsable. Non seulement, on ne nous donne pas notre dû, mais en plus, l'Etat nous met en permanence devant des dilemmes terribles en nous obligeant à financer alors qu'on n'a même pas la responsabilité officielle. Je ne vais pas en faire un drame, les élections sont dans 6 mois et j'espère que les choses repartiront du bon pied, mais ce pays ne peut pas continuer à fonctionner ainsi, avec un Etat aux abonnés absents. Il n'y a plus de crédits, il se défause partout, il ne paie pas. Au Bas-Rhône, on nous doit des sommes énormes, à la Région également.

Jamais, depuis un siècle, on a vu en France un Etat réduit à cet état de misère avec un endettement faramineux qui a augmenté depuis 5 ans dans des proportions inacceptables.

Nous continuerons à faire fonctionner la Commission d'Evaluation des Charges et nous y reviendrons.

Mme BESSET arrive en séance et reprend la procuration donnée à Mme BOUSQUET.

RAPPORT N° 01.02. – REGLEMENT BUDGETAIRE ET FINANCIER

M. le PRESIDENT. – La Région s'est dotée pour la première fois d'un règlement financier le 28 février 2005 à l'occasion du premier vote du budget de la nouvelle majorité. Dans le cadre de l'application des dispositions de l'instruction budgétaire et comptable M71, qui modifie les conditions de présentation des budgets, l'adoption d'un tel document est obligatoire. Ce règlement doit impérativement fixer les modalités de gestion interne des AP et des AE, les modalités d'information de l'assemblée délibérante sur la gestion des engagements pluriannuels. Il peut par ailleurs comprendre des règles à caractère budgétaire et financier supplémentaires.

Le règlement budgétaire et financier qui vous est proposé s'inscrit dans ce dispositif. Il prévoit notamment les modalités d'information de votre assemblée sur la gestion pluriannuelle. Cette obligation d'information est une innovation apportée par la nouvelle instruction budgétaire et comptable. Ces modalités seront détaillées au paragraphe 3 du chapitre III, ce chapitre étant exclusivement consacré à la gestion pluriannuelle.

Ainsi, à l'occasion des votes consacrés au budget primitif et aux décisions modificatives, les propositions de votes relatives aux AP et aux AE seront détaillées par chapitre et par programme. Cette liste fera l'objet d'une annexe particulière au rapport de présentation et la délibération précisera le montant des AP d'une part et des AE votées de l'autre. Pour les décisions modificatives, la consolidation des différents votes sur les AP et les AE sera en outre présentée.

Pour les comptes administratifs, les modalités d'information sont précisées dans l'instruction M71. Elles sont reprises dans le règlement budgétaire et financier.

Pour compléter l'information des élus, le projet de règlement budgétaire et financier prévoit par ailleurs qu'une liste détaillée des AP et des AE en cours par chapitre et par programme soit consultable.

Dans le chapitre consacré à la pluriannualité, sont également détaillés les différentes étapes dans le cycle de vie des AP et des AE, les organes compétents à chaque étape ainsi que les règles s'appliquant en matière de caducité et d'annulation automatique – règles qui figuraient déjà dans le précédent règlement financier.

Tout comme dans le précédent règlement financier, il est apparu indispensable de rappeler dans le chapitre I le cadre budgétaire applicable à la Région ainsi que les modalités d'exécution du budget qui feront l'objet du chapitre II.

Le chapitre IV est consacré aux opérations de fin d'exercice. Y figurent, parmi les principaux apports de la M71, provisions, amortissements, régularisation des charges et des produits.

Dans le souci de l'exhaustivité de votre information, vous trouverez un glossaire ainsi que des annexes fournissant la liste des chapitres et des codes fonctionnels et la liste des comptes par nature désormais utilisés par la collectivité dans le cadre de l'application de la M71. Il s'agit au total de regrouper dans un document unique les règles fondamentales qui s'appliquent à tous les acteurs intervenant dans le cycle budgétaire et de renforcer l'harmonisation des pratiques de gestion.

Y a-t-il des observations sur ce règlement budgétaire et financier ?

Mme ARDITI. – J'ai lu le document, je ne suis pas sûre que cela va devenir plus clair avec la M71. J'avais commencé à bien m'habituer au règlement précédent, mais on fera ce qu'il faut pour.

Dans ce document, une chose m'interpelle, c'est le fait que le budget soit voté par chapitre. Je sais que nous allons le faire aujourd'hui et je m'en félicite par avance. Cela permet d'avoir une vision plus nuancée que les votes en bloc. Du coup, je me suis demandée pourquoi l'opposition ne l'a pas demandé avant. J'ai été une fois dans ma vie dans l'opposition et cela permet, effectivement, lorsqu'un vote est par chapitre, de voter pour lorsque c'est bien, et contre ailleurs. J'étais assez étonnée de voir que cela existait déjà et que l'opposition aurait pu le demander avant. Cela m'a beaucoup interpellée.

M. MOYNIER. – En ce qui nous concerne, nous ne partageons pas du tout ce que vous êtes en train d'instaurer. En gros, les divisions de votre majorité ne nous intéressent pas et nous voterons globalement pour ou contre le budget et nous en parlerons au moment du vote du budget.

M. le PRESIDENT. – C'est la réponse que je fais à Mme ARDITI. Je n'ai rien contre mais vous poserez la question du vote chapitre par chapitre lors du vote du budget dans un moment.

S'il n'y a pas d'autres demandes d'intervention, je mets aux voix le règlement budgétaire et financier :

Pour : Groupes Socialiste et PRG, Communiste et Citoyen, Verts et Citoyens
Abstentions : Groupes UMP, Non Inscrits, FN

Adopté à l'Unanimité.

RAPPORT N° 01.03. – INSTRUCTION BUDGETAIRE ET COMPTABLE M71 – DUREES D'AMORTISSEMENT

M. le PRESIDENT. – L'instruction budgétaire et comptable M71, que vous venez de voter, s'appliquera dès le 1^{er} janvier 2007. Dans le cadre de l'expérimentation qui rend obligatoire la procédure des amortissements pour les immobilisations corporelles et incorporelles qui seront acquises, reçues au titre d'une mise à disposition ou en affectation à compter du 1^{er} janvier 2007, à l'exclusion des œuvres d'art et des terrains, dans ce cadre, l'instruction M71 prévoit que la méthode retenue est par principe celle de l'amortissement linéaire sans application de prorata temporis, l'amortissement variable ou dégressif peut toutefois être adopté par délibération. Les durées d'amortissement sont fixées pour chaque bien ou catégorie de biens par l'assemblée délibérante sauf pour certaines catégories de biens pour lesquelles les durées maximales sont fixées par l'instruction.

L'assemblée délibérante peut fixer un seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent en un an. Il vous est ainsi proposé de retenir la méthode de l'amortissement linéaire, de fixer un seuil unitaire de 1 000 _ en deçà duquel les biens s'amortiront en un an, de fixer les durées d'amortissement par catégorie de biens à l'intérieur des fourchettes indicatives préconisées par la M71 selon l'annexe I du rapport de présentation.

Je signale que l'instruction prévoit, pour les immobilisations qui présentent des spécificités importantes de par leur nature ou leurs conditions d'utilisation, que l'assemblée délibérante peut retenir la durée d'amortissement qu'elle estime la plus appropriée pour assurer le renouvellement de l'équipement. C'est notamment le cas dans le domaine du transport ferroviaire tant sur le plan des infrastructures que du matériel roulant. Par parallélisme, l'instruction admet que cette règle s'applique également lorsque la Région n'acquiert pas l'équipement mais verse une subvention d'équipement à un tiers qui assure le service. C'est ainsi qu'il vous est proposé, pour le matériel roulant et les subventions d'équipement versées à la SNCF, de retenir une durée d'amortissement de 30 ans.

S'il n'y a pas de demande d'intervention, je mets aux voix ce rapport :

Pour : Groupe Socialiste et PRG, Communiste et Citoyen, Verts et Citoyens
Abstentions : Groupes UMP, Non Inscrits, FN

Adopté à l'Unanimité.

RAPPORT N° 01.04. – BUDGET PRIMITIF POUR 2007

M. le PRESIDENT. – Je vais prononcer quelques mots d'introduction, puis, je donnerai la parole à M. BOURQUIN, Président de la Commission des Finances, pour un rapport introductif. Je donnerai ensuite la parole à chaque président de commission.

Je vous rappelle donc les dispositions prises par la conférence des présidents du 14 décembre 2006 : Rapport introductif de M. BOURQUIN, ensuite 3 minutes de parole pour chaque président de commission pour présenter brièvement son budget, ensuite, 10 minutes de parole par groupe.

Je souhaiterais définir au préalable les modalités pratiques du débat. Le vote peut s'organiser soit par vote global portant sur l'ensemble du budget soit par vote chapitre par chapitre. Je vais demander à certains d'entre vous s'ils souhaitent un vote chapitre par chapitre.

Mme ARDITI. – Nous souhaitons effectivement pouvoir profiter de cette mise en route d'une nouvelle comptabilité pour voter chapitre par chapitre.

M. le PRESIDENT. – Je soumetts donc aux voix la proposition d'un vote par chapitre :

Pour : Groupe Socialiste et PRG, Communiste et Citoyen, Verts et Citoyens

Contre : Groupes UMP, Non Inscrits, FN

Adopté à la Majorité.

C'est extraordinaire, vous demandiez le vote par chapitre, et maintenant qu'on vous le propose, vous le refusez.

M. JAMET. – Dans d'autres assemblées régionales, y compris ici localement au Conseil Général, les débats durent plusieurs jours pour examiner un budget. Les dossiers sont transmis dans des délais raisonnables, on a des détails sur les votes par chapitre que nous n'avons pas dans votre budget, et comme vous n'acceptez pas les votes par division, il est très difficile de dire chapitre par chapitre si nous sommes pour ou contre tel projet puisqu'il y a dans ces projets et dans ces chapitres, des propositions pour lesquelles nous serions d'accord et d'autres en désaccord. Donc, nous préférons le vote global comme vous le pratiquez généralement, je me rappelle au Conseil Municipal de Montpellier, « même vote, même vote ». On vote contre le budget ou pour le budget.

M. le PRESIDENT. – C'est le passé, les temps changent.

M. JAMET. – Quand nous aurons les dossiers, le temps de les étudier et le temps d'en discuter, nous voterons chapitre par chapitre.

M. BECQUE. – Je partage l'observation qui vient d'être faite quant aux délais qui nous sont impartis pour étudier ces dossiers. J'ai participé hier matin à la commission portuaire où nous avons examiné le dossier du transfert des ports. C'est un dossier extrêmement complexe qui aurait, me semble-t-il, mérité une attention supérieure à celle de la modeste demi-heure que nous avons pu lui accorder, alors surtout qu'à cette commission la majorité était moins représentée que l'opposition. Ceci étant, pourquoi aujourd'hui disons-nous que nous considérons que le vote par chapitre que vous nous proposez tout à coup n'est pas le moyen approprié ? Parce que nous ne sommes pas là pour trancher les difficultés de votre majorité. Nous sommes là pour examiner un budget globalement et nous sommes là pour exprimer notre position. J'ai le souvenir très clair que l'année dernière, à pareille époque, vous répondiez à

Mme TIGNERES qui exprimait des réserves sur son vote concernant ce budget, que participer à la majorité c'était voter le budget et ne pas le voter ce n'était pas participer à la majorité. Vous êtes manifestement aujourd'hui devant un problème identique avec d'autres membres de votre majorité et vous allez tenter de le dissimuler par cette opération. C'est la raison pour laquelle nous considérons qu'il s'agit là d'une manœuvre et non pas d'une réelle discussion sur le budget. Nous exprimerons notre point de vue sur le budget mais sur le budget présenté globalement.

Mme LE DAIN arrive en séance.

M. le PRESIDENT. – A toute solution, il y a toujours deux façons de juger. La façon positive et la façon négative. Vous avez donné, à mon sens, la façon négative et je le regrette pour un homme de qualité mais c'est parfaitement votre droit. C'est la démocratie.

La façon positive est que jusqu'à maintenant on votait en bloc et j'ai vu qu'un certain nombre de membres de la majorité souhaitaient voter par chapitre. Deuxièmement, vous aviez demandé à voter par chapitre, nous avons donc pensé qu'en faisant voter ainsi à l'occasion de cette M71, nous ferions plaisir à tout le monde. Je n'ai pas de chance. Quand on fait voter par chapitre, vous voulez voter en bloc et quand on faisait en bloc, vous vouliez voter par chapitre. J'en conclus donc que vous êtes un zeste de mauvaise foi et que ce qui vous intéresse est de voter contre quelles que soient les modalités, ce qui est parfaitement votre droit.

Concernant ce budget, je vais prononcer quelques mots d'introduction. Nous avons examiné les orientations budgétaires lors du débat organisé en session plénière. Nous devons examiner aujourd'hui la conclusion du travail d'élaboration concertée de notre budget au cours des huit semaines écoulées où tous les présidents de commission ont participé, M. BOURQUIN au premier chef, assisté de M. ANDRIEU pour toute une partie de concertation avec les diverses collectivités locales.

Le montant total du budget est porté à 961,6 M €, hors opérations de gestion active de la dette, soit une augmentation d'un peu moins de 14 % par rapport au budget 2006.

Chacun peut mesurer le chemin parcouru depuis 2004 et le dernier budget adopté sous l'autorité de M. Jacques BLANC était de 554 M €. On peut donc dire qu'en l'espace de 3 ans, le budget a presque doublé. Certes, la décentralisation est passée par là avec ses 114 M € inscrits à ce budget primitif. Certes, les engagements non financés par l'ancien exécutif continuent de peser justifiant l'inscription de 120 M € en CP dans ce budget primitif.

Cependant nous vous présentons aujourd'hui un budget ambitieux, en dépit des obstacles que le gouvernement ne cesse de dresser sur la voie de notre redressement. Je pense notamment à la réforme de la taxe professionnelle qui se solde par 25,4 M € d'encaisse de ressources en moins pour ce budget primitif. Et je

rappelle que c'est l'UMP qui a voté le blocage de la taxe professionnelle.

Il y a ensuite la loi du 13 août 2004 où on nous avait promis que les transferts de charges se feraient à l'euro-l'euro. Cela n'a pas du tout été le cas et selon ce qu'on calcule, il nous manque 20 à 22 M €, en passant sous silence l'aéroport de Perpignan où il faudrait ajouter 10 M € de plus, et je ne connais pas les mauvaises surprises que nous trouverons encore ici ou là. Nous sommes déjà à près de 30 M € de manque globalement.

A ce budget, nous avons 20 M € de charges transférées non compensées. Le manque à gagner global des deux mesures est de 45,4 M €.

Ce budget, malgré tout, est compensé en partie par la TIPP et par des économies. Il témoigne de l'impulsion que nous avons su donner à notre région. Maintenant, nous entrons en rythme de croisière. Il n'y aura pas de telles montées en puissance tous les ans. C'est le troisième budget que vote notre majorité, 2005, 2006 et 2007. L'an prochain, les inscriptions résiduelles provenant de la gestion Jacques BLANC disparaîtront presque totalement. On peut donc dire que dès cette année nous sommes en budget normal qui correspond à notre volonté d'impulsion de cette région et je m'en félicite.

Je peux donc dire que ce budget témoigne de l'ambition que nous portons pour la Région, et vous le verrez au fil des présentations faites par les différents présidents de commission.

Je laisse le soin d'engager le débat au Président de la Commission des Finances, M. BOURQUIN.

M. BOURQUIN, Président de la Commission Finances. – Mes chers collègues, volontairement, je ne reprendrai pas les propos évoqués lors de notre dernière réunion sur la présentation du débat d'orientation budgétaire, les choses étant dites. Je me bornerai strictement à évoquer ce que j'appelle les points forts de la structure du budget, les points essentiels.

C'est un budget en progression de 13 % en masse globalement qui va s'établir à 961 M €, le fait intéressant c'est qu'il y a à l'intérieur 425 M € d'investissements, part importante de notre budget. La deuxième importance est le poids des compétences transférées appelé décentralisation qui pèse cette année à hauteur de 114 M € dans nos dépenses alors que l'an dernier, c'était 30 M €. On voit bien la montée en charge de cette responsabilité de décentralisation dans notre budget.

Sur le volet dépenses, quelques points essentiels. Ce qu'on appelle une politique régionale, c'est 85 % du budget, 817 M €, et cette politique régionale, nous la faisons progresser de 11,7 % dans les attributions financières.

Les charges de structure qui représentent 11 % du budget, 107,9 M €, sont en nette progression, plus de 85 %, mais c'est dû à la prise en compte des personnels TOS à partir du 1^{er} janvier 2007.

La charge de la dette représente 4 % du budget, 36,4 M €, et fait marquant, je signale notre travail des deux années précédentes, avec la diminution de 14 % de la charge

de la dette. Nous venons de désendetter lourdement notre institution.

Après avoir établi ce chapeau fondamental, ces trois chiffres essentiels de la structure, je voudrais, sans toucher aux propositions qu'il revient à chaque président de commission d'énoncer, indiquer que les dépenses d'intervention en éducation, en formation, en apprentissage et en transport ferroviaire, ce qui est au cœur de nos compétences régionales, occupent 67 % de l'ensemble de nos dépenses d'intervention. Elles sont à hauteur de 546 M €. Je voudrais simplement, pour vous montrer le changement de cap radical que nous avons mené depuis 2 ans vous donner deux chiffres : 546 M € aujourd'hui pour ces 4 points, l'éducation, la formation, l'apprentissage et le ferroviaire, soit 67 % du budget, alors qu'en 2003, c'était 391 M €, soit 40 % de progression. C'est là qu'on voit le changement de cap fondamental que nous avons opéré ensemble.

Par ailleurs, je précise qu'il y a une forte progression du budget alloué aux infrastructures, eu égard, M. le PRÉSIDENT, aux décisions que vous nous avez fait prendre dans cette assemblée sur les nouvelles compétences en matière portuaire, que ce soit Sète ou Port-la-Nouvelle. Il y a là aussi des sommes conséquentes inscrites dans le budget pour ces nouvelles responsabilités. On voit donc que l'effort que nous faisons dans ce domaine est sans précédent.

Concernant les recettes, il y a deux origines que je voudrais étudier : l'Etat et la fiscalité. Les dotations en provenance de l'Etat représentent 38 % dans notre budget, en légère régression, et les ressources d'origine fiscale représentent 41 %. Sur ces ressources d'origine fiscale, je donnerai ce simple éclairage qui est un constat, l'imposition de l'institution régionale est légèrement plus basse que le coût de gestion de l'impôt pris par l'Etat sur les feuilles d'impôt. Je voudrais que cela soit clair et établi pour tout le monde. Cela montre la faible part de ce que représente l'impôt régional quand la feuille d'impôt arrive chez nos concitoyens. Cette part régionale est légèrement inférieure à ce que représente le coût de gestion de l'impôt prélevé chez l'habitant. Cela mérite d'être établi car cela relativise les choses.

Les recettes d'origine fiscale progressent évidemment sous l'effet de la décentralisation puisque nous avons eu les charges transférées qui trouvent une compensation en partie par la TIPP. Nous en avons débattu lors du débat d'orientation budgétaire et je vous propose de ne pas y revenir. Le coût de cette TIPP est évalué, en terme de recettes, à 25 M € et le produit de la taxe professionnelle est amputé de près du quart, là aussi le débat a eu lieu. Nous prévoyons une hausse des taux de la taxe sur le foncier bâti et la taxe professionnelle de 1,8, ce qui correspond à la prévision de l'évolution des prix en 2007, le souci étant de préserver les produits de la fiscalité directe en euro constant.

L'autre origine de ressources liées à la fiscalité est la taxe sur les cartes grises. Cela a été dit au cours du débat d'orientation budgétaire, rien n'est changé dans la présentation du budget. Nous proposons de porter son tarif à 34 € par cheval vapeur, tarif qui reste inférieur à la moyenne nationale constatée en 2006, cette moyenne étant de 35 € par cheval vapeur.

Le total de la TIPP, à compter de 2007, nous rapportera dans ces conditions 111,3 M €.

Avant d'en venir aux grands équilibres, je voudrais évoquer l'autofinancement, le niveau de l'emprunt et son corollaire, le niveau d'endettement.

Sur ce budget 2007, l'autofinancement est bâti à 201 M €, en légère baisse par rapport à l'an dernier puisque nous étions à 209 M €, chacun conviendra que dans ces grands équilibres et à ce niveau de masse, c'est sensiblement le même. C'est dû simplement à la baisse du produit fiscal direct liée à la prise en compte du dégrèvement de la taxe professionnelle que nous impose l'Etat, vous le savez.

Les recettes d'investissement seront financées, hors emprunt, par cet autofinancement à hauteur de 53,6 %. Je vous signale que sur le budget 2005, nous n'étions qu'à 48 %, sur le budget 2004, à 39 % et le budget 2003 était à 38 %. Je vous prierai de bien vouloir constater l'évolution de notre santé financière sur la structure de notre budget.

Après avoir évoqué cet autofinancement plus que satisfaisant, je voudrais évoquer l'emprunt. Cette année, je vous propose, M. le PRESIDENT, de le mettre à hauteur de 186 M € dans le budget, évidemment, cet emprunt servira à payer les dépenses d'investissement liées aux lycées et aux commandes de nouveau matériel dans le transport ferroviaire dans le cadre du second programme d'acquisition.

Enfin, en dernier point d'analyse globale, je voudrais évoquer la situation du désendettement, pour lequel il y aura d'autres rapports tout à l'heure, mais dans le cadre du budget, il est important de connaître cette situation. L'encours de la dette régionale en 2004 s'élevait à 415 M €, en cette fin d'année, il est à 300 M €. Nous avons désendetté notre institution à hauteur de 30 %. Voilà l'effort sérieux que nous venons de faire qui permet, vous le comprendrez, de dégager des liquidités, de satisfaire notre autofinancement, de pouvoir payer cash et de ne pas réserver des sommes pour les banques et les mettre directement dans nos investissements. Je voudrais vous établir ce critère d'appréciation de la capacité de désendettement par un ratio bien connu, celui de la durée de remboursement de nos dettes si nous devons rembourser d'un seul coup. C'est théorique mais c'est un critère d'appréciation. Nous ferions le remboursement en 1,1 an alors qu'en 2004, il était à 2,4 ans. Nous avons réduit de moitié cette durée de remboursement théorique, ce qui montre la parfaite maîtrise que nous avons là-dessus.

Voilà l'essentiel à la fois des grands axes de travail que nous nous fixons, que nous finançons, pour cette politique réorientée depuis 2 ans, et en même temps, au travers des indicateurs que je viens de vous indiquer, cette rigueur financière qui est la nôtre. J'ai parlé de l'autofinancement et de la capacité de désendettement. Nous nous sommes donnés des liquidités également en désendettant, j'insiste mais c'est un élément essentiel.

M. le PRESIDENT, je me limiterai à présenter ces chiffres, ceux-ci sont à disposition de chaque vice-président pour mener à vos côtés cette politique secteur par secteur. Vous m'avez désigné pour être le gardien de cet équilibre, en vous remettant ce rapport, je pense avoir accompli ma tâche. Voilà ces grands équilibres budgétaires que je tenais à présenter aujourd'hui à mes collègues ainsi que la santé financière dans laquelle se trouve notre institution et cette marche en avant vers laquelle vous nous proposez d'aller.

M. le PRESIDENT. – Je remercie M. BOURQUIN pour l'excellent résumé de présentation de ce budget qu'il a fait. Je vais donner la parole aux présidents de commission en leur demandant d'aller à l'essentiel en essayant de mettre en valeur les éléments structurants et nouveaux de leur budget, commission par commission.

Je donne la parole à M. Max LEVITA, Président de la commission n° 1 : Enseignement secondaire, relations avec les universités et les grandes écoles, formation initiale, apprentissage :

M. LEVITA, Président de la Commission n° 1. – M. le PRESIDENT, mes chers collègues, je vais commencer par l'apprentissage. Nous avons trouvé 12 000 apprentis en 2004, nous sommes à 13 200 cette année, nous nous sommes engagés à 16 500 en 2009, donc nous sommes sur la bonne marche. Je rappelle les mesures en faveur des apprentis qui sont comprises dans ce budget, les mesures en faveur des CFA aussi bien pour l'investissement que pour le fonctionnement et les mesures en faveur des entreprises avec la prime de 1 500 €, que nous avons instituée, pour les entreprises qui embaucheront leurs apprentis en CDI à l'issue du contrat d'apprentissage.

Pour les lycées, l'opération continue en ce qui concerne les lycées neufs : le lycée Marianne à Montpellier, le lycée Emile Combes à Argelès-sur-Mer, le lycée Ferroul à Lézignan-Corbières, le lycée Marc Bloch à Béziers, et j'en profite comme le maire de Béziers est présent, à condition qu'on n'ait pas d'ennuis sur la carrière située à côté, le lycée Jacques Prévert à Saint-Christol-les-Alès, le lycée Victor Hugo à Lunel, le lycée Mendès France à Montpellier, le lycée Rosa Luxemburg à Canet-en-Roussillon ainsi que le lycée Jean Vilar à Villeneuve-les-Avignon.

Les réhabilitations concernent 7 lycées dans l'Aude, 10 lycées dans le Gard, 10 lycées dans l'Hérault et 8 lycées dans les Pyrénées-Orientales. Je voudrais rassurer M. BERTRAND car dans le prochain journal figurent nos mesures en faveur des lycées et n'y figurent pas celles en faveur des lycées de Lozère mais nous ne l'avons pas oublié, 3 sont prévues, aux lycées Chaptal et Peytavin à Mende et au lycée François Rabelais à Saint-Chély d'Apcher.

La mesure la plus importante concerne le personnel des lycées puisque nous allons voter la titularisation de 304 agents précaires dans les lycées lors d'un rapport ultérieur. C'est une mesure très importante qui permet de donner des facultés de travail supplémentaires dans les lycées.

Pour les universités, ce budget prévoit bien la reconduction des subventions aux universités pour l'accueil de professeurs étrangers. Cette mesure a fonctionné en 2006 d'une manière remarquable suivant l'appréciation des universités. Le financement des études d'étudiants en M3, en M1, en M2 a également fonctionné de manière remarquable ainsi que l'accueil d'étudiants étrangers dans nos universités françaises. La nouvelle mesure sur laquelle je vous donnerai des détails ultérieurement lorsque cela sera tout à fait au point qui est prévue dans le budget concerne les bourses au mérite que nous avons instituées.

J'ajoute pour mémoire le contrat de plan Etat-Région que nous avons adopté qui montre l'engagement de la Région en faveur des universités.

Cet ensemble apprentissage-lycées-universités montre l'engagement fondamental de la Région en faveur de l'éducation et de la formation à la fois pour les personnes concernées, pour leur avenir professionnel, à la fois pour la région puisque nous voulons nous situer le plus favorablement possible dans la compétition internationale, à la fois pour la France, en musclant notre région nous contribuons au développement de notre pays et à la fois pour l'Europe, nous contribuons pour notre part à la stratégie européenne de développement par la formation et l'éducation. Mes chers collègues, je vous remercie.

M. le PRESIDENT. – Pour l'information de notre assemblée, je vous demanderai de nous indiquer les lycées neufs qui ouvrent cette année et ceux qui démarreront en travaux ainsi que le nombre de lycées existant dans lesquels il y a actuellement des travaux.

M. LEVITA. – A la rentrée 2007, nous ouvrirons le lycée Jean Vilar de Villeneuve-les-Avignon et le lycée Rosa Luxemburg à Canet-en-Roussillon. A la rentrée 2009, le lycée Pierre Mendès France et le lycée Jacques Prévert à Saint-Christol-les-Alès sont prévus. Nous allons lancer très rapidement les opérations concernant le lycée Victor Hugo à Lunel, le lycée Marianne à Montpellier.

M. le PRESIDENT. – En 2007, on en lance donc 3 : Jacques Prévert à Alès, Mendès France à Montpellier et Victor Hugo à Lunel. Cette année, on ouvre donc 2 lycées et on lance 3 lycées neufs.

M. LEVITA. – Nous allons également lancer l'étude d'un campus de modèle nouveau sur Castelnaudary dont nous donnerons des précisions ultérieurement.

Concernant les travaux dans les lycées, il y en a 38.

M. le PRESIDENT. – Donc, une quarantaine de lycées publics sur 70 seront en travaux en 2007.

M. LEVITA. – J'essaierai de vous dire combien de personnes travaillent à l'heure actuelle dans nos lycées pour les réhabiliter. Je n'ai qu'une évaluation pour l'instant mais cela donnera une idée de l'importance de notre action.

M. le PRESIDENT. – Notre action ainsi que celle des départements joue un grand rôle car nous sommes la 2^{ème} Région de France en progression d'emploi, en particulier grâce aux travaux des collectivités locales. Le secteur du bâtiment est le gros secteur pourvoyeur d'emploi en Languedoc-Roussillon.

Je donne la parole à M. MALAVIEILLE, Président de la commission n° 2 : Culture, Patrimoine, Cultures occitane et catalane.

M. MALAVIEILLE, Président de la Commission n° 2. – M. le PRESIDENT, mes chers collègues, quelques chiffres et quelques lettres pour évoquer le budget de la culture et du patrimoine.

D'abord les chiffres. Le budget qui vous est proposé cette année est de 36,3 M €, en 2004, budget Jacques BLANC, il était de 13 M €, en 2005, après notre arrivée, 25 M €, en 2006, 31 M € et en 2007, 36,3 M €. C'est une progression importante du budget de la culture et du patrimoine.

Passons aux lettres. Je prendrai la lettre A comme accélérateur. Accélérateur de projets culturels et d'accompagnement, c'est tout le sens de ce budget. Accompagner, soutenir, fédérer, mutualiser et non pas être nous-mêmes des opérateurs en propre. A comme artistes qui sont au cœur de nos politiques culturelles. Tout le budget est orienté pour mettre les artistes au centre de notre action. A comme arts vivants, création diffusion, ce sont plus de 100 compagnies soutenues, la mise en place de bourses pour les auteurs, les plasticiens, les photographes, les compositeurs. Nous défendons toutes les esthétiques, aucune discipline n'est oubliée, avec une pensée particulière pour le cinéma. Languedoc-Roussillon Cinéma est installé, le bureau d'accueil au tournage et l'éducation à l'image.

Je prendrai ensuite la lettre E, comme éducation artistique, action dans les lycées avec Max LEVITA, le livre, le cinéma, la photo, la poésie, le cirque. 80 lycées émergeront en 2007. E comme élargissement des publics avec des signatures de conventions dans un certain nombre de lieux, pour les jeunes avec Josianne COLLERAIS, les handicapés avec Jean-Paul BORE, trains de culture avec Jean-Claude GAYSSOT, et également élargissement des formations avec Maryse ARDITI, avec le plan régional de formation sur la culture et le patrimoine.

Je prendrai la lettre L, comme langue et culture régionale en lien avec Eric ANDRIEU et Christian BOURQUIN, occitan et catalan, Total Festum, CIRDOC, un projet à 10 ans pour l'Occitanie, pour le catalan, la signature d'une convention avec le Rectorat, le CRDP, le Conseil Général des Pyrénées-Orientales. L comme livre, lecture publique, littérature. Ce n'est plus un centre régional que nous avons mais ce sont des centres qui essaient dans les 5 départements avec 95 % du budget du livre désormais consacré aux manifestations littéraires, et en 2007, la signature de la convention avec la Bibliothèque Nationale de France sur la numérisation des fonds de bibliothèque de la Région.

Je prendrai la lettre P, comme patrimoine. Nous sommes candidats au transfert de Javols, du clos de la Lombarde, de Lattes, de Nages-et-Solorgues. Nous travaillons dans deux établissements publics de coopération culturelle, le Pont du Gard et Céret, et bientôt un troisième avec Tautavel. Nous accueillerons au 2 janvier prochain les services de l'inventaire régional qui est une véritable chance pour le développement du territoire et du patrimoine pour sa connaissance et sa valorisation. A noter un travail important avec le GARAE, le pôle ethnologique de Carcassonne et la Fédération Régionale des Radios Associatives pour la collecte des mémoires au titre de deux grands projets patrimoniaux et matériels, un concernant les Républicains espagnols et l'autre concernant la mémoire des mineurs et l'industrie.

Voilà, M. le PRESIDENT, quelques chiffres et quelques lettres, j'oubliais la lettre R, celle des remerciements aux membres de la commission de la Culture et du Patrimoine, à l'administration et à la direction de la culture. Remerciements aussi à l'ensemble des acteurs culturels, des intermittents de cette région qui ont plus besoin de moyens que de discours, c'est bien là le sens de notre engagement avec ces

37 M _ au service de la culture et du patrimoine. Je vous remercie.

M. BLANC arrive en séance et reprend la procuration donnée à Mme VALAIZE.

M. le PRESIDENT. – Nous avons un panorama complet de l'aide à la culture. Parmi nos nouvelles compétences, pour Nages, je m'adresse à M. ALARY, Président du Conseil Général du Gard, car c'est un dossier que je connais mal et je voudrais voir ce que l'on peut faire. Pour Lattes, je crois qu'il faut augmenter les recherches, on a trouvé des Etrusques à Lattes, pour la première fois hors d'Italie, et cela vaudrait la peine de renforcer cela. Nous avons pris la direction de Tautavel et nous aiderons M. De LUMLEY qui est un homme de qualité exceptionnelle. Pour le pont du Gard, nous venons au concours du Département du Gard qui en garde la responsabilité.

Enfin, je profite du fait que M. BERTRAND arrive pour lui dire que dès que j'aurai la certitude que l'université Paul Valéry à Montpellier est d'accord pour prendre la direction des fouilles de Javols, je voudrais lancer un grand programme de renforcement des fouilles à Javols.

Sur le plan des musées, le musée de Lattes va bien. Je voudrais faire une proposition au maire de Narbonne en sa présence pour l'avenir, je propose à la Ville de Narbonne et à la Communauté Urbaine de Narbonne ainsi qu'au Département de l'Aude de réfléchir à la mise en place d'un grand musée lapidaire qui serait le plus beau de la Méditerranée après celui du Vatican. A Narbonne, il y a une collection extraordinaire qui n'est vraiment connue que des spécialistes. Je suis très partant pour ce type de musée.

Peut-être qu'un jour, si cela intéresse le Président BOURQUIN, nous pourrions reprendre les fouilles abandonnées trop tôt à Ruscino, l'ancienne Perpignan avant le XIème siècle. Pour le moment, nous travaillons sur Tautavel, ce qui n'est pas mal, mais on peut aller au-delà.

Avant de donner la parole à Mme GIACOMETTI, Présidente de la Commission n° 3 : Commerce extérieur, Relations internationales, je voudrais demander à M. BOURQUIN de prendre la présidence de la séance car je dois m'absenter quelques minutes.

M. PASTOR arrive en séance.

M. le PRESIDENT quitte la séance et donne la présidence à M. BOURQUIN.

M. BOURQUIN prend la présidence de la séance.

Mme GIACOMETTI, Présidente de la Commission n° 3. – M. le **PRESIDENT**, chers collègues, parmi les initiatives que nous avons soutenues, nous avons finalisé avec la municipalité de Shanghai un accord dans le cadre des sciences et technologies. La Région Languedoc-Roussillon se veut être une région pilote dans le projet de développement de l'île écologique de Chongming. En 2007, des échanges d'experts scientifiques de la région et des universités de Shanghai seront effectifs pour travailler sur ce dossier.

Nous continuons également notre participation à l'Euro-Région et la Communauté de Travail des Pyrénées dont nous assumerons la présidence dès septembre 2007, ces instances permettant de jouer un rôle de groupe de pression indispensable au niveau européen.

A ce titre, une rencontre sera prochainement organisée avec Jacques BARROT, Commissaire européen pour les transports, où nous pourrons y défendre la ligne grande vitesse Barcelone-Perpignan-Montpellier.

Nous continuons d'ouvrir notre région au monde. Au total, pas moins de 60 délégations officielles étrangères se sont rendues dans notre région.

Développer une politique internationale ambitieuse, c'est aussi développer l'image de la région. Avec Septimanie Export et le Comité Régional du Tourisme, nous avons participé à de nombreux salons internationaux comme India Food Wine Show à New Delhi en janvier dernier. A ce titre, votre rencontre avec l'ambassadeur de France à New Delhi nous a permis de réaliser une opération de grande envergure à l'occasion du 14 juillet, plus de 3 600 convives ont pu déguster les produits « Sud de France ».

L'économie est devenue l'une des composantes principales des relations internationales. En mars dernier, nous avons accueilli la première rencontre du JETRO Lyon, nous soutenons les initiatives qui ont pour vocation de développer l'emploi dans notre région, ainsi le réseau d'affaires franco-allemand RAFAL est soutenu aussi par la Région.

En adhérant à l'Association Languedoc-Roussillon International qui a pour vocation la création et la gestion des Maisons du Languedoc-Roussillon dans le monde, nous avons fait le choix d'assurer l'influence de notre région, la promotion de ses produits, de son inestimable patrimoine, de ses savoir-faire des femmes et des hommes qui font avancer le Languedoc-Roussillon. Un exemple significatif de notre politique de promotion, en décembre 2005, ici même, l'assemblée régionale votait un vœu de soutien à la viticulture. Avec la mise en place de la marque « Sud de France », nous réalisons un premier pas. La création des Maisons du Languedoc-Roussillon nous donne aujourd'hui l'outil indispensable de cette promotion à l'international. Le 4 décembre dernier, c'est avec l'ensemble du monde viticole régional que nous ouvrons la première Maison du Languedoc-Roussillon dans le monde. Un choix symbolique puisque nous installons le Languedoc-Roussillon à Bruxelles. Situés en plein cœur des institutions communautaires, nous sommes ainsi au plus près des

décisions et nous pourrons ainsi exercer une politique de lobby indispensable comme la rencontre avec la Commissaire Mariann FISCHER BOEL à laquelle mon ami Damien ALARY a pu exposer nos craintes quant à l'avenir de la viticulture régionale.

Car au-delà de la vocation européenne de cette antenne, c'est notre volonté de promouvoir le Languedoc-Roussillon en Europe et dans le monde. Je reprendrai les propos du Président prononcés lors de l'inauguration à Bruxelles : « nous étions les derniers, nous devons aujourd'hui être les meilleurs ». A ce titre et fort de ce choix politique primordial, le budget primitif 2007 poursuit et amplifie cette politique ambitieuse en reprenant le budget 2006, et en prenant en considération la participation de la Région à l'Association Languedoc-Roussillon International.

M. BOURQUIN. – Je donne la parole à Jean-Claude GAYSSOT, Président de la Commission n° 4 : Transports, Infrastructures routières, ferroviaires et aéroportuaires, Canaux et fleuves côtiers.

M. GAYSSOT, Président de la Commission n° 4. – Malgré les contraintes budgétaires liées à la mauvaise politique et au désengagement de l'Etat aujourd'hui, désengagement de l'Etat qui transfère vers les collectivités territoriales des charges de plus en plus importantes, je crois que le budget proposé en ce qui concerne les transports et les infrastructures, le premier budget avec 200 M €, est positif. Pourquoi positif ? Vous verrez les chiffres dans chacun des domaines, mais parce que dans le domaine de nos compétences, les anciennes et les futures, celles que nous allons avoir à partir de 2007 notamment, ce budget marque notre volonté d'être toujours mieux, à la hauteur d'une politique des transports et des déplacements fondée sur 3 dimensions essentielles au point de vue de l'intérêt général.

Premièrement, sur le développement durable, c'est-à-dire la part belle au rail, à un nouvel équilibre entre les différents modes de transports, la part belle à l'intermodalité. J'en veux pour preuve, parce que tout le monde ne l'a pas toujours entendu ou vu faute de participer ou pas aux commissions qui ont préparé tous les contrats passés, le contrat de projet Etat-Région. Nous avons obtenu, malgré les insuffisances de l'Etat, d'abord de faire monter l'intervention de l'Etat, je pense à la régénération de tout notre réseau. Nous sommes passés d'une situation où il était prévu lors du dernier contrat de plan Etat-Région, 15 M €, notamment sur la ligne Béziers-Neussargues que l'Etat a refusé de mettre en œuvre dès 2002, nous sommes passés de 15 M € à 76,4 M € dont 40 M € à la charge de l'Etat et de RFF pour régénérer notre réseau sur l'ensemble de la région et pas seulement la ligne Béziers-Neussargues mais également la ligne Clermont-Nîmes-Marseille et les autres lignes. C'est inscrit noir sur blanc. Nous sommes donc dans une démarche à la fois de développement durable, de transfert, d'attractivité par rapport au rail et sur une démarche de solidarité et d'aménagement du territoire. Il n'y aura pas que la ligne littorale qui va être valorisée et renforcée. Nous sommes sur une démarche du droit aux transports et d'accessibilité pour tous. A ce titre-là, 40 M € sont prévus par la Région pour l'accessibilité aux transports durant la durée du contrat de projets Etat-Région.

Positif aussi parce qu'il s'inscrit pleinement dans le respect des engagements pris avec l'Etat dans le cadre du CPER que nous avons approuvé la semaine dernière,

comme je viens de le dire. De ce point de vue, c'est le jour et la nuit avec la démarche qui a prévalu à partir de 2002 concernant le programme de modernisation de notre réseau et notamment le soutien également des transports en site propre, je pense au tramway.

Positif enfin parce qu'il témoigne que notre Région n'entend pas subir mais maîtriser son énorme attractivité démographique annoncée pour les prochaines années, pour la prochaine décennie.

Ceci étant, hier j'ai lu dans Midi Libre que le Président, faisant une métaphore à partir de Confucius, disait que nous étions, la vitesse de croisière étant atteinte, vers le cap de la plénitude. Je ne pense pas qu'on puisse voir les choses avec cet optimisme-là. Dans Candide, Pangloss disait que tout ce qui arrivait était pour le mieux dans le meilleur des mondes. Sur le budget de 200 M €, ce qui est prévu pour la route n'est seulement que le respect des engagements pris antérieurement. Les 40 M € prévus pour la route, c'est le contrat de plan Etat-Région précédent. Je veux dire que les carences, les contraintes de l'Etat et ses mauvais choix me confortent dans l'idée qu'il faut dans ce domaine-là faire de 2007 une année de rupture et non pas une année de continuité et de statu quo par rapport aux politiques menées dans le domaine des transports et des déplacements pour une véritable alternative dans notre pays y compris sur le plan de la fiscalité.

M. BOURQUIN. – J'ai cru comprendre que la plénitude était pour la politique et l'action régionale et pas celle du pays bien entendu.

Je donne la parole à Mme Anne-Yvonne LE DAIN, Présidente de la Commission n° 5 : Développement économique, Recherche, Emploi, Economie sociale et solidaire.

M. le PRESIDENT revient en séance et reprend la présidence de la séance.

Mme LE DAIN, Présidente de la Commission n° 5. – Cette commission a travaillé en belle harmonie avec l'administration et je tiens à le souligner dès maintenant parce que l'ambition et le challenge n'étaient pas minces.

En ce qui concerne la partie scientifique, la partie recherche, il faudra noter que dès le début de l'année 2007, nous pourrons engager dans le cadre du contrat de plan Etat-Région le rachat de l'établissement français du sang qui est un serpent de mer depuis une quinzaine d'années, qui n'avait jamais été résolu et que notre majorité et son Président Georges FRÊCHE ont enfin réussi à résoudre, et dans le cadre du contrat de plan il faut reconnaître que l'Etat a joué le jeu et accepté de l'inscrire au titre d'une opération majeure.

Sur le plan scientifique encore, les maîtres mots sont ceux-ci, explorer, c'est favoriser l'émergence, la nouveauté, l'imagination, faire confiance aussi, aux scientifiques, aux entreprises qui travaillent souvent avec eux, dans le cadre des incubateurs là où elles naissent. Nous allons donc accroître notre participation aux incubateurs, augmenter

leur nombre et favoriser les projets qui rassembleront laboratoires et entreprises dans une dynamique d'innovation et de novation très forte.

L'autre point essentiel est de rassembler. C'est le programme que nous avons lancé en 2005 et que nous avons acté et financé en 2006 puisque nous aurons financé en 2006, 27 plates-formes technologiques de recherche qui auront permis d'investir dans des gros équipements de laboratoires partagés entre plusieurs équipes, donc rassemblé près de 4,5 _ d'investissements lourds dans nos laboratoires. C'est un effort considérable. Il faut voir également que dans le cadre du contrat de plan Etat-Région, le Président Georges FRÊCHE et notre assemblée ont accepté d'aller à parité avec l'Etat sur le volet investissements dans le monde scientifique, universitaire, enseignement supérieur et recherche. Ce qui veut dire que très pratiquement l'Etat fait fonctionner le système mais nous, nous le faisons vivre. C'est essentiel et dans cette logique de plate-forme technologique, il n'y a plus en France aujourd'hui, pour chaque laboratoire ou chaque institution scientifique la capacité de faire tout seul les investissements nécessaires puisque la science évolue très vite aujourd'hui et que la jouvence des équipements, la jouvence des concepts, se fait en moyenne en 3 ans. Les rotations intellectuelles et scientifiques sont de l'ordre de 3 ans. Le Président et notre assemblée ont joué le jeu et nous avons investi massivement dans les plates-formes technologiques avec une mention essentielle, c'est qu'elles doivent être, et elles le sont parce que nous le vérifions, ouvertes aux entreprises, des pépinières, des incubateurs et à celles qui sont en croissance.

Sur ce point, je voudrais aussi dire que nous voulons dans cet objectif-là, très explicitement, favoriser la compétitivité et le fait que nous nous lancions un peu plus que dans les mandats précédents sur une direction précise en direction du 7^{ème} PCRDT qui est le programme de l'union européenne qui, financièrement, est un enjeu colossal et massif, c'est l'économie de la connaissance, c'est la stratégie de Lisbonne, investir dans la science, dans l'innovation et la compétitivité. Nous mettrons cette année 800 000 _ pour que nos laboratoires aillent plus souvent mieux, plus vite, avec plus d'entreprises régionales, gagner les appels d'offres européens et nationaux. Nous ferons ainsi une sorte de prime à ceux qui s'engagent et ceux qui réussissent. Nos laboratoires et nos entreprises étaient sortis du dispositif 6^{ème} PCRDT, nous étions en diminution, nous reconquérons le dispositif et nous nous plaçons délibérément dans la stratégie de Lisbonne.

En ce qui concerne le développement économique et l'emploi, je voudrais aussi remercier notre assemblée et le Président Georges FRÊCHE et noter qu'en 2003, la majorité précédente investissait dans les entreprises 20 M _ par ans, nous, nous investirons en 2007, 50 M _ pour les développements économiques, la croissance de nos entreprises avec une stratégie simple, les aides individuelles aux entreprises. Ce sont des aides qui sont des avances remboursables ou des fonds de garantie, il ne s'agit pas de subventions sauf lorsqu'il y a un fort facteur de risques où nous allons en subvention sur la technologie et l'export, de petits volumes sur le plan financier mais très importants pour le monde économique.

Pour ce qui est de la croissance de la compétitivité pour l'aide individuelle, nous allons d'avances remboursables en fonds de garantie et nous avons mis en place un comité fort, puissant, accompagné par OSEO, la Banque de France, la Trésorerie Générale. Nous comptons et nous appuyons sur les expertises et les compétences de ces hauts fonctionnaires de grande qualité pour nous aider et nous éclairer dans

nos décisions. Nous avons également nos dispositifs avec Transfert LR qui nous permettent techniquement de réussir.

Budgétairement, 50 M €, c'est très simple, nous mettrons cette année 17 M € dans la compétitivité des entreprises, 8 M € dans la création de la transmission, 12 M € sur l'environnement des entreprises et les zones d'activités économiques, c'est la première année que nous pourrons financer véritablement les premiers hectares que nous allons enfin acheter à Castelnaudary et bientôt dans le Gard et ailleurs. Nous avons 15 zones d'activités économiques, 700 hectares, dès cette année, nous financerons 10 M € pour lancer les premières opérations. Pour l'innovation, il y aura 8,5 M €, l'ingénierie financière 5 M € et vous noterez également le doublement de l'assiette dévolue à l'économie sociale et solidaire que nous portons à 1,2 M €.

Voilà l'effort que nous faisons, je vous remercie de la confiance que vous avez faite à notre commission dont je remercie les membres. C'est un travail conséquent, pointu, précis, délicat, il faut instaurer la confiance envers l'ensemble des acteurs, le réseau des pépinières, des chambres consulaires avec lesquelles nous travaillons très bien. Voilà les grands axes, la confiance, l'investissement, le rassemblement et l'exploration.

M. le PRÉSIDENT. – Je donne la parole à Maryse ARDITI, Présidente de la Commission n° 6 : Formation continue, Formation des adultes, AFPA.

Mme ARDITI, Présidente de la Commission n° 6. – Ce budget, malgré les augmentations déjà conséquentes de l'année dernière et de l'année précédente, augmente encore de près de 5 % en autorisations d'engagement mais de près de 30 % sur les crédits de paiement avec l'arrivée massive de l'AFPA, 26,6 M € à elle seule, et quelques 5 000 stagiaires supplémentaires. En faisant une synthèse, en gros, en 3 ans, le budget aura augmenté de 50 % en ce qui concerne les autorisations d'engagement et de beaucoup plus en ce qui concerne les crédits de paiement puisque maintenant on est pratiquement à 95 % de réalisation du programme annoncé alors que lorsque nous sommes arrivés, nous étions à 70 %.

Les grands programmes, c'est-à-dire le Programme Régional Qualifiant et le Programme de Pré-insertion, ont atteint leur vitesse de croisière. Pour ceux qui iraient regarder de plus près les chiffres, ils trouveront une baisse spectaculaire du chiffre, non pas que rien n'ait baissé, mais la rémunération des stagiaires a été sortie de cette ligne et on a instauré une ligne à part « rémunération stagiaires ». Ces deux budgets sont stabilisés.

Deuxième élément, l'aide individuelle à la formation. Nous avons, là aussi, atteint une vitesse de croisière en ce qui concerne les engagements. Nous avons voté dernièrement un dernier règlement maintenant stabilisé. C'est quelque chose qui correspond réellement à une attente extrêmement forte des jeunes et des missions locales car c'est un outil qu'elles peuvent proposer aux jeunes. On a un seul problème pour lequel on ne peut rien, les crédits de paiement sont très décalés dans le temps puisqu'on ne paie que lorsque la formation est totalement finie, ce qui parfois demande un an.

Troisième élément essentiel, le réseau d'accueil d'information et d'orientation et la validation des acquis de l'expérience. Ici, le réseau est à peu près stable mais ce qui

est important et qu'il faut noter, c'est la montée en puissance et l'installation définitive du réseau d'accueil information et orientation pour la validation des acquis de l'expérience. Ce réseau qui existait dans toutes les régions de France depuis 2002 est enfin opérationnel depuis quelques mois et va atteindre son plein régime maintenant en 2007. C'était une attente forte pour tous les salariés de cette région comme les demandeurs d'emploi.

En ce qui concerne le travail du côté des actifs, aussi bien les créateurs d'entreprises que les formations pour les actifs, nous sommes à peu près en régime de croisière avec même une très légère baisse due aux acteurs et aux partenaires eux-mêmes un peu moins présents cette fois-ci sur ce chapitre.

Dernier élément essentiel à souligner qui est le plus important, c'est l'expérimentation. Le budget Programme Recherche Expérimentation Innovation augmente de près de 40 % parce qu'il va couvrir désormais les écoles de la 2^{ème} chance, l'expérimentation sur la formation ouverte et à distance, la convention que nous allons passer avec les universités pour les sortir de l'appel d'offres en regardant ce qu'elles font de plus innovant et professionnel. Surtout, nous allons mettre ce qu'il faut pour accompagner les organismes de formation sur la charte qualité que va lancer la Région de manière à ce que, dans un délai d'un à deux ans, on ait réellement une montée en qualité dans les organismes de formation correspondant aux besoins et aux attentes aussi bien des entreprises que des personnes. A l'intérieur de ce point, un élément essentiel, nous accompagnerons aussi sur l'investissement pédagogique car on ne peut pas faire monter la qualité dans les organismes si on a un investissement obsolète qui date d'il y a 5 ans.

Voilà, mes chers collègues, le bilan de cette formation qui est un élément clé et dont le chiffre global est de l'ordre de 140 M €, c'est-à-dire le second après les transports.

M. le PRESIDENT. – Je donne la parole à Josianne COLLERAIS, Présidente de la Commission n° 7 : Jeunesse, Vie associative, Prévention santé, Personnes âgées.

Mme COLLERAIS, Présidente de la Commission n° 7. – M. le PRESIDENT, mes chers collègues, les engagements financiers concernant les actions envers les jeunes et la prévention santé, dans la transversalité de nos compétences obligatoires, représentent des sommes considérables sans commune mesure avec les mandatures précédentes.

Au-delà de l'importance de cette transversalité, nous avons fait le choix clair, courageux et responsable de construire une politique régionale jeunesse et de prévention santé volontariste, spécifique, avec les jeunes citoyens et leurs associations, notamment d'éducation populaire. Nous avons eu la même démarche avec les acteurs santé qui agissent dans la prévention primaire et l'éducation à la santé.

En avril 2006, nous avons inauguré les outils dédiés à la politique jeunesse. Le Conseil Régional des Jeunes, l'Observatoire de la Jeunesse puis le portail Internet Jeunes, la Tribu ont été créés. En 8 mois, un énorme travail de réflexion a été mené tant par les jeunes que par les personnalités qui composent l'Observatoire.

Avec la ligne budgétaire dédiée à ce secteur, nous allons visualiser le travail engagé.

Ainsi, porté par le Conseil Régional des Jeunes, un festival des différences devrait marquer l'année 2007 et montrer l'engagement citoyen d'une jeunesse qui œuvre contre les inégalités sociales et les discriminations de toute nature dont elle est victime.

2007 sera une année de production du travail effectué par les personnalités de l'ORJ. Un état des lieux et une analyse sur la réalité des problématiques jeunesse nous aideront à avoir une approche des questions jeunesse autres que dans l'« à peu près ». Cet observatoire unique en France montre le sérieux que notre majorité accorde à sa jeunesse en Languedoc-Roussillon.

Nous continuerons à soutenir les associations de l'éducation populaire contrairement au gouvernement qui, non seulement ignore ces jeunes, mais diminue la part du budget national de ces associations. Cela est déplorable quand on sait l'action qu'elles mènent dans la proximité et le rôle déterminant qu'elles jouent notamment dans ce que le gouvernement enrobe derrière le terme « cohésion sociale ». Cela est déplorable car cette baisse va sans doute entraîner la disparition d'un certain nombre de ces structures.

Dans la complémentarité avec les directions Jeunesse et Santé, nous allons poursuivre ce qui a été couronné de succès et apprécié par le milieu médical concerné, par l'ensemble des associations qui agissent dans l'ombre contre le mal être des jeunes, par les jeunes eux-mêmes et les familles, nous allons poursuivre donc dans les lycées, sur le terrain, dans les villes moyennes et en milieu rural, notre action de prévention contre le suicide des jeunes.

Dans le domaine de la prévention santé et de l'éducation à la santé, nous allons continuer à favoriser les projets qui concourent à réduire les inégalités en la matière. Les jeunes en difficulté seront priorités. En vue de mener dans le réel notre politique régionale préventive santé, nous poursuivrons notre partenariat précieux avec l'Observatoire Régional de la Santé et le Comité Régional de l'Education à la Santé.

Pour conclure, je dirai deux choses, ces politiques novatrices et utiles aux gens marquent une différence et une rupture avec le passé où la dimension humaine et solidaire était absente. Un autre regard est porté sur l'institution et les retombées sociales sont déjà très fortes.

Enfin, je voudrais saluer et remercier les jeunes du Conseil Régional des Jeunes, les personnalités et les personnes ressources de l'Observatoire Régional de la Jeunesse, les directions Jeunesse et Santé, puis le groupe de travail, et en particulier Robert CRAUSTE, pour son appui essentiel dans le travail sur la santé. Je vous remercie.

M. le PRESIDENT. – Je donne la parole à Damien ALARY, Président de la Commission n° 8 : Ruralité, Agriculture, Viticulture, Productions méditerranéennes, Prévention des risques naturels.

M. ALARY, Président de la Commission n° 8. – M. le PRESIDENT, mes chers collègues, vous le savez, ce budget a fait l'objet d'une attention et d'une réflexion toutes particulières compte tenu de la crise viticole qui frappe cette région et pour laquelle le Conseil Régional s'est déjà investi l'année dernière et l'année d'avant.

Ce budget, tenant compte de cela, est en augmentation de 19 %, il se situe à 41,6 M €, Alain BERTRAND fera le point tout à l'heure sur la montagne et l'élevage, mais pour ce qui est de l'agriculture, de la viticulture et des productions méditerranéennes, l'action de la Région portera donc sur 34,4 M € pour la poursuite de l'effort engagé en 2006 sur la promotion de la marque « Sud de France » avec une enveloppe budgétaire de 12,3 M €, je rappelle que c'est ce que met l'Etat au niveau national en matière de promotion des vins, nous n'avons donc pas à rougir. Pour la mise en place d'une politique nouvelle en faveur de l'agriculture biologique par la prise en charge d'une partie des frais de certification, la Région proposera 300 000 € supplémentaires. Il y aura la mise en place d'une enveloppe spécifique de 400 000 € pour l'accompagnement des démarches économiques de restructuration des exploitations viticoles. Suite à votre demande, M. le PRESIDENT, le Ministre de l'Agriculture a reçu une délégation, il y a peu, et nous lui avons fait savoir qu'il n'était pas question d'accompagner avec des mesures les préretraites. Nous estimons que cela relève de la solidarité nationale ou européenne. Par contre, nous aurons dans ce domaine des projets dynamiques en matière de restructuration des exploitations et nous essaierons d'intervenir pour conserver les vignes les plus qualitatives afin d'envisager une reconversion vers d'autres productions également.

Face au succès du dispositif PACTE agriculture, la Région a décidé là aussi d'augmenter son enveloppe de 10 % pour la porter à 1,94 M €.

Enfin, la Région poursuivra ses efforts en matière d'accompagnement de la filière fruits et légumes avec 1 M € supplémentaire, ce qui fera que ce dispositif permettra de mobiliser également autant de crédits du FEADER.

En ce qui concerne l'accompagnement des entreprises et notamment pour la restructuration des entreprises de la filière viticole, je parle des caves coopératives, la Région maintient un effort très important de 6 M € en orientant les crédits plus spécifiquement sur des aides d'aval.

La recherche et l'expérimentation concluront ce volet de l'agriculture. C'est, au contrat de plan 2007-2013, 1 M € également dans un engagement sur des actions que nous conduirons pour une réflexion sur l'avenir des outils, notamment en ce qui concerne les fruits et légumes, les grandes cultures et des axes nouveaux en matière de biocarburant seront explorés.

J'en viens au volet inondations, avec un montant total de 14,6 M €, le budget 2007 prévoit la poursuite de l'effort, M. le PRESIDENT, que vous aviez engagé dès que vous êtes arrivé dans cette assemblée.

Observer, informer et créer des synergies, le soutien aux projets de prévention des inondations, et bien sûr, réparer et indemniser les pertes économiques. Concernant le volet observation et information, des moyens seront en particulier mobilisés pour organiser la 2^{ème} Conférence Régionale de Prévention des Inondations et la création de l'Observatoire Régional des Risques Naturels.

Le soutien aux projets de prévention des inondations se poursuivra sur tout le territoire régional afin de réduire durablement les risques pour les populations et les activités économiques. La priorité reste plus que jamais donnée au projet inclus dans

le cadre d'un plan de prévention des inondations à l'échelle du bassin versant. Après les plans du Vidourle, du Gardon, de l'Orb, de la Tech et de l'Aude, ceux du Vistre et du Lez seront abordés dans les rapports complémentaires inscrits à l'ordre du jour.

L'action de la Région dans ce domaine s'inscrit désormais dans le cadre du contrat de projets 2007-2013 avec un financement à hauteur de 70 M _.

Enfin, les projets de prévention des inondations du bassin versant du Rhône seront soutenus dans le cadre du contrat de projet interrégional plan Rhône, en cours de négociations.

Concernant la réparation des dégâts et d'indemnisations des pertes, le Fonds de Solidarité Risques Naturels, créé par délibération du 17 mars 2006, pour intervenir en urgence en cas d'événement exceptionnel, est abondé lui aussi de 3 M _.

Voilà, M. le **PRESIDENT**, mes chers collègues, quels sont ces budgets. Je crois que, que ce soit aussi bien en matière de viticulture, avec la crise que connaît notre région, qu'en matière d'inondations qu'elle connaît également, il n'est plus admissible en effet de penser qu'on peut avoir encore des morts dans cette région, vous le disiez l'autre fois, qu'on peut tout perdre, c'est pourtant ce qui s'est passé dans certains départements de la région, quasiment dans tous, et qui, malheureusement, se passe trop souvent. Je crois que les budgets sont à la hauteur des crises qui peuvent survenir. Je voudrais saluer les services, à travers le Directeur Général, qui nous ont aidés à monter ces budgets. Merci.

M. **DOMERGUE** arrive en séance et reprend la procuration donnée à Mme **PAGES**.
M. **MARTINEZ** arrive en séance.

M. le PRESIDENT. – Je donne la parole à Eric **ANDRIEU**, Président de la Commission n° 9 : Aménagement du Territoire, Politique territoriale

M. ANDRIEU, Président de la Commission n° 9. – Nous entrons cette année dans la troisième génération des contrats territoriaux conclus avec les Départements, les Agglomérations, les Pays et les Parcs Naturels Régionaux. Comme vous l'avez évoqué tout à l'heure, je pense que cette 3^{ème} année va montrer que la vitesse de croisière est en marche puisque dès aujourd'hui, je peux annoncer ici que sur les enveloppes programmées sur le budget 2006 de l'ordre de 100 M _, plus de 80 % de crédits sont engagés.

Cette année, c'est un budget de 21 M _ proposé pour poursuivre cette politique d'aménagement des territoires sur l'ensemble du territoire régional. La particularité est celle d'une articulation précise de ces contrats territoriaux avec bien sûr le contenu du contrat de projets Etat-Région que nous venons de signer il y a quelques jours à peine et qui prendra en compte un grand nombre de projets structurants qui vont mailler l'ensemble du territoire régional. Ceci, pour les grands enjeux et les grands programmes qui vont suivre.

Au regard du souci qui est le nôtre également, et au-delà des contrats, d'intervenir au plus près des territoires, nous proposons cette année, dans le cadre du programme de lutte contre la désertification en zone rurale, de majorer l'enveloppe de 7,21 M _ pour pouvoir accompagner les projets de petite envergure sur tout le territoire régional.

L'année 2006 s'est soldée par la signature du contrat de projets, c'était l'objet de tous les travaux de l'année passée et de la poursuite de nos programmes. L'année 2007 sera l'année de la mise en place du Schéma Régional d'Aménagement et de Développement du Territoire, à la perspective 2030, ce qui est un véritable enjeu et une gageure qui tracera le fil rouge de toute notre politique régionale pour les décennies à venir. Pour cela, 1 M _ en autorisations de programme et 800 000 _ en crédits de paiement sont prévus dans le budget 2007 pour pouvoir mener à bien cette opération du Schéma.

Enfin, sur ces programmes relatifs à ces budgets, au-delà des contrats traditionnels dont je viens de faire état, il y aura un enjeu fort, celui d'organiser le Forum des Territoires, c'est-à-dire de mettre en réseau et synergie cette diversité d'organisation territoriale, que ce soient celles liées aux Pays, aux Parcs, aux Agglomérations, aux SCOT et bien sûr, celle qui va arriver, les Groupes d'Actions Locales en relation avec le programme LEADER +, de telle sorte que celles et ceux qui agissent sur les territoires le fassent autour d'une véritable politique cohérente régionale pour laquelle nous sommes identifiés comme chefs de file, mission dont nous ne serons pas absents en 2007.

Voilà, M. le **PRESIDENT**, mes chers collègues, présentées les perspectives pour 2007 sur la politique de l'action territoriale.

M. le **PRESIDENT.** – Je donne la parole à Alain BERTRAND, Président de la Commission n° 10 : Montagne, Elevage, Chasse et Pêche.

M. BERTRAND, Président de la Commission n° 10. – En 2007, le budget consacré à la montagne, l'élevage, la chasse, la pêche et les loisirs ainsi qu'à la forêt est en augmentation de 12 %. Comme Damien ALARY, pour le budget agriculture qui est en augmentation de 19 %, je suis satisfait et je fais observer que le budget de l'Etat a augmenté en matière d'agriculture de 1 % cette année. Donc, face aux agriculteurs du Languedoc-Roussillon, il y a ceux qui parlent et ceux qui agissent. Il y a l'Etat qui donne des budgets indigents et il y a la Région qui prend en compte leurs problèmes et essaie de les accompagner. C'est pour cela que cette année, sur l'élevage, on a fait un accompagnement, du fait de la calamité agricole et de la sécheresse, pour, avec et aux côtés de l'Etat, venir en aide aux agriculteurs.

M. le **PRESIDENT.** – Dans la conférence que nous préparons pour le 1^{er} semestre sur le changement de climat, on va étudier les changements éventuels de culture en Lozère. On rembourse l'herbe morte depuis 6 ans tous les ans, maintenant, il ne s'agit plus de calamité mais d'un changement de climat. Il faudra changer les cultures à un moment.

M. BERTRAND. – Je suis entièrement d'accord. C'est vrai quand, de Lozère, on voit qu'à Montpellier il y a des milliers de chercheurs qui confinent à l'excellence, on se dit qu'il y en a quelques-uns qui pourraient nous aider à trouver des cultures moins

consommatrices d'eau et notamment de l'herbe pour l'élevage moins consommatrice d'eau pour la Lozère.

Une des nouveautés de 2007, pour la première fois, on expérimente fin 2006 et surtout en 2007, ce qu'on avait appelé le programme « petites fermes » pour des installations ou des accompagnements à l'investissement d'agriculteurs qui, du fait de leur âge, de leur formation ou de la pluri-activité, sont hors normes. C'était une demande forte, on y consacre 300 000 _ à l'expérimentation, c'est une nouveauté.

Un point fort de notre politique en matière agricole et d'élevage dans les 5 départements, c'est le plan dit « bâtiment d'élevage », plan qui souffre aussi du manque de crédits de l'Etat. L'ensemble des agriculteurs du département, les 5 chambres consulaires, toutes les organisations agricoles montent en permanence au créneau pour dire l'indigence des crédits d'Etat sur ce plan, il y a un effort considérable de la Région Languedoc-Roussillon dans les 5 départements. J'en veux la reconnaissance du Préfet de Lozère qui n'est pas suspect d'être politiquement proche de moi qui, lors de la dernière session de la Chambre d'Agriculture de la Lozère, a dit clairement que l'effort de la Région était considérable puisque nous étions allés sur une trentaine ou une quarantaine de dossiers. Donc, là aussi, d'un côté une Région qui met en œuvre des crédits importants, de l'autre un Etat qui ne parvient pas à tenir ses engagements.

Pour 2007, nous allons bénéficier, sur ce chapitre-là, de 2,6 M _ auxquels on accolera des crédits FEADER.

En 2007, les programmes élaborés pour les différentes filières « zones de montagne » sont poursuivis avec une nouveauté, le fait que fin 2006, on a pu remettre en œuvre un plan de développement de la châtaigneraie précis, qu'il s'agisse de plantations, d'élagages, d'élagages sévères, de telle manière que toutes nos zones de montagne sèche, il y en a dans l'Hérault, dans le Gard, en Lozère, qui utilisent le châtaignier puissent rebénéficier d'une dynamisation de la plantation de châtaigniers. On poursuit, bien sûr, le programme sur la trufficulture et je sais qu'il y en a pour qui c'est un programme très important. Sur le lait et les abattoirs, on vient partout pour essayer de conforter les démarches, soit de commercialisation, soit de remise à niveau, sachant qu'on a fait un audit sur les abattoirs, que tout n'est pas sauvable dans la région et qu'il faut se concentrer sur un maillage du territoire permettant aux seuls abattoirs qui sont rentables à l'avenir de bénéficier de nos investissements.

En matière de filière bois, c'est un peu spécifique, cela part un peu dans tous les sens pour le moment, des usines se montent pour faire des granulés, il y a tout un tas de filières pour chauffer les bâtiments collectifs, il y a des usines de co-génération à partir du bois. La Direction Générale a souhaité qu'un état des lieux sur la ressource régionale soit fait en 2007 de telle manière qu'on puisse voir quelle piste il nous faut suivre pour l'avenir, quelle filière est porteuse et qui il faut aider. Donc, à partir de là, il y aura un dispositif d'accompagnement stratégique des entreprises de la filière bois. Par exemple, tout le monde pour le moment s'équipe de poêles à granulés bois qui sont des poêles écologiques et qui ont, en même temps, le mérite d'avoir un coût très faible par rapport au fuel de consommation et à l'électricité, mais on ne sait pas en amont si la filière qui produit les granulés bois sera capable de fournir. D'un côté, il y a des particuliers qui s'équipent avec des poêles assez chers, entre 3 et 5 000 _, et

de l'autre côté, on ne sait pas si on pourra approvisionner cette filière. Nous allons donc faire un état des lieux précis en partenariat avec d'autres acteurs de la filière.

Je ne vous parle pas trop de la filière chasse et pêche, je sais que vous me faites confiance. Pour la première année, nous avons initié un programme en matière de sécurité auprès des cinq fédérations de chasseurs. Cela a été très apprécié.

Sur les cultures faunistiques, nous sommes parvenus à avoir des dossiers simplifiés, ce qui facilite la tâche des fédérations de chasse.

Sur la pêche, nous intervenons surtout sur le milieu. Je vous précise, chers collègues, qu'il y a très peu de temps la Région a financé sur le Haut-Allier en Lozère une passe à poissons qui était en fait une passe à saumons. Les travaux ont été terminés il y a quelques mois, en octobre, et en décembre, les fédérations de pêche du Languedoc-Roussillon et le Conseil Supérieur de la Pêche ont photographié trois frayères à saumons avec des poissons compris entre 80 cm et 1,20 m de long pour la première fois, depuis 20 ou 30 ans, sur l'Allier.

Sur la montagne, les contrats de massifs sont en cours de discussion. Eric ANDRIEU suit celui des Pyrénées, je suis celui du Massif Central sur des volumes financiers assez importants aussi. Pour les Pyrénées, ce n'est pas encore conclu, c'est en cours de négociations, et sur le Massif Central, on arrive à la fin de la négociation. Le volume global entre l'Etat, quelques crédits européens, les Régions, sera certainement supérieur à 100 M €. Là aussi, il s'agit de programmes importants pour l'accueil de populations nouvelles, pour les filières agroalimentaires, l'aménagement du territoire. Personnellement, je vous demande d'approuver nos politiques car elles sont bonnes en matière de montagne, d'élevage et d'aménagement de ce territoire rural.

M. le PRESIDENT. - Je donne la parole à Frédéric LOPEZ, Président de la Commission n° 11 : Tourisme, Thermalisme, Climatisme.

M. LOPEZ, Président de la Commission n° 11. – M. le PRESIDENT, mes chers collègues, tout le monde sait ici l'importance que représente le tourisme dans notre région. 2007 marquera le début de la nouvelle politique régionale en matière de tourisme souhaitée par la majorité actuelle.

Jusqu'à présent, en attendant la mise en place du Schéma Régional de Développement Touristique, nous nous sommes efforcés de répondre au mieux aux attentes des acteurs du tourisme régional sans que cela nous satisfasse totalement. Une région sans schéma touristique est une région sans avenir touristique.

Pour 2007, le budget du tourisme est en hausse de 25 %. La Région fait cet effort très important de 15 M € pour accompagner la montée en puissance de notre Schéma Régional de Développement Touristique. Une stratégie renforcée en matière de promotion du tourisme sera mise en œuvre par le Comité Régional du Tourisme qui se verra doté d'un budget en hausse de 1 M €, soit un budget total de 5,25 M €. Il doit permettre de donner en région, en France, en Europe occidentale et dans les pays émergents, une image positive du Languedoc-Roussillon et de ses 20 pôles touristiques. Il doit également fédérer l'offre touristique régionale sous la bannière « Sud de France » avec notamment la mise en œuvre opérationnelle en 2007 du

S.I.T.I., Système d'Informations Touristiques Informatisé.

Le Schéma Régional de Développement Touristique prévoit que l'action de la Région dans l'accompagnement des investissements structurants ainsi que des entreprises touristiques soit concentrée sur 20 pôles touristiques fortement attractifs pour le tourisme régional et répartis sur l'ensemble des territoires littoral, rural, montagne et centre urbain. Les investissements seront priorisés en fonction des caractéristiques et des besoins touristiques de chaque pôle au travers de chartes de pôles en cours d'élaboration avec les acteurs du terrain, Pays, Communautés d'Agglomération et Départements.

Le Schéma Régional de Développement Touristique prévoit la mise en place d'une politique de formation en cohérence avec le P.R.D.F. En 2007, la Région accompagnera les démarches d'amélioration de la qualité des entreprises touristiques et d'élargissement de l'accessibilité des personnes à mobilité réduite.

Vous l'avez compris, la nouvelle équipe veut se donner les moyens de réussir, d'arrêter l'érosion constatée ces dernières années en luttant contre nos concurrents qui sont essentiellement les pays d'Europe de l'Est, les destinations vers les pays émergents et du Maghreb. M. le PRESIDENT et chers collègues, je vous remercie.

M. le PRESIDENT. – Je donne la parole à Jean-Baptiste GIORDANO, Président de la Commission n° 12 : Pêche professionnelle, Mer, Ports, Etangs littoraux.

M. GIORDANO, Président de la Commission n° 12. – M. le PRESIDENT, mes chers collègues, le budget 2007 a marqué une rupture totale avec les années antérieures en raison du transfert de compétences sur les ports de Sète et Port-la-Nouvelle. Il s'agit pour nous, pour la Région, de prendre la maîtrise d'ouvrage sur de nombreuses opérations de remise en état des ouvrages ou d'amélioration des équipements, ce qui représente la somme de 31 500 000 €.

Au titre des travaux, sur les infrastructures portuaires, la Région veut mettre en œuvre sans retard ces opérations dont certaines sont rendues urgentes par défaut d'entretien de l'Etat sur les ports. Au titre des études, la Région lancera pour 1 M €. L'entretien courant des deux ports et le dragage seront pris en compte à hauteur de ce qu'engageait l'Etat précédemment. La Région continuera à soutenir le développement du port de Port-Vendres et à poursuivre l'accompagnement des opérations engagées par les concessionnaires sur les deux ports transférés, soit une somme de 6 M €.

C'est un programme ambitieux qui est aujourd'hui proposé, c'est un véritable engagement de la Région en faveur du développement portuaire.

Pour ce qui concerne le budget consacré par la Région aux produits de la mer, il est en progression de 12 %. Le total de ce budget est de 7 500 000 €. La Région s'est engagée aux côtés des conchyliculteurs pour les aider à passer le cap des difficultés dont nous avons eu l'occasion de parler ici dans cet hémicycle, à savoir la malaïgue de l'été 2006. Une partie des aides a déjà été attribuée, la Région financera donc le complément de ces aides et surtout les engagements pris par notre Président à hauteur de 1,2 M €. La Région reconduit aussi le budget des aides économiques aux pêcheurs et conchyliculteurs ainsi que pour les ports. En 2007, du fait du

désengagement de l'Etat sur ce secteur, la Région sera le principal financeur aux côtés des pêcheurs et des conchyliculteurs pour servir de levier afin de mobiliser des crédits du FEP dont nous espérons la somme de 1 500 000 €.

La Région conduit actuellement une étude stratégique sur le secteur de la pêche dont les résultats seront connus en début d'année 2007. Cette étude ainsi que les conclusions des Assises de la Pêche, qui se sont déroulées à Sète début décembre 2006 avec le soutien de la Région, permettront d'engager avec les pêcheurs une réflexion sur la structuration de la filière pêche et le devenir des produits de la mer.

La Région poursuit également la mise en œuvre du PACTE pêche et aquaculture avec un engagement important. La politique de la Région en faveur de la gestion des lagunes est affirmée en 2006, l'année 2007 sera celle du déploiement de cette politique. De nombreuses actions en faveur de la qualité des lagunes devraient notamment être conduites dans le cadre de l'étang de Thau dans lequel la Région est engagée à hauteur de près de 5 M €. En 2007, la Région relance le réseau de suivi lagunaire dont elle est maître d'ouvrage pour 6 ans.

Le CEPRALMAR est devenu un organisme autonome et organisé pour remplir pleinement sa mission d'appui aux filières des produits de la mer, de conseils pour la gestion des milieux lagunaires et marins et d'accompagnement de la Région dans la mise en œuvre de sa politique. Afin de lui permettre de déployer son action, la Région a augmenté le financement qu'elle lui apporte de 40 %.

Pour conclure, la Région poursuivra en 2007 l'action de rénovation de la pépinière d'entreprises SIMYRA qui doit devenir un outil de valorisation et de création de valeur ajoutée pour les produits de la mer régionaux.

M. le PRESIDENT. – Je donne la parole à Didier CODORNIU, Président de la Commission n° 14 : Sports.

M. CODORNIU, Président de la Commission n° 14. – M. le PRESIDENT, mes chers collègues sportifs et non sportifs, le budget alloué au secteur du sport s'inscrit dans la poursuite des actions régionales initiées depuis 3 années par une augmentation sans précédent. Pour rappel, la 1^{ère} année, plus 52 %, la 2^{ème} année, 24 %, et la 3^{ème} année, 2006 et 2007 à venir, 49 %.

Les objectifs poursuivis sont de positionner la Région Languedoc-Roussillon au plan de l'excellence sportive tant pour ses résultats que pour la formation des jeunes athlètes et la qualité de ses installations.

Un grand nombre de mesures ont déjà été prises. L'exécution budgétaire 2006 a permis le lancement de la Conférence Régionale des Sports, la création de la fête des sports. Par ailleurs, 2006 conforte les engagements auprès des partenaires des ligues et les comités régionaux, les clubs amateurs, les clubs professionnels ainsi que la poursuite de grandes manifestations sportives.

Les taux d'engagement de la consommation des crédits sont proches de 100 %. Le taux de consommation élevé des AP et des AE confirme l'adéquation de la politique menée par notre collectivité au besoin exprimé par le mouvement sportif.

Par ailleurs, ce bon taux de consommation des crédits de paiement confirme que, malgré une rigueur accentuée dans le contrôle des pièces justificatives, les projets retenus ont connu une réalisation rapide et complète.

En 2007, des actions nouvelles notables sont la création d'une Maison Régionale des Sports destinée à héberger le Comité Régional Olympique, les ligues, les comités et d'y amener une attractivité innovante. Il est prévu 4 M _ en AP et 2 M _ en CP. La mise en place d'un programme de soutien au bénéfice des associations et sections sportives dans les lycées, pour rappel, nous étions à 200 M __, passe à 270 M _ en AE. L'achèvement du nouveau stade Yves du Manoir, pour 5 M _ en AP et 7 M _ en CP. Il y a aussi l'organisation de la fête du sport, la poursuite des travaux de la Conférence Régionale des Sports avec une proposition, la mise en place des Assises pour 2007, le financement et la création de centres régionaux d'entraînement, l'attribution d'aides personnalisées aux athlètes de haut niveau pour un montant de 150 000 __, la mise en place d'un team régional à partir du début de l'année pour les Jeux Olympiques à Pékin, team composé d'une vingtaine d'athlètes de la Région. Il y a aussi la poursuite du soutien aux centres de formation des clubs professionnels de la Région, le soutien à une centaine de manifestations dont une dizaine bénéficie d'un accompagnement particulier et, viennent s'ajouter, à titre exceptionnel, des événements comme la Coupe de France des Rallyes, la Coupe du Monde de Handball féminin et bien sûr, la Coupe du Monde de Rugby, 3^{ème} événement planétaire avec une portée économique de plus de 40 jours sur une période extrêmement intéressante entre septembre et octobre 2007.

Je voudrais remercier mon équipe, la direction des Sports et son directeur, Bertrand SADOURNY, Joëlle BARBIER, du Cabinet, le service de la communication, le service du protocole et bien sûr, la Direction Générale. Je voudrais remercier également les élus de la commission des Sports qui m'accompagnent avec son Vice-Président, Jean-Claude GAYSSOT. Le volume d'activités de la direction des Sports représente, en nombre de dossiers, un peu plus d'un mois et demi d'activité de la Région.

Ce budget de 19 M _ doit nous permettre de conforter notre leadership au classement des Régions consacrant le budget le plus important au développement du sport en euro par habitant et doit avoir une double ambition, développer le sport pour tous et renforcer le sport de haut niveau comme outil de promotion.

M. le PRESIDENT. – Je donne la parole à Yves PIETRASANTA, Président de la Commission n° 15 : Développement durable, Environnement, Energies renouvelables, Prévention des risques industriels, Agenda 21.

M. PIETRASANTA, Président de la Commission n° 15. – M. le PRESIDENT, chers collègues, je vais vous expliquer les mouvements dans le budget de l'environnement car cela fait beaucoup de bruit. Vous savez qu'un effort budgétaire sans précédent avait été réalisé en 2006 par rapport à 2005, plus 74,3 %. Il est évident que cette décision qui a permis de rattraper un retard important dans le domaine de l'environnement en Languedoc-Roussillon et de régler plusieurs dossiers pendants ne pouvait être renouvelée chaque année.

Néanmoins, le budget 2007 que nous vous présentons aujourd'hui conserve une augmentation de plus de 50 % par rapport aux mêmes années de référence. Au total, les dépenses s'élèvent en autorisations de programme et d'engagement à

44 820 000 _ et les crédits de paiement passent de 17 683 000 _ à 22 356 000 _ et sont donc en augmentation de 26,5 %, ce qui montre bien la montée en puissance des réalisations.

Ce budget permet de développer des actions nouvelles que nous avons inscrites dans notre programme politique mais aussi, il permet d'aborder de nouveaux programmes de façon conséquente.

En ce qui concerne les enveloppes budgétaires qui font maintenant partie de notre infrastructure environnementale, entre guillemets, je citerai ici, parmi les plus importantes en donnant les chiffres AP/AE puisque les crédits de paiement, soyez-en certains sont mis en œuvre sans problème au fur et à mesure des besoins. Les questions se rapportant au problème de l'eau, M. ALARY l'a développé, depuis la prévention contre les inondations, 35 M _, et pas seulement la réparation des dégâts comme les travaux du Rhône, 1,25 M _, jusqu'aux actions eau et aménagement du territoire que nous avons ajoutées, 68 M _.

Pour le chapitre des énergies renouvelables, les AP/AE 2006 ont été mobilisées pratiquement à 100 %, elles voient leur montant non seulement renouvelé mais encore augmenté. Ainsi, le Fonds Régional de Développement des Energies renouvelables voit son enveloppe portée à 10,65 M _ auxquels il faut ajouter la part de la Région dans le programme Prométhée, 3 M _, la part ADEME inscrite chaque année dans le CPER Etat-Région-ADEME étant augmentée de 1 M _ chaque année. Ce qui fait 6 M _ essentiellement consacrés à la lutte contre les gaz à effet de serre.

Enfin, il faut ajouter à ces crédits, n'oubliez pas, les 15 M _ 2007-2013 du FEDER qui sont dans le CPER qui nous ont été délégués par M. le Préfet de Région, soit environ 2 M _ par an.

Tout ceci permet d'approcher un investissement de l'ordre de 20 M _ par an pour les énergies renouvelables, ce qui induit plus de 60 M _ de travaux, 3 fois plus. Ceci nous classe en valeur relative, mais aussi presque en valeur absolue, en première place des Régions françaises, notamment dans le logement social, 5 000 par an, dans beaucoup de secteurs, solaire thermique, solaire photovoltaïque, chauffe bois énergie, par exemple, développement grand et petit éolien et toutes les autres énergies renouvelables.

A titre d'exemple, sachez qu'en ce qui concerne le développement de l'électricité provenant des capteurs photovoltaïques intégrés aux bâtis et raccordés aux réseaux, la Région Languedoc-Roussillon représente 30 % des investissements faits sur tout le territoire national.

La biodiversité et la préservation du patrimoine naturel conservent un haut niveau, comme l'année dernière, mais il faut noter toutefois sur ce dernier point, patrimoine naturel, que la somme, identique à celle de 2006, sera insuffisante et que nous serons vraisemblablement amenés au cours du budget supplémentaire à la multiplier par 3 compte tenu de notre plein engagement sur les réserves naturelles.

Pour l'éducation à l'environnement, les crédits inscrits sont multipliés par 5 par rapport au budget primitif de l'an dernier. Pour la protection du littoral, 5 M _, plus les 2 M _ d'achat de terrains pour le Conservatoire du Littoral. La lutte contre les

pollutions, les parcs naturels régionaux, 2,7 M €, sont pris en considération selon les besoins évalués.

Enfin, l'innovation importante de ce budget concerne la mise en place opérationnelle de l'Agenda 21 régional. 500 000 € étant inscrits pour le démarrage de l'infrastructure de cette opération dès le 1^{er} janvier 2007 tout d'abord au sein de l'institution régionale. D'autres crédits figurant bien entendu dans les divers chapitres pour les actions régionales dans leur ensemble. Il s'agit là d'un engagement fort que nous avons mis en œuvre lors de la délibération du 29 novembre dernier et qui doit nous placer en première position pour le développement durable. Ceci va nous permettre d'agir de façon transversale de sorte que si le budget de l'environnement tel que je viens de le décrire avoisine les 5 % du budget régional il est facilement doublé si l'on considère les participations figurant dans les autres fonctions, enseignement, lycée 21, haute qualité environnementale, énergies renouvelables dans les lycées, déchets, dans la recherche et l'emploi, bilan carbone des PME, pôle du développement durable Transfert Languedoc-Roussillon, chimie verte ou durable mise en place cette année avec le soutien de la Région, l'agriculture bio avec une ligne spéciale, les pistes cyclables, je ne parle pas des plates-formes multimodales et du rail où un effort est fait, l'action territoriale et l'accompagnement du SRADT avec Eric ANDRIEU.

Ainsi, notre assemblée peut se féliciter d'avoir sorti l'environnement de sa marginalité et de l'avoir intégré comme l'un des piliers fondamentaux du développement durable en mettant celui-ci au cœur des politiques régionales.

Nous procédons, avec une pratique de démocratie participative et de consultation citoyenne, en collaboration avec les associations et les intercommunalités compétentes, ce qui nous permet d'investir dans les meilleurs consensus et avec le maximum d'efficacité.

M. le PRÉSIDENT. – Je remercie M. PIETRASANTA qui, avec d'autres élus, a transformé notre région en région pilote en France pour l'environnement.

Je donne la parole à Fabrice VERDIER, Président de la Commission n° 17 : Habit, Logement, Logement étudiant, Logement social, Renouvellement urbain.

M. VERDIER, Président de la Commission n° 17. – Un budget, cette année, ambitieux qui s'inscrit dans la continuité de notre action en matière d'habitat et qui répond désormais à toute l'action du logement social puisqu'une nouvelle ligne budgétaire vous est proposée en matière de logement privé.

Un budget offensif sur l'ANRU, nous allons conventionner avec toutes les agglomérations qui portent des projets de renouvellement urbain, un budget conséquent sur le logement social qui répond à toutes les problématiques, logements étudiants, foyers de jeunes travailleurs et évidemment, logements sociaux au travers de la production et de la réhabilitation. Cette année, nous avons financé 1 500 logements en production ou en réhabilitation.

C'est un budget de démarrage où on interviendra sur le parc privé en conventionnant sur des actions programmées d'amélioration de l'habitat ou des programmes d'intérêts généraux portés par des Pays.

C'est donc, je crois, une bonne cuvée 2007 qui sera appréciée par l'ensemble des acteurs du logement social et qui jouera pleinement son effet de levier afin, et c'est l'objectif de notre politique, de booster la production de logements sociaux.

C'est aussi un budget qui s'inscrit dans une politique globale avec mes collègues BORE, en matière d'accessibilité des logements, PIETRASANTA qui a brillamment illustré sa politique à travers ce que je qualifierai de logement durable, la recherche d'économie d'énergie et d'énergie renouvelable.

C'est enfin un budget solidaire parce qu'il est social et aussi parce qu'il s'inscrit sur l'ensemble des territoires puisqu'on dote supplémentairement les logements faits dans les territoires ruraux, M. BERTRAND a beaucoup insisté sur ce domaine, et dans les quartiers de zone urbaine sensible. Je crois que c'est donc un budget qui répond pleinement à notre volonté pour un développement harmonieux et solidaire du territoire.

M. le PRESIDENT. – Je remercie M. VERDIER pour la qualité et la concision de son intervention. Les interventions des Présidents de Commission, que je remercie pour avoir respecté les temps de parole et être allés à l'essentiel, étant terminées, je passe à la prise de parole des groupes politiques.

Je donne la parole à M. MOYNIER et à M. BECQUE, pour le groupe des Non Inscrits.

M. MOYNIER, pour le groupe Non Inscrits. – M. le PRESIDENT, merci. Tout d'abord, excusez-moi, sur la forme, en ce qui concerne le fonctionnement de ce débat, je pense qu'il est un peu déplaisant de voir toute cette autosatisfaction et cette auto-congratulations qui n'enrichissent pas le débat et l'alourdissent.

En ce qui concerne le fonds de ce budget, on peut dire qu'il ne va pas dans la nuance. Depuis la première année, on assiste à une hausse fiscale sans précédent. La première année, elle a été à plus de 80 %, la deuxième année, on a doublé l'emprunt, et la troisième année, c'est maintenant les impôts indirects qui subissent cette hausse. Vous comprendrez bien que c'est un choix que nous ne partageons pas, c'est votre choix, celui de votre majorité.

Je tiens à vous rappeler un édito que vous aviez signé le 6 mars 2005 sur le journal de la Région disant que l'augmentation de cet impôt c'était l'équivalent de 6 paquets de cigarettes, de 3 places de cinéma, je vous cite : « précisons aussi que 2 taxes restent à 0, le foncier non bâti, ce qui signifie que le monde rural et les locataires échappent à la hausse, ainsi que la taxe sur les cartes grises car on n'a pas voulu pénaliser les jeunes qui passaient leur permis de conduire. En ce qui concerne la taxe sur le foncier bâti, on estime que les propriétaires de maisons ont connu une envolée des prix formidable ces dernières années et qu'ils peuvent plus facilement faire face à cette augmentation. Quant à la taxe professionnelle, c'est le rôle citoyen des entreprises de participer à l'effort de redressement de la Région ».

M. le PRESIDENT. – Voilà une analyse parfaite.

M. MOYNIER. – Elle vient de vous, on n'en doute pas.

Mais, par rapport à cela, ce n'est pas à vous que je m'adresserai car vous êtes fort de

vos certitudes, c'est plutôt à votre majorité. La première année, vos amis Communistes trouvaient ce matraquage fiscal juste disant que, un peu comme dans la lutte des classes, il est normal que les riches paient et que bien entendu, cela ne pouvait occasionner aucun souci aux chefs d'entreprises en ce qui concerne peut-être la création d'emplois.

En 2005, là aussi, au moment de l'emprunt, personne ne se souciait que l'emprunt d'aujourd'hui était le moyen de faire payer nos enfants et les jeunes de la région par rapport au choix que nous venions de décider, ou que vous aviez décidé.

En 2006, là aussi, je ne comprends pas très bien les élus de votre majorité en ce qui concerne cette hausse des impôts indirects qui touche, je tiens à le préciser, tous les contribuables et cette fois-ci, les plus fragiles. En effet, quand on augmente la TIPP, certes, chaque particulier possédant une voiture est concerné, mais à côté de cela aussi, on augmente bien entendu le coût des transports en commun, le coût des services et, cela sera sans doute plus sensible à Montpellier qu'ailleurs, automatiquement, la taxe d'enlèvement des ordures ménagères. Alors, on ne comprend pas bien entendu et là, je m'adresserai aux élus Verts, comment des élus Verts peuvent se satisfaire de l'augmentation de la TIPP ?

En même temps aussi, quid de ce que vous disiez il y a un an et qui vous réjouissait ? Il y a un an, en ce qui concerne les jeunes, il fallait quand même leur laisser le moyen de passer le permis de conduire sans avoir de fiscalité, cette fois-ci, pour cette année, il faudra qu'ils passent leur permis de conduire mais qu'en même temps, ils mettent la main à la poche s'ils veulent avoir une voiture pour aller au travail ou à l'université.

Le plus surprenant est qu'à l'heure actuelle nous votons tous des budgets. Ce qui me surprend le plus c'est que lorsqu'on vote des budgets dans nos communes, dans les intercommunalités ou au Conseil Général, les mêmes élus de votre majorité tiennent des langages tout à fait différents. Je ne comprends pas très bien. Est-ce le grand écart ? Est-ce un peu de duplicité ? Je suis audois, le Président du Conseil Général a dit que trop c'était trop, qu'il fallait à tout prix arrêter l'impôt et ce, le plus rapidement possible, mais les élus audois ici applaudissent des deux mains pour l'augmentation des impôts. Bien entendu, ce sera à eux d'expliquer pourquoi ils disent blanc d'un côté et noir de l'autre.

En conclusion, je pense que les augmentations des dépenses régionales sont beaucoup plus rapides que celles de la richesse nationale et cela nous inquiète. C'est pour cela que nous voterons contre le budget dans sa totalité.

M. BECQUE, pour le groupe Non Inscrits. - M. le **PRESIDENT**, en complément de ce que vient de déclarer mon Président de Groupe, j'observe que la période au cours de laquelle vous aviez bénéficié de l'état de grâce, c'est-à-dire « c'est la faute des prédécesseurs » est en train de s'achever. Vous avez eu une petite bouffée d'oxygène, celle des transferts de compétences, déjà nous en avons parlé l'année dernière alors qu'il n'y avait pas d'incidence budgétaire, nous en reparlons cette année, il faudra trouver autre chose pour l'année prochaine parce que, de toutes façons, on en vient maintenant à l'examen de ce qu'est la réalité pratique de la politique que vous nous proposez et à laquelle nous n'adhérons pas.

Cette politique, à mon sens, se caractérise sur deux axes, d'une part, une grande habileté sur les effets d'annonce et d'autre part, une tendance que j'ai dénoncée à de multiples reprises sur la centralisation des actions de la Région sur Montpellier et son agglomération.

Sur les effets d'annonce, j'ai essayé de reprendre quelques chiffres. Vous nous annoncez un taux d'exécution du budget prévisionnel 2005 à hauteur de 84 % mais si on veut bien rapprocher ce taux de la part affectée au remboursement de la dette ou à son réaménagement, on s'aperçoit que, hors mouvements financiers, la réalité de l'exécution du budget que vous nous avez proposé l'année dernière n'est qu'à 66,6 %, c'est-à-dire bien en dessous des prétentions que vous aviez et de la moyenne des autres Régions. Si on prend au hasard, je ne citerai que quelques exemples, des programmes régionaux, nous constatons une évolution à la baisse par rapport au BP 2006, économie rurale et littorale, moins 9,41 %, éducation, enseignement secondaire, moins 2,45 %, investissements actions territoriales, moins 1,69 %, investissements culture et patrimoine, moins 15,22 %. Ce sont vos chiffres. Le seul qui soit en augmentation constante régulière et à nouveau, cette année, dans des proportions importantes, ce sont les dépenses de fonctionnement qui, elles, augmentent de 24,5 %. Autrement dit, nous investissons de moins en moins et nous ne réalisons, pour l'heure, qu'une seule chose, c'est d'alourdir le coût de la machine de fonctionnement, ce qui me paraît être de nature à transférer la dette pour le futur à ceux qui viendront après vous.

Sur quelques éléments précis au titre des effets d'annonce, j'ai écouté avec beaucoup d'attention ce que M. LEVITA nous a dit tout à l'heure au sujet des lycées et la demande de précision que vous lui avez adressée. J'avoue que j'ai un peu de mal à comprendre parce que si je me reporte à ce qui a été écrit sous votre responsabilité concernant les réalisations de lycées, en 207, vous nous dites à la page 106 du rapport, deux lycées neufs seront mis en service à la rentrée 2007. Le chantier pour un 3^{ème} lycée dont la mise en service est prévue pour la rentrée 2008 sera ouvert, il y a fortement à parier qu'à la rentrée 2008, il ne sera pas fait. Cela en fait trois. Pour les autres, ce sont des études qui sont engagées, des appels d'offres qui sont ouverts. Ce qui veut dire que, par rapport aux propositions que vous aviez faites pendant la campagne électorale, je me souviens de douze lycées annoncés, par rapport aux déclarations que vous aviez faites sur les précédents budgets où vous aviez parlé de neuf, nous sommes aujourd'hui à une perspective de trois à l'horizon 2008 et encore n'est-on pas sûr de la réalisation pour 2008 pour ceux qui étaient de surcroît lancés avant, je pense en particulier au lycée de Canet. Je dis que vous avez parfaitement réussi l'effet d'annonce et que, très probablement, les électeurs vous ont cru sur ce point mais que la réalité d'aujourd'hui, après deux pleins exercices budgétaires, est que vous ne parvenez pas à accomplir les engagements que vous nous annonciez.

Effet d'annonce encore sur un certain nombre d'éléments qui ont défrayé la chronique par rapport à vos alliances majoritaires. Nous avons entendu que pour rallier certains élus qui n'étaient plus d'accord, on créait une délégation aux Droits de la Femme, on en a créé une autre à la suite d'une autre difficulté concernant les droits de l'homme et la lutte contre le racisme et que voit-on dans le budget ? 100 000 _ pour la délégation aux droits de la femme, 200 000 _ pour la délégation contre le racisme, c'est-à-dire tout juste de quoi créer un ou deux emplois salariés au sein de la Région. C'est aussi un effet d'annonce, il a parfaitement réussi puisque,

semble-t-il, il vous a permis de ressouder au moins en apparence votre majorité mais cela ne constitue pas, me semble-t-il, une politique régionale réaliste.

Un point également, toujours au titre des effets d'annonce, en ce qui concerne la politique de promotion viticole. Vous avez demandé aux organisations viticoles de la région de se regrouper et vous leur avez indiqué, c'est consigné dans les procès-verbaux, que chaque fois qu'ils mettraient un euro pour la promotion de la marque « Grand Sud », vous mettriez un euro également. Ils ont monté un budget qu'ils ont approuvé, toutes associations confondues, tous syndicats confondus, à hauteur de 7,5 M _ et que voyons-nous apparaître dans le budget pour la part de la Région ? 2,5 M _ . J'exprime ici l'inquiétude de ces organisations professionnelles qui ont, d'ores et déjà, engagé des actions sur la base de ce que vous aviez indiqué et qui vont se trouver devant des difficultés pour les financer si le budget est aujourd'hui adopté.

Alors, effets d'annonce d'une part, centralisation d'autre part, M. GAYSSOT vous dit que nous avons augmenté considérablement la part de l'investissement ferroviaire, oui, mais avec une bonne part d'investissement qui sera sur la Ville et l'Agglomération de Montpellier avec une nouvelle ligne de tramway. M. CODORNIU nous dit que nous avons augmenté également la part d'investissement en matière sportive, c'est vrai, mais on va aussi financer pour moitié le stade de Montpellier alors que la cote de participation de la Région sur les autres stades ne dépasse pas 25 %, je dis que nous poursuivons une politique de centralisation qui est à l'opposé de ce qu'est la vocation d'aménagement du territoire dans notre région. C'est la raison pour laquelle, sur le chapitre des dépenses, nous ne voterons pas votre budget.

M. le PRESIDENT. – Je donne la parole à Mme MEUNIER-POLGE et à M. LENTHERIC, pour le groupe Verts et Citoyens.

Mme MEUNIER-POLGE, pour le groupe Verts et Citoyens. – Le budget que nous allons voter ce jour est d'importance puisqu'il va, à mi-mandat, valider des politiques qui atteignent désormais une vitesse de croisière et que le contrat de projets, signé il y a trois jours, conforte amplement.

Les transferts de compétences de l'Etat, ports, AFPA, aéroports, sans compter le bon millier de TOS et l'ouverture de deux nouveaux lycées, génèrent en grande partie les 13,4 % d'augmentation des dépenses évaluées à 962 M _ pour 2007.

Dépenser dans l'intérêt de tous, c'est bien le sens des politiques que nous menons, comme c'était le sens de la liste « Union Toute » qui a porté notre majorité de gauche aux commandes d'une région laissée en déshérence par la droite et l'extrême-droite. On ne reviendra pas sur la TIPP que nous avons votée, sauf à rappeler que les Verts souhaitent la diminution de la consommation de carburants d'une façon générale, ce qui signifiera une diminution des ressources financières de la Région.

Pour l'essentiel, après deux années d'exercice, les engagements sont presque tenus. La hausse conséquente du budget régional ne traduit pas seulement les nouvelles charges décentralisées mais bien l'affirmation et le renforcement d'orientations clairement définies.

Vous me permettrez ici, au nom du groupe Verts, de relever certaines d'entre elles dont nous avons lieu d'être satisfaits.

En premier lieu, je parlerai de l'agriculture biologique. Notre Région est la deuxième de France, par sa surface consacrée au bio. Le budget 2007 confirme le soutien apporté à cette agriculture qui seule préserve l'environnement, garantit la qualité des produits et par conséquent la santé, notre santé à tous. A cet égard, nous nous réjouissons que, comme nous l'avions demandé, le Conseil Régional propose aujourd'hui de prendre en charge une partie des frais de la certification, entre 250 et 500 €, jusque-là à la seule charge des exploitants. Mais nous attendons avec impatience une généralisation des repas bio dans les lycées, encore trop lente à notre goût, si je puis dire, et qui contribuerait à la fois à la santé de nos enfants et au développement de la filière tout entière en Languedoc-Roussillon.

Pour ce qui est de l'économie sociale et solidaire dont j'ai délégation, son budget double pour atteindre les 2 M €. L'économie sociale et solidaire est désormais réellement reconnue comme un pan à part entière de l'économie régionale qui plus est dotée d'un fort potentiel de croissance et de création d'emplois.

En matière de développement durable et d'environnement, la Région Languedoc-Roussillon s'affirme comme la première de France quant aux projets sur les énergies renouvelables. Je n'oublie pas le programme sur la biodiversité et nous nous félicitons de la participation exceptionnelle de la Région aux côtés du Conservatoire du Littoral pour l'acquisition de plus de 1 000 hectares aux Salins du Midi alors que les risques de spéculation foncière sont considérables sur ce territoire.

Enfin, le lancement de l'Agenda 21 tant attendu, il devrait faire à terme de notre région, une région exemplaire quant au développement durable.

Sur un autre plan, en matière de formation professionnelle, je soulignerai avec force et intérêt l'entrée anticipée de l'AFPA dans le giron régional qui va nous permettre de poursuivre et de développer les formations adaptées aux spécificités de notre territoire, de ses habitants et de ses entreprises. Sans oublier la mise en place des écoles de la 2^{ème} chance qui constitueront une réponse adaptée et concrète aux jeunes en très grande difficulté.

Nous notons aussi pour la première fois, après trois ans, la délégation aux droits des femmes qui bénéficiera d'une ligne de crédits. Permettez-nous, messieurs, de nous en féliciter.

En revanche, si l'on peut et doit se féliciter de la création de la délégation à l'antiracisme et aux droits de l'homme, nous n'en déplorons pas moins les conditions déplorables qui l'ont vu naître.

Un gros regret, tout de même, l'absence de ligne budgétaire sur la coopération décentralisée pour laquelle la Région reste toujours étrangement inactive.

J'ajouterai que dans tous ces domaines, particulièrement chers au cœur des Verts, les progrès accomplis ne se jugent pas seulement aux montants financiers, certes très importants, qui y sont aujourd'hui consacrés, ils se mesurent aussi à l'aune de la

confiance restaurée et de l'élan insufflé aux acteurs de terrain concernés, femmes et hommes du Languedoc-Roussillon. A cet égard, nous, les Verts, pensons pouvoir porter à notre crédit de vraies réussites.

Certes, tout n'est pas pour le mieux dans la meilleure des majorités possible. L'union fait la force mais elle ne saurait gommer les différences. Il en est une de taille qui, sans être le point de la division entre nous, est source de profond désaccord, je veux parler de la question des transports amplement débattue mais pas ici, à l'occasion du débat public sur le VRAL. Il faut resituer cette question dans son contexte plus généralement du réchauffement climatique car le trafic routier qui croît encore de 5 % par an constitue la première contribution aux émissions de CO₂. Une politique des transports ambitieuse et volontaire est aujourd'hui impérative. Vous accorderez aux Verts qu'il ne s'agit pas là d'opportunisme tant les écologistes ont fait et font preuve de constance en la matière.

Comme le développement durable en est l'horizon, la lutte contre les gaz à effet de serre doit être le cap de l'action publique régionale. C'est déjà le cas avec de très conséquents soutiens aux énergies renouvelables mais on peut aller plus loin en développant l'éolien et ce devrait être aussi le cas en affirmant, pour les années qui viennent, la primauté du rail sur la route.

Nous nous félicitons de pouvoir voter ce budget par chapitre. Ceci nous permettra d'affirmer clairement nos positions, favorables sur l'essentiel de ce budget, mais plus que réservées quant aux transports. Avant de donner la parole à Michel LENTHERIC, je tiens à dénoncer, au nom des Verts, les propos navrants de Claude ALLEGRE, spécialiste des profondeurs terrestres, il se croit obligé de partir dans les nuages et d'élaborer des élucubrations sur l'atmosphère en contradiction avec 99 % des climatologues et les conclusions du Groupe d'Etudes Internationales sur le Climat, grâce auquel nul ne peut aujourd'hui contester la réalité du réchauffement planétaire et de son origine humaine. Ceux qui risquent de le payer cher et même très cher sont nos enfants, pas nous.

M. LENTHERIC, pour le Groupe Verts et Citoyens. – J'ai la lourde tâche au nom de notre groupe de conclure sur ce budget 2007. Comme vient de le dire Marie MEUNIER-POLGE et comme nous l'avons signalé lors de notre intervention en DOB, ce budget présente une lacune majeure en matière d'investissements sur les transports. Il n'est pas contestable de voir un chiffre de 200 M _ consacrés aux TER, achat de nouveau matériel, gares, billetteries, qui entrent dans la compétence première du Conseil Régional et représentent des avancées formidables par rapport à la politique d'investissement médiocre menée par la droite, mais cela ne doit pas masquer que l'effort pour régénérer et moderniser la totalité des voies du réseau ferré régional s'élève à 280 M _, pour permettre justement aux TER d'irriguer l'ensemble du territoire régional représentant ainsi une véritable alternative à la route.

285 M _, c'est l'effort à faire avec l'ensemble des partenaires concernés jusqu'à la fin de notre mandat, soit 90 M _ par an. Hors ce budget 2007 prévoit seulement 20 M _ sur ce sujet, somme dérisoire au regard de l'enjeu que constituent les rejets de CO₂ dus au transport qui contribuent pour 30 % à l'effet de serre. C'est d'autant plus attristant que tous les experts internationaux, sauf ALLEGRE, sont d'accord sur la réalité du réchauffement climatique et alertent sur ses effets potentiellement dévastateurs. Il y a urgence écologique, ce n'est pas la première fois qu'on le dit. La

Région ne peut pas attendre, elle doit se donner les moyens d'agir, et s'abriter derrière le désengagement de l'Etat pour ne pas investir sur la rénovation du réseau ferré est une position intenable, surtout que la majorité régionale, ici, appelle de tous ses vœux à un changement politique, ce qui nous mettrait en position de partenaire et non d'opposant politique. Au regard des menaces qui pèsent sur notre planète, nous ne devons pas entrer dans ces guéguerres qui, en quelque sorte, sont un peu criminelles pour les citoyens.

Nous mettons 20 M _ seulement, là où il en faudrait 90 pendant trois ans. Alors, j'interpelle aujourd'hui le groupe Communiste et son très sympathique Vice-Président, M. GAYSSOT, sur ce sujet dont ils ont la responsabilité et sur lequel ils sont inaudibles. Il semble que le PC et le PS soient frappés d'amnésie car pendant la campagne des régionales, nous avons fait de la rénovation du réseau ferré régional un combat commun avec un affichage emblématique au travers de la ligne Béziers-Neussargues. Le groupe Communiste est plus enclin à des agitations sympathiques qui n'auront malheureusement aucun effet contre le réchauffement de la planète.

A ce jour, nous n'avons pas réussi à avoir un débat démocratique sur la politique des transports en Languedoc-Roussillon et c'est regrettable car nous étions d'accord pour gérer ensemble cette Région sur la base d'une démocratie participative réelle. Aussi, nous demandons, ici, l'organisation de ce débat dès le début 2007. Ce débat n'a pas eu lieu et des signes ne vont pas, à notre avis, dans le bon sens. 46 M _ d'investissements programmés sur la route face aux 20 M _ seulement aux voies ferrées, c'est en soi un renoncement politique à faire du rail une véritable alternative à la route. Pourtant, certains hommes politiques ici, et non des moindres, ont décidé à l'Agglomération de Montpellier d'investir 1 milliard d'euros pour les lignes 1 et 2 du tramway montrant ainsi que, quand la volonté politique existe, on trouve les financements même quand l'Etat ne tient pas ses engagements. Cette absence de débat démocratique, cette insuffisance budgétaire sur la rénovation et la régénération des voies ferrées régionales et ce défaut de volonté politique de faire du rail une alternative à la route conduisent notre groupe à ne pas voter ce chapitre transports. Nous demandons la reprise des discussions sur ce sujet dès le début 2007 et notre groupe s'abstiendra sur le vote de ce chapitre.

M. le PRESIDENT. – Je donne la parole à M. JAMET, pour le groupe Front National.

M. JAMET, pour le Groupe Front National. – M. le PRESIDENT, nous avons déjà expliqué, lors de la dernière session, les raisons pour lesquelles nous ne voterions pas ce budget primitif. Est-il besoin d'y revenir puisque le document que nous avons sous les yeux est la copie conforme de celui dont nous eûmes l'occasion de discuter ? Notre position, comme la vôtre, reste identique, je la résumerai brièvement, trop d'impôts, trop d'emprunts et pour conséquence un budget souffrant d'obésité chronique.

S'il ne s'agissait pour vous que du rang à tenir au regard des autres collectivités locales, le but poursuivi est atteint. Votre budget se situe, en effet, au même niveau que celui du Conseil Général de l'Hérault, 1 milliard 100 millions d'euros, mais justement, à propos du budget présenté par votre ami, André VEZINHET, et notre collègue Michel GAUDY ne nous démentira pas sur ce point, des niches d'économies à venir ont été cherchées du côté des dépenses hors champs décidées par l'assemblée départementale de l'Hérault, 138 M _ pourraient être ainsi économisés

soit 1/8^{ème} du budget total. Serait-il possible de connaître un jour le chiffre des interventions hors compétence de notre assemblée et d'y puiser, peut-être, quelques sources d'économie pour l'avenir ?

Je parlais tout à l'heure de l'augmentation exponentielle des impôts et emprunts. Pour ceux-ci, notre capacité de désendettement s'élèverait aujourd'hui à 2,3 ans, c'est-à-dire fin 2007, soit un délai à peu près équivalent, 2,4 ans, à celui que nous avait légué l'ancien régime. Dans ces conditions, comme le chantonnait notre Président à l'Assemblée Nationale en 1986, je ne parle pas de François MITTERRAND mais de Jean-Marie LE PEN, « c'était pas la peine, c'était pas la peine, c'était pas la peine, assurément, de changer de gouvernement, c'était pas la peine, c'était pas la peine, assurément, de changer de gouvernement." »

Pour ce qui concerne les interventions hors compétences, les bourses, les allocations doctorales, le réseau routier, la santé, l'enseignement supérieur et en général pour tout ce qui concerne l'endoctrinement des femmes, des jeunes, des citoyens, que ce soit la lutte contre le racisme ou pour les droits des femmes, dans le but inavoué de conserver une majorité réduite au caquet, nous ne pouvons que désavouer une dérive sectaire et coûteuse qui obère dangereusement les finances de la Région.

De façon anecdotique, puisque de toutes façons, vos propositions dans l'ensemble ne nous satisfont pas, je vous citerai deux points importants de votre rapport sur lesquels nous ne pouvons vous délivrer de satisfecit.

Je veux parler en premier lieu des lycées. Vous nous annonciez, dans votre programme électoral, la construction de douze nouveaux établissements scolaires, prévision prudemment révisée à la baisse par la suite. Nous en sommes parvenus actuellement au chiffre de neuf, plus raisonnable au vu des investissements programmés. Ainsi, nous promettez-vous pour l'année à venir la livraison de deux lycées neufs qui auraient dû être terminés en 2005 et prévoyez-vous un budget de 35 M _ en crédits de paiement pour la réalisation de ces projets. Nous sommes aujourd'hui à mi-mandat, comment, au rythme actuel des investissements, parviendrez-vous à dépenser dans les trois ans à venir le milliard annoncé à sons de trompes et de publicité mensongère ? C'est la preuve par neuf que nous ne mettrons au mieux à la disposition des lycéens que cinq ou six nouveaux établissements à la fin de votre mandat.

Pour ce qui est du budget de communication, dont l'importance apparente, 9 M _, est sans doute sous-évaluée puisqu'en cherchant bien dans le dédale des interventions et des subventions régionales, d'autres dépenses relatives à la propagande et à la publicité pourraient s'y ajouter faisant de ce chapitre un des postes-clé du budget primitif, nous estimons que celui-ci, surtout lorsqu'il s'adresse à la population locale, est excessif voire inutile, sauf si son but, inavoué et inavouable, est tout simplement de vanter les réalisations de notre Assemblée et de son Président en vue de prochaines échéances électorales.

En définitive, le contribuable, qu'il soit occitan ou catalan, n'émettra en cette fin d'année qu'un seul souhait, que la Région descende de ses épaules et sorte la main de sa poche. Ce n'est malheureusement pas en 2007 que ses vœux seront exaucés.

M. le PRESIDENT. – Je donne la parole à M. GARINO, pour le Groupe Communiste et Citoyen.

M. GARINO, pour le groupe Communiste et Citoyen. – M. le PRESIDENT, on ne peut pas engager le débat sur le budget primitif sans évoquer les politiques nationales qui pèsent sur son élaboration et compliquent les équilibres budgétaires. C'est aussi l'avis du Conseil Economique et Social Régional qui constate, pour le déplorer, je cite : « le désengagement de l'Etat. » Cette situation n'a pas échappé non plus aux élus qui viennent d'assister aux Congrès Nationaux de l'Association des Maires de France et de l'Association des Régions de France. Au nom de la Commission des Finances de l'AMF, le maire UDF de Sceaux a souligné que la crise des finances locales est devant nous de la façon la plus sûre qui soit. Deux rapports d'experts, l'un remis au Gouvernement, l'autre au Conseil Economique et Social, révèlent que les finances locales sont en état de choc. Ils réclament une remise à plat et appellent à une réforme de la fiscalité locale avec, certes, des approches différentes et quelques fois opposées, au nom de la maîtrise des dépenses publiques.

Il y a vraiment urgence à engager une grande réforme de la fiscalité locale. L'étranglement financier des collectivités et la mise en cause de leur autonomie sont méthodiquement organisés par le pouvoir en place. A quoi se heurtent les collectivités régionales, et la nôtre en particulier, pour élaborer leur budget ? Aux transferts de charges insupportables de l'Etat, au plafonnement des recettes de la taxe professionnelle, au bouclier fiscal en faveur des plus riches, à la diminution drastique des crédits pour les contrats de projets Etat-Région, à l'abandon des politiques nationales de solidarité, à la volonté du Gouvernement de transformer les collectivités en sous-traitants de sa politique.

Tout est fait au plan national comme au plan local pour alléger la fiscalité des plus riches, personnes ou entreprises, et faire payer les ménages, les usagers. L'explosion des impôts locaux et la fiscalité indirecte la plus injuste est organisée. A tel point que dans la fiscalité régionale 2007, le produit TIPP fait jeu égal avec celui du foncier bâti et passe devant le produit de la taxe professionnelle. A ce rythme, la TIPP deviendra la première taxe régionale, ce qui constituerait une grave injustice fiscale.

Le budget de la Région prend de plein fouet la réalité de ces politiques nationales. En effet, dans la compensation des transferts de compétences pour 2007, il manque, comme vous l'avez dit, 20 M €, le plafonnement des recettes de la taxe professionnelle prive la Région de 25,4 M €. Ce qui fait un manque total de recettes de 45,5 M €, soit 23 points d'impôt. Autre handicap pour les recettes budgétaires, c'est le rétrécissement de la solidarité nationale au travers des dotations de l'Etat. En 2005, lors du vote de notre premier budget, le volume des dotations de l'Etat représentait 44,4 % du budget, aujourd'hui, il se situe à 38,1 %.

Enfin, le budget n'est pas seulement pénalisé par les politiques nationales, il l'est aussi par les politiques régionales de l'ancienne majorité, il y a encore l'ardoise des engagements antérieurs de M. BLANC, sans financement correspondant, pour un montant de 124 M €, soit 15 % du budget d'intervention. Imaginez ce que cela représente en pression fiscale directe ? 65 points d'impôt.

Dans ces conditions contraignantes et face à la volonté de la majorité de poursuivre et d'amplifier les engagements pris en 2004, on peut mieux comprendre pourquoi sur les trois derniers budgets, les autorisations de programme ont été multipliées par deux et les crédits de paiement augmentés de 80 %. Le vote de ce troisième budget est d'autant plus important qu'il est le budget primitif de la mi-mandat, c'est donc un bilan d'étape attendu, un moment d'évaluation des politiques nouvelles engagées et du chemin restant à parcourir pour atteindre les objectifs fixés. Si nous procédons à un examen exhaustif des budgets depuis 2004, mais le temps nous est limité, nous n'aurons pas de mal à voir que nous sommes passés d'une collectivité régionale proche de la panne à une autre collectivité régionale qui avance et obtient des résultats. C'est vrai dans le domaine des compétences majeures pour lesquelles l'engagement a été pris d'y consacrer le plus gros des moyens budgétaires, c'est chose faite, 695 M €, soit 85 % des interventions de la Région. C'est près de 294 M € supplémentaires qui sont mis sur ces compétences majeures, soit une progression de 73,5 %. C'est ainsi que la compétence ferroviaire et infrastructures pilotée par Jean-Claude GAYSSOT est devenue le premier poste budgétaire, les moyens sont là pour accroître l'offre ferroviaire de 20 %, soit plus de 80 circulations créées et le renouvellement du matériel roulant.

La progression des moyens budgétaires est de même ampleur dans d'autres domaines de compétences majeures, que ce soit la formation, l'apprentissage, l'éducation, les lycées. Même si nous pouvons souhaiter tous qu'on accélère les chantiers de rénovation des lycées et des nouvelles constructions, nous savons qu'il n'est pas facile de rattraper le retard pris dans ce domaine par l'ancienne majorité, mais ce qui est jeu c'est l'avenir de la jeunesse du Languedoc-Roussillon. Aussi, plus que jamais, cette compétence éducation doit rester la priorité des priorités.

Ce budget 2007 confirme que la solidarité régionale n'est pas un vain mot. On l'a vu avec l'énorme progression des moyens budgétaires mis sur les compétences majeures. On peut faire le même constat en ce qui concerne les interventions en Région sous le chapitre « Vivre en Région », avec notamment le budget Action territoriale. Depuis 2004, les interventions « Vivre en Région » ont été multipliées par trois pour atteindre 95 M €, le budget de la culture et du patrimoine a été multiplié par trois, celui de l'environnement par trois également et celui du sport par plus de cinq. Il n'y avait pas de ligne budgétaire pour la Santé et le Handicap dont la nouvelle politique régionale a retenu toute l'attention des instances régionales, et la Région devient une Région pilote. Il n'y avait pas de ligne budgétaire pour la Jeunesse et l'action en sa direction devient lisible et positive avec l'Observatoire et le Conseil Régional de la Jeunesse. Le dispositif des écoles de la 2^{ème} chance permet au jeune public en rupture avec le système scolaire de bénéficier d'une réactualisation des savoirs de façon à intégrer le monde du travail dans des conditions plus favorables et il sera déployé sur l'ensemble du territoire.

Nous nous réjouissons que cet apport des élus du groupe Communiste et Citoyen ait été partagé par l'ensemble de la majorité. Comme nous nous félicitons que la présentation de votre rapport, M. le PRESIDENT, acte la mise en place de la délégation pour la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie avec une ligne budgétaire de 200 000 €. A ceux qui ici et ailleurs considèrent cette délégation comme un plat de lentilles, nous allons montrer comment une Région peut mobiliser l'ensemble des acteurs, institutions, associations, pour faire de 2007 l'année de lutte

contre les discriminations, d'ailleurs, dix propositions sont en route pour appuyer cette action.

Enfin, un examen attentif et objectif du budget montre que pour faire face aux besoins des populations de la Région et aux compétences transférées que la collectivité régionale n'a pas choisies, nous sommes bien confrontés au problème de l'insuffisance des recettes et ce problème deviendra de plus en plus aigu dans la perspective de la prévision démographique de 800 000 habitants supplémentaires d'ici 2030. Aussi, et ce sera notre conclusion, pour mettre en œuvre des politiques nouvelles de la majorité et préparer le futur de cette région, il faut que notre assemblée réclame avec force et l'intervention des citoyens une réforme profonde de la fiscalité, réforme qui devrait enfin être placée au cœur des débats des prochaines échéances électorales, condition pour un avenir satisfaisant des Régions et de la nôtre.

M. le PRESIDENT. – Je donne la parole à M. COUDERC et à M. DOMERGUE, pour le Groupe UMP.

M. COUDERC, pour le Groupe UMP. – M. le PRESIDENT, vous me faites penser au docteur Diafoirus, le docteur Diafoirus prétendait guérir ses patients en infligeant des saignées, si vous me permettez, je dirai que dans ce domaine-là, vous êtes un grand saigneur, s a i, bien sûr.

M. le PRESIDENT. – Et je suis prêt à vous soigner.

M. COUDERC. – Après l'énorme saignée de 2005, 80 %, vous avez persisté en 2006, vous persistez encore en 2007. C'est-à-dire que vous saignez les entreprises, les particuliers et c'est ainsi que vous prétendez améliorer la santé de la Région. Chacun peut imaginer quel risque d'être le résultat. En outre, je m'aperçois que la boulimie fiscale est contagieuse. En effet, j'ai entendu récemment intervenir celui que vous avez très affectueusement surnommé « monsieur pièces jaunes » et celui-ci a annoncé une saignée générale de tous les contribuables s'il lui arrivait de revenir au pouvoir. On se rend compte que dans ces conditions, le remède est exactement à l'inverse de ce que font tous les grands pays dans le monde qui cherchent, au contraire, à alléger les charges plutôt qu'à les alourdir.

Je m'aperçois également que vous risquez, me semble-t-il, d'être frappé d'amnésie. Je lis dans le compte-rendu de la séance du 28 février 2005, vous me direz que les promesses n'engagent, comme chacun le sait, que ceux qui les écoutent, je vous cite : « j'ai préféré, avec vous les membres de la majorité, mettre le paquet cette année, une fois pour toutes et ne plus augmenter les impôts dans les cinq ans qui viennent, c'est un choix délibéré. » Effectivement, très délibéré, chacun peut s'en rendre compte aujourd'hui.

Amnésique, mais comme je l'avais dit lors du débat d'orientation budgétaire, champion de la mystification. Il y a en effet un fossé, voire même un gouffre, entre ce qui est annoncé et ce qui est la réalité. On a pu s'en rendre compte lors des dernières décisions modificatives puisqu'on a vu que le budget 2006 était modifié en profondeur dans la mesure où vous n'avez pas consommé de très larges pans des crédits consacrés notamment aux lycées et à l'environnement et vous nous aviez fait un exercice de contorsion pour nous expliquer que c'était la faute aux autres, etc...

Donc, le budget qu'on avait voté en 2006 ne ressemble pas du tout à celui qui arrive en fin d'année. Mais au-delà de cela, et on peut imaginer qu'il en sera de même pour 2007, on s'aperçoit que tout est en trompe-l'œil. Vous affichez 22 % d'augmentation des dépenses d'investissements, or, quand on enlève le service de la dette, on s'aperçoit que les dépenses d'investissements n'augmentent que de 9 % en réalité et avec un certain nombre de points sur lesquels on est effaré. Vous annoncez le renforcement de l'action territoriale, moins 1,7 % d'investissements, vous annoncez un renforcement de l'action pour l'enseignement secondaire, en recul de 2,5 %, par rapport à l'an dernier. Renforcement de tout ce qui est économie rurale, littorale, touristique, moins 9,5 % des crédits d'investissements. Pour la culture et le patrimoine dont vous faites une vitrine, moins 15 % de crédits d'investissements.

Quant aux dépenses de fonctionnement, elles augmentent de 25 %, c'est tout à fait dans le style de ce que vous et vos amis avez l'habitude de faire.

M. le PRESIDENT. – Vous voulez payer les TOS avec de la monnaie de papier ?

M. COUDERC. – Et j'ai été effaré de lire une baisse pour les dépenses d'enseignement supérieur et de recherche. Au total, vous nous faites de grandes annonces médiatisées qui ne se traduisent pas dans la réalité et tout cela, évidemment, la saignée des habitants de la Région. Nous voterons donc contre la balance générale du budget 2007.

M. le PRESIDENT. – Voilà une surprise.

M. DOMERGUE. – Je voudrais aborder le problème de la compensation, à l'euro près, qui a été associé au transfert de compétences. Je pense que vos services vous ont transmis, M. le PRESIDENT, le rapport Laffineur sur l'exécution de ce transfert et sur le respect du transfert à l'euro près et vous n'êtes pas sans savoir que le cosignataire de ce rapport, à l'Assemblée, on fonctionne de manière équilibrée, n'est autre que Augustin BONREPOS, Socialiste, ce qui a, bien évidemment, vous le comprenez, mis en difficulté vos amis socialistes devant un rapport qui disait que le transfert des compétences avait été associé à un transfert du financement entre 94 et 96 % de réalisations. Ce qui veut dire que vous essayez de vous draper derrière le désengagement de l'Etat au profit des Régions qui récupéraient les compétences sans les financements, or, vous savez comme moi que c'est faux.

Que peut-on constater ? On peut constater que pour notre Région la compensation a été responsable d'un déficit de 2 M _ en 2006 et de 20 M _ en 2007, potentiel. Ce qui, si on admet le fait qu'elle ne serait pas exhaustive à 100 %, les 6 % qui restent feraient une compensation nécessaire de 21 M _ et, en contrepartie, que voyons-nous ? Nous voyons que parallèlement à cela, pour la période 2005-2007, la ponction fiscale effectuée sur les ménages s'élève à 330 M _, ce qui veut dire que la résultante est un accroissement de la fiscalité locale de 310 M _. Vous allez donc au-delà, pour des raisons que nous pouvons comprendre, de cagnotte budgétaire, que vous masquez aujourd'hui par des remboursements d'emprunt, pour emprunter demain et vous permettre de réaliser, à la veille de la période électorale, tout ce qui va vous permettre d'être réélu. Nous comprenons la stratégie. Mais parallèlement à cela, le prince consort, M. HOLLANDE, annonce partout qu'on va alourdir la fiscalité, supprimer le bouclier fiscal, ce qui veut dire qu'alors que nous savons tous que le taux d'imposition cumulé, impôts nationaux et impôts locaux, n'a pas diminué, vous

allez encore avoir une augmentation, si par malheur vous arriviez aux affaires en mai prochain, de la fiscalité nationale. Parallèlement à cela, ce matin même sur RTL, Jean-Louis BIANCO disait, au nom de Ségolène ROYAL : « nous n'augmenterons pas les impôts. » Il y a une cacophonie qui est en train de s'installer. Il faut que vous compreniez que l'impôt tue l'impôt et que si vous aviez une politique raisonnable, vous géreriez la Région différemment. L'objectif ici aujourd'hui n'est pas de créer des impôts supplémentaires mais de créer des emplois. Lorsque vous avez été élu, soi-disant pour créer de l'emploi, la première chose que vous avez faite a été de fiscaliser encore plus la Région, d'augmenter les prélèvements sur les entreprises, ce qui nous met encore plus aujourd'hui en grande difficulté. Alors, de grâce, soyez cohérents. C'est la raison pour laquelle nous ne voterons pas ce budget.

M. le PRESIDENT. – Je donne la parole à M. NAVARRO, pour le Groupe Socialiste et PRG.

M. NAVARRO, pour le Groupe Socialiste et PRG. – M. le PRESIDENT, mes chers collègues, je trouve que nos amis de la droite régionale ne manquent pas d'air, nous n'avons pas du tout les mêmes données, je ne sais pas ce qu'a voté BONREPOS à l'Assemblée comme rapport, mais moi je sais ce qu'a écrit Eric DOLIGE, Sénateur UMP, et il fait à peu près le même constat que moi, que je vais essayer de vous développer.

Le budget 2007 marque un tournant dans la gestion de notre collectivité et pas des moindres. Avant de développer les grands axes de notre politique, je voudrais insister sur ce changement structurel qui va affecter progressivement et durablement les comptes de la Région et qui ne peut être ignoré par nos concitoyens.

Les transferts de compétences prévus par la loi de décentralisation de 2004 ont alourdi de façon significative les dépenses de notre collectivité. L'Etat a, sur le papier, assuré les financements correspondants en attribuant une partie de la TIPP mais il n'a pas correctement évalué le montant de cette compensation, contrairement à ce que dit M. DOMERGUE. Contrairement à ce qu'il annonce, il ne compense pas à l'euro-l'euro les transferts de charges. Aujourd'hui, force est de constater que le compte n'y est pas. Le récent rapport du Sénateur UMP, Eric DOLIGE, ne fait pas un constat différent du mien. Chez nous, rien que dans le domaine de l'enseignement secondaire, le transfert des personnels des lycées entraîne un surcoût de 10 M €, au total c'est 20 M € qui ne seront pas compensés par le seul transfert de TIPP.

En ce qui concerne les lycées neufs, oui, nous réalisons trois lycées neufs promis par Jacques BLANC pour lesquels n'existait aucun début de réalisation et de financement. Que des effets d'annonce. Sur 2010, les lycées promis seront totalement réalisés, du moins réellement engagés et matériellement et financièrement tenus.

Mais le plus grave, et c'est ce que je veux dénoncer avec force, c'est que l'écart entre les dépenses de fonctionnement liées à la décentralisation, et cela M. DOMERGUE ne l'a pas dit, et les ressources transférées va inévitablement s'accroître au fil des années. En effet, l'assiette de la TIPP calculée sur la base des ventes régionales de carburant a progressé en moyenne de 1 % par an ces dix dernières années alors que les dépenses de fonctionnement issues des transferts de compétences vont croître automatiquement de près de 5 % chaque année.

Jusqu'à présent, les missions de la Région se traduisaient essentiellement par des investissements, des subventions, ce qui faisait de son budget, avant tout, un outil d'intervention. 2007 amorce donc une mutation considérable puisque les frais de personnel représentent près de la moitié des charges transférées. Ce qui accroît d'autant les charges de structure. Je vous laisse donc imaginer les conséquences de cette évolution sur les budgets à venir. Il est facile de ne pas vouloir augmenter les impôts quand on décharge sur les collectivités toutes les dépenses en devenir.

Pour l'heure, je voudrais saluer la détermination du Président et de sa majorité à maintenir le cap et à poursuivre le déploiement des politiques régionales. Dans un contexte de désengagement de l'Etat et du transfert du coût de la décentralisation, c'est bien un budget de vérité et de responsabilité qui est proposé au vote de l'assemblée.

Pour mener à bien ces missions essentielles, atteindre les objectifs fixés et répondre aux attentes des habitants du Languedoc-Roussillon, la Région se dote d'un budget qui permet la consolidation des actions dans tous les domaines, enseignement, formation, apprentissage, développement économique, recherche, transport ferroviaire, et là, je voudrais dire un grand merci à Jean-Claude GAYSSOT, de la Commission Transport et à notre Président de Région, pour tout ce qui est fait au niveau du transport ferroviaire.

Je voudrais dire à M. LENTHERIC que nous, dans la majorité régionale, ne pouvons pas être responsables non plus pour ceux qui n'assument pas leurs responsabilités. J'étais à Bruxelles avant-hier et je peux vous dire qu'en Commission Transports, on fait beaucoup d'effets d'annonce comme le souhaitent les gouvernements et la commission, mais après, on ne met pas un euro derrière. C'est une catastrophe et ce n'est pas à la Région Languedoc-Roussillon de pallier aux carences et aux insuffisances de notre Etat et de l'Europe, même si cela doit faire partie à moyen et à long termes de nos priorités.

Pour mener à bien ces missions essentielles, atteindre les objectifs fixés et répondre aux attentes des habitants du Languedoc-Roussillon, la Région se dote d'un budget qui permet la consolidation des actions dans tous les domaines, sport, santé, culture, patrimoine, jeunesse, environnement, logement social, infrastructures portuaires et aéroportuaires, les moyens de poursuivre les politiques publiques autour de trois axes stratégiques prioritaires que je voudrais rappeler : relever le défi du développement économique et de la création d'emplois, favoriser l'égalité des chances et valoriser le capital humain, réduire les inégalités sociales et territoriales. Pour 2007, le budget primitif s'élève à 961,6 M _ en dépenses et en recettes, soit une augmentation de 13,1 % que nous assumons par rapport à 2006. Il reste largement, à hauteur de 85 %, un budget d'intervention. Elaboré dans un contexte de crise économique et d'insécurité fiscale, le budget doit intégrer à la fois les conséquences des aménagements inconsidérés de l'ancien exécutif, les deux lycées qui n'étaient pas financés, les préjudices de la réforme de la taxe professionnelle voulue par Jacques CHIRAC et les contraintes d'une décentralisation ratée.

Comme j'ai eu l'occasion de le dire lors du débat d'orientation budgétaire et je me dois de le rappeler à nouveau aujourd'hui, nous n'avons pas entièrement soldé le passif de la gestion BLANC, l'apurement de ce passif pèse encore pour 124 M _ dans le budget 2007.

Je ne reviendrai pas sur la sous-évaluation des charges transférées par l'Etat dans le cadre de la décentralisation Raffarin, sinon pour souligner qu'elle nous oblige à moduler le taux de la TIPP. La droite régionale peut bien faire assaut de démagogie envers les automobilistes, le gouvernement nous a réellement transféré de nouvelles compétences mais n'a pas mis les moyens réellement correspondants. Il a fait pire avec la réforme de la taxe professionnelle en plafonnant les bases de cet impôt, non seulement, il ponctionne le budget régional de 25 M _ mais il remet en cause le principe d'autonomie financière et fiscale des collectivités inscrit dans la Constitution. Cette défausse de l'Etat sur les collectivités devient insupportable. Elle conduit nos concitoyens à douter de l'efficacité de l'action publique et de la pertinence de la décentralisation. Aussi, j'appelle de mes vœux une réforme globale des finances locales, une loi de régionalisation d'avenir qui prendrait en compte une refonte de la fiscalité et qui, comme le préconise Ségolène ROYAL, permettrait de réconcilier l'Etat avec le fait régional.

En attendant ce sursaut salutaire auquel je travaille avec mes amis que seule une victoire de la gauche au printemps prochain peut susciter, nous défendons aujourd'hui un budget de vérité et de responsabilités, un budget qui construit l'avenir du Languedoc-Roussillon, dans un contexte marqué par le désengagement de l'Etat, par le transfert de nouvelles responsabilités, il est impérieux de préserver les grands équilibres financiers tout comme il est indispensable d'assurer le développement des territoires et de la cohésion sociale. Le budget qui nous est présenté répond à cette double préoccupation, je remercie le Président Georges FRÊCHE, l'administration régionale, les Présidents des différentes commissions pour l'élaboration de cet outil aussi rigoureux qu'ambitieux. Soyez assurés, M. le PRESIDENT, mes amis, du soutien plein et entier du groupe Socialiste et Radical, sans réserve, sans hésitation, nous voterons le budget 2007 dans son intégralité.

M. le PRESIDENT. – Je remercie M. NAVARRO pour la qualité et la précision de son intervention. Je vais donner la parole à M. BOURQUIN pour répondre aux principales interventions.

M. BOURQUIN. – Mon propos ne sera pas de répondre point à point mais comme il y a eu quand même de grosses confusions, voire de graves erreurs, dans les propos tenus par certains, je voudrais apporter certaines précisions.

D'abord, je souhaite redire ce que j'ai dit tout à l'heure parce que j'ai bien vu que cela n'avait pas pénétré certains esprits, l'impôt régional est inférieur au coût du prélèvement pour la gestion de l'impôt. Je vais vous apprendre à lire votre feuille d'impôt. Sur celle-ci, il y a écrit « coût pour le prélèvement de l'impôt ». Ce coût-là est supérieur au coût de l'impôt régional.

La deuxième remarque, c'est qu'avant de donner certains conseils sur l'impôt, certains feraient mieux de balayer devant chez eux. Je pense à un nom mais je pourrais en aligner beaucoup d'autres, Johnny HALLYDAY qui veut aller payer ses impôts à l'étranger. En 1981, vous disiez que si on votait à gauche, les grandes

fortunes allaient quitter la France, maintenant, c'est si on continue avec la droite que les grandes fortunes vont quitter la France. Je comprends que vous puissiez être énervés que le principal soutien de M. SARKOZY parte en Suisse.

Je voudrais pouvoir continuer également sur d'autres éléments qui vont certainement décapier. Certains ici ont cru bon d'évoquer et de comparer la capacité de désendettement du Conseil Régional qui aujourd'hui va être portée avec ce nouveau budget et donc, ce nouvel emprunt à 2,3 années, avec le passé. Il n'y a rien de comparable parce qu'entre-temps, il y a eu deux années d'investissements forts au niveau du transport ferroviaire, des lycées, sans évoquer l'environnement et autres. Vous oubliez tous ces investissements faits ou en cours. En face de cette capacité de désendettement à 2,3 années, il y a cette force d'investissements qui est la nôtre alors qu'en 2003, il n'y avait rien face à l'endettement. Si vous n'en êtes pas convaincus, je vous renverrai sur les lycées où cette année, Max LEVITA lance des chantiers sur 50 % d'entre eux. Deux lycées livrés, trois nouveaux lancés, et vous trouvez qu'il n'y a rien derrière ces 2,3 années ?

M. COUDERC, avec vos références de gestion des finances de la Région, vous n'avez pas beaucoup à m'apprendre, sans parler de Béziers, bien entendu.

Puisque M. DOMERGUE a cru bon de parler de l'euro près, je ne vais pas entrer en polémique sur tous les points que nous avons évoqués depuis plus de deux ans, mais m'attarder sur un point fort et simple. Il y a près de 1 700 TOS qui vont entrer dans le giron de la Région au 1^{er} janvier, cela va représenter un financement direct de 11 M _ de la Région non compensés par l'Etat, mais ce n'est pas de cela dont je voulais parler. Je veux parler de la retraite de ces agents. La loi de décentralisation nous laisse des bombes à retardement car il n'est rien prévu pour ces retraites, cela veut dire qu'on met à mal la Caisse Nationale de Retraite des Collectivités Territoriales. Il est vrai qu'elle ne vous a jamais intéressé, on a vu la loi Fillon. Nous allons en reparler dans les six mois qui viennent.

M. le PRESIDENT, je voudrais terminer avec une autre remarque. Je suis responsable aux Finances mais je ne suis pas chargé d'apprendre les finances à l'opposition, pourtant, dans vos analyses, vous confondez à tous moments l'évolution des taux et l'évolution des bases. C'est terrible d'arriver à confondre cela.

Je voudrais terminer sur l'investissement et avec ceux qui ont prétendu qu'il n'était pas en évolution. Evidemment, ce que nous avons fait d'une manière incomparable l'an dernier pour les lycées, les programmes des lycées et les programmes ferroviaires ne se renouvellent pas chaque année. Mais hors programmes ferroviaires et lycées, il y a une augmentation de tous les secteurs en investissement. C'est clair lorsqu'on sait lire le budget.

Sur le fonctionnement, par contre, qu'il est désagréable de devoir encore à ce jour former certains, qui confondent les charges de fonctionnement avec le fonctionnement dans sa globalité. C'est irrécupérable lorsqu'on en est là. Oui, le fonctionnement augmente parce qu'il faudra payer les TOS, parce que nous augmentons la formation professionnelle, parce que nous augmentons l'exploitation des TER qui contribuent à l'amélioration du service public, parce que nous augmentons le bien-être à l'intérieur des lycées pour nos jeunes. Mais vous, votre critique est fondée sur le postulat que le fonctionnement ici augmente. De ce point de

vue-là, il est stabilisé car c'est notre souci. Nous souhaitons mettre toutes les liquidités possibles pour le service public du ferroviaire, des lycées, de la formation.

Voilà ces quelques rectifications qui me semblent éminemment politiques. J'ai vu des réactions mais j'ai peut-être tort de vouloir les faire progresser dans ce genre d'analyses.

M. le PRESIDENT. – Tout le monde s'est exprimé et je conçois les pour, les contre, mais je voudrais quand même dire que je pense que c'est un bon budget.

Du côté de l'Etat, n'exagérons pas, mais on a des difficultés. Il nous manque 44 M €, 24 M € sur la taxe professionnelle plafonnée par la majorité UMP à l'Assemblée Nationale, 20 M € sur les transferts de TOS. La Commission d'Evaluation Régionale indépendante n'a pu que le constater. Malgré cela, nous faisons un budget qui correspond à toutes nos priorités. Je ne vais pas entrer dans le détail, mais tous les secteurs sont en augmentation. Nous avons concentré l'effort sur les trois axes principaux : lycées, transports et formation professionnelle. J'ajouterai deux autres axes importants : l'agriculture, la viticulture et l'environnement.

On peut dire désormais que la gestion BLANC est du passé. Nous ne passerons pas notre temps à dire que c'est la faute à BLANC. C'est la faute, pour les critiques que je fais, à l'Etat et vous n'en êtes qu'une infime particule au niveau de la majorité mais un soutien loyal, c'est d'ailleurs normal, je ne vous l'ai jamais discuté.

Au niveau de ce budget, tous les secteurs sont en augmentation. Les lycées, nous en aurons cinq en travaux cette année, dont deux livrés. L'an prochain, nous aurons à nouveau six lycées en travaux, dont trois livrés. Nous finirons le mandat en livrant sept à neuf lycées. Il faut savoir qu'il y en a deux, Argelès et Lézignan, pour lesquels nous n'avons pas le feu vert du Recteur qui continue à être contre. Il faut continuer à mener cette bataille. J'espère que les résultats des élections législatives, si tout va bien pour nous, aideront le Recteur à y voir plus clair.

Ensuite, je voudrais dire à la majorité qui se reconstitue, je remercie les Verts pour leur soutien, qu'au-delà des petits problèmes, je suis ravi de collaborer avec eux, et je pense que Mme MEUNIER-POLGE et M. LENTHERIC ont 85 % de très bien dans ce qu'ils ont dit. Ils ont cherché à se différencier sur un point, d'ailleurs, je trouve étrange qu'ils soient tombés sur le dos des Communistes plutôt que sur celui des Socialistes. Je devrais largement me cacher derrière le poteau communiste et me taire, mais j'ai envie de les défendre car je trouve que le procès fait au PC et à M. GAYSSOT, honnêtement, n'est pas correct. Quand je regarde les dépenses d'équipement, sur le réseau routier régional, il y a 40 000 €, rien, alors que pour la compétence TER, il y a 87 140 000 €, sans compter, 1 465 000 € pour les ports, 1 800 000 € pour les aéroports et 1 700 000 € pour les ports décentralisés, plus la modernisation du réseau des TER, 75 000 €, plus les pistes cyclables. On peut donc dire que dans ce domaine les routes, en matière de fonctionnement, c'est 3 % et que les pistes cyclables et les transports en commun, c'est 97 %.

Si je prends le chapitre de l'investissement, sur les routes, il y a 34 M €, je ne le nie pas. Vous savez que le contrat de plan 2000-2006 signé par Jacques BLANC à l'époque est prolongé de deux ans par l'Etat, donc jusqu'à 2008. L'ancienne majorité assume ce contrat. Lorsque Jacques BLANC est passé à Radio France Bleu, j'ai

appris que pour le contrat de projets, c'était grâce à lui. C'est dommage que ses amis n'aient pas voté ce contrat.

A côté de ces 15 M _ pour les routes, il y a, pour la commande de matériel, 44 M _ ; pour la modernisation du réseau, 4 M _ ; pour l'intermodal marchandises, 3,5 M _ ; pour les canaux, 700 000 _ ; pour les pistes cyclables, 550 000 _ ; pour les ports, 4 710 000 _ ; pour les aéroports, 1 800 000 _ . Si vous faites le calcul, en comparant avec les budgets 2003 et 2004, les routes, c'était 80 %, aujourd'hui, sur 124 M _ , les routes, c'est 23 M _ , c'est-à-dire 20 % et les transports en commun, pistes cyclables, ports, aéroports et TER, c'est 80 %. Il faut le reconnaître et rendre à GAYSSOT ce qui est à GAYSSOT. Je veux bien que vous cherchiez à vous différencier sur un point, c'est de bonne guerre, je ne vous en veux pas, mais je suis sûr, comme vous êtes d'honnêtes gens, que vous ne croyez pas vraiment à ce que vous dites.

Je pense que ce budget est correct. Nous avons réussi, au-delà de ce que j'ai reproché à l'Etat, à faire un bon budget. Les impôts baissent, la taxe professionnelle nous rapporte 6,3 % de moins que l'an dernier. La TIPP qui devrait nous rembourser les 43 M _ que l'Etat nous a pris, ne nous en rembourse que 20. Il en reste 23 que nous avons dû économiser et nous l'avons fait. Je pense que ce budget est le premier budget de plein exercice d'autant plus que nous soldons, au niveau de 123 M _ , les dernières inscriptions d'office du temps de Jacques BLANC. Il avait fait beaucoup d'autorisations de programme mais il n'avait pas mis les crédits de paiement. Nous finissons de mettre les crédits de paiement pour tenir les engagements qu'il avait tirés sur la lune pour préparer sa candidature aux dernières élections régionales. Il a tiré les chèques et nous les payons et les soldons. L'an prochain, cela ne sera plus qu'un mauvais souvenir.

Je remercie la majorité de son soutien, au-delà des états d'âme des uns et des autres, nos amis communistes ont tenu un bon congrès, je leur souhaite que tout s'arrange pour eux sur le plan national, les Verts ont tenu un bon congrès, je félicite ceux qui sont dans la majorité et aussi ceux qui sont dans l'opposition car ce n'est pas pour longtemps, ils reviendront à la majorité dans deux ans. Tout cela ne veut pas dire grand chose.

Voilà les quelques mots que je voulais vous dire. Je pense que ce premier budget de l'ère nouvelle que notre majorité représente est un bon budget. J'ajoute que nous restons la seule Région de France qui, au bout de trois ans, continue à subventionner les Pays, les Parcs Naturels, les Agglomérations, les Départements. C'est très bien car je pense que les Départements vont avoir les routes qui est un fardeau énorme. Il est donc normal et juste que nous continuions à les soutenir.

Nous allons maintenant passer au vote par chapitre comme nous l'avons décidé :

☿ Section d'Investissement.

☐ Chapitre 900 : services généraux

- Dépenses –
Crédits de paiement : 7 091 900 _ - Autorisations de Programme : 35 192 000 _
- Recettes – 70 000 _

Pour : Groupes Socialiste et PRG, Communiste et Citoyen, Mme ARDITI, Mme COMPS, Mme MEUNIER-POLGE, M. GIORDANO, M. LENTHERIC, M. PIETRASANTA
Contre : Groupe FN
Abstentions : Groupes UMP, Non Inscrits, M. PASTOR

Adopté à la Majorité.

☐ Chapitre 901 : Formation professionnelle et Apprentissage

- Dépenses –
Crédits de paiement : 5 190 000 _ - Autorisations de Programme : 6 470 000 _
- Recettes - 0

Pour : Groupes Socialiste et PRG, Communiste et Citoyen, Mme ARDITI, Mme COMPS, Mme MEUNIER-POLGE, M. GIORDANO, M. LENTHERIC, M. PIETRASANTA
Contre : Groupe FN
Abstentions : Groupes UMP, Non Inscrits, M. PASTOR

Adopté à la Majorité.

☐ Chapitre 902 : Enseignement

- Dépenses –
Crédits de paiement : 148 304 000 _ - Autorisations de programme : 332 957 000 _
- Recettes – 18 261 000 _

Pour : Groupes Socialiste et PRG, Communiste et Citoyen, Mme ARDITI, Mme COMPS, Mme MEUNIER-POLGE, M. GIORDANO, M. LENTHERIC, M. PIETRASANTA
Contre : Groupe FN
Abstentions : Groupes UMP, Non Inscrits, M. PASTOR

Adopté à la Majorité.

☐ Chapitre 903 : Culture, Sports et Loisirs

- Dépenses –
Crédits de paiement : 21 087 000 _ - Autorisations de programme : 26 723 000 _
- Recettes – 0

Pour : Groupes Socialiste et PRG, Communiste et Citoyen, Mme ARDITI, Mme COMPS, Mme MEUNIER-POLGE, M. GIORDANO, M. LENTHERIC, M. PIETRASANTA
Contre : Groupe FN
Abstentions : Groupes UMP, Non Inscrits, M. PASTOR

Adopté à la Majorité.

□ Chapitre 904 : Santé et Action sociale

- Dépenses –
Crédits de paiement : 850 000 _ - Autorisations de programme : 800 000 _
- Recettes – 0

Pour : Groupes Socialiste et PRG, Communiste et Citoyen, Mme ARDITI, Mme COMPS, Mme MEUNIER-POLGE, M. GIORDANO, M. LENTHERIC, M. PIETRASANTA

Contre : Groupe FN

Abstentions : Groupes UMP, Non Inscrits, M. PASTOR

Adopté à la Majorité.

□ Chapitre 905 : Aménagement du Territoire

- Dépenses –
Crédits de paiement : 18 876 000 _ - Autorisations de programme : 26 750 000 _
- Recettes – 0

Pour : Groupes Socialiste et PRG, Communiste et Citoyen, Mme ARDITI, Mme COMPS, Mme MEUNIER-POLGE, M. GIORDANO, M. LENTHERIC, M. PIETRASANTA

Contre : Groupe FN

Abstentions : Groupes UMP, Non Inscrits, M. PASTOR

Adopté à la Majorité.

□ Chapitre 907 : Environnement

- Dépenses –
Crédits de paiement : 16 202 000 _ - Autorisations de programme : 37 590 000 _
- Recettes – 0

Pour : Groupes Socialiste et PRG, Communiste et Citoyen, Mme ARDITI, Mme COMPS, Mme MEUNIER-POLGE, M. GIORDANO, M. LENTHERIC, M. PIETRASANTA

Contre : Groupe FN

Abstentions : Groupes UMP, Non Inscrits, M. PASTOR

Adopté à la Majorité.

□ Chapitre 908 : Transports

- Dépenses –
Crédits de paiement : 124 604 000 _ - Autorisations de programme : 201 708 000 _
- Recettes – 0

Pour : Groupes Socialiste et PRG, Communiste et Citoyen,

Contre : Groupe FN, M. PASTOR

Abstentions : Groupes UMP, Non Inscrits, Mme ARDITI, Mme COMPS, Mme MEUNIER-POLGE, M. GIORDANO, M. LENTHERIC, M. PIETRASANTA

Adopté à la Majorité.

□ Chapitre 909 : Action économique

- Dépenses –

Crédits de paiement : 60 235 000 _ - Autorisations de programme : 79 575 000 _

- Recettes – 3 200 000 _

Pour : Groupes Socialiste et PRG, Communiste et Citoyen, Mme ARDITI, Mme COMPS, Mme MEUNIER-POLGE, M. GIORDANO, M. LENTHERIC, M. PIETRASANTA

Contre : Groupe FN

Abstentions : Groupes UMP, Non Inscrits, M. PASTOR

Adopté à la Majorité.

□ Chapitre 922 : Dotations et Participation non affectées

- Dépenses – 0

- Recettes – 16 700 000 _

Pour : Groupes Socialiste et PRG, Communiste et Citoyen, Mme ARDITI, Mme COMPS, Mme MEUNIER-POLGE, M. GIORDANO, M. LENTHERIC, M. PIETRASANTA

Contre : Groupe FN

Abstentions : Groupes UMP, Non Inscrits, M. PASTOR

Adopté à la Majorité.

□ Chapitre 923 : Dette et autres opérations financières

- Dépenses –

Crédits de paiement : 169 497 000 _ - Autorisations de programme : 0

- Recettes – 333 002 690 _

Pour : Groupes Socialiste et PRG, Communiste et Citoyen, Mme ARDITI, Mme COMPS, Mme MEUNIER-POLGE, M. GIORDANO, M. LENTHERIC, M. PIETRASANTA

Contre : Groupe FN

Abstentions : Groupes UMP, Non Inscrits, M. PASTOR

Adopté à la Majorité.

□ Chapitre 926 : Transferts entre sections

- Dépenses – 0

- Recettes – 3 410 000 _

Pour : Groupes Socialiste et PRG, Communiste et Citoyen, Mme ARDITI, Mme COMPS, Mme MEUNIER-POLGE, M. GIORDANO, M. LENTHERIC, M. PIETRASANTA

Contre : Groupe FN

Abstentions : Groupes UMP, Non Inscrits, M. PASTOR

Adopté à la Majorité.

☐ Chapitre 951 : Virement de la Section de Fonctionnement

- Dépenses – 0
- Recettes – 197 293 210 _

Pour : Groupes Socialiste et PRG, Communiste et Citoyen, Mme ARDITI, Mme COMPS, Mme MEUNIER-POLGE, M. GIORDANO, M. LENTHERIC, M. PIETRASANTA

Contre : Groupe FN

Abstentions : Groupes UMP, Non Inscrits, M. PASTOR

Adopté à la Majorité.

☒ Section de Fonctionnement.

☐ Chapitre 930 : Services généraux

- Dépenses –
Crédits de paiement : 58 902 100 _ - Autorisations de programme : 524 500 _
- Recettes – 3 340 000 _

Pour : Groupes Socialiste et PRG, Communiste et Citoyen, Mme ARDITI, Mme COMPS, Mme MEUNIER-POLGE, M. GIORDANO, M. LENTHERIC, M. PIETRASANTA

Contre : Groupe FN

Abstentions : Groupes UMP, Non Inscrits, M. PASTOR

Adopté à la Majorité.

☐ Chapitre 931 : Formation professionnelle et Apprentissage

- Dépenses –
Crédits de paiement : 192 546 440 _ - Autorisations de programme : 197 370 000 _
- Recettes – 82 711 000 _

Pour : Groupes Socialiste et PRG, Communiste et Citoyen, Mme ARDITI, Mme COMPS, Mme MEUNIER-POLGE, M. GIORDANO, M. LENTHERIC, M. PIETRASANTA

Contre : Groupe FN

Abstentions : Groupes UMP, Non Inscrits, M. PASTOR

Adopté à la Majorité.

☐ Chapitre 932 : Enseignement

- Dépenses –
Crédits de paiement : 90 646 250 _ - Autorisations de programme : 46 816 000 _
- Recettes – 4 000 000 _

Pour : Groupes Socialiste et PRG, Communiste et Citoyen, Mme ARDITI, Mme COMPS, Mme MEUNIER-POLGE, M. GIORDANO, M. LENTHERIC, M. PIETRASANTA

Contre : Groupe FN

Abstentions : Groupes UMP, Non Inscrits, M. PASTOR

Adopté à la Majorité.

☐ Chapitre 933 : Culture, Sports et Loisirs

- Dépenses –
Crédits de paiement : 28 208 000 _ - Autorisations de programme : 29 882 000 _
- Recettes – 550 000 _

Pour : Groupes Socialiste et PRG, Communiste et Citoyen, Mme ARDITI, Mme COMPS, Mme MEUNIER-POLGE, M. GIORDANO, M. LENTHERIC, M. PIETRASANTA

Contre : Groupe FN

Abstentions : Groupes UMP, Non Inscrits, M. PASTOR

Adopté à la Majorité.

☐ Chapitre 934 : Santé et Action sociale

- Dépenses –
Crédits de paiement : 1 906 000 _ - Autorisations de programme : 2 200 000 _
- Recettes - 0

Pour : Groupes Socialiste et PRG, Communiste et Citoyen, Mme ARDITI, Mme COMPS, Mme MEUNIER-POLGE, M. GIORDANO, M. LENTHERIC, M. PIETRASANTA

Contre : Groupe FN

Abstentions : Groupes UMP, Non Inscrits, M. PASTOR

Adopté à la Majorité.

☐ Chapitre 935 : Aménagement du Territoire

- Dépenses –
Crédits de paiement : 5 758 000 _ - Autorisations de programme : 7 416 000 _
- Recettes – 0

Pour : Groupes Socialiste et PRG, Communiste et Citoyen, Mme ARDITI, Mme COMPS, Mme MEUNIER-POLGE, M. GIORDANO, M. LENTHERIC, M. PIETRASANTA

Contre : Groupe FN

Abstentions : Groupes UMP, Non Inscrits, M. PASTOR

Adopté à la Majorité.

☐ Chapitre 937 : Environnement

- Dépenses –

Crédits de paiement : 6 194 000 _ - Autorisations de programme : 7 230 000 _

- Recettes – 150 000 _

Pour : Groupes Socialiste et PRG, Communiste et Citoyen, Mme ARDITI, Mme COMPS, Mme MEUNIER-POLGE, M. GIORDANO, M. LENTHERIC, M. PIETRASANTA

Contre : Groupe FN

Abstentions : Groupes UMP, Non Inscrits, M. PASTOR

Adopté à la Majorité.

☐ Chapitre 938 : Transports

- Dépenses –

Crédits de paiement : 92 352 000 _ - Autorisations de programme : 93 720 000 _

- Recettes – 0

Pour : Groupes Socialiste et PRG, Communiste et Citoyen, Mme ARDITI, Mme COMPS, Mme MEUNIER-POLGE, M. GIORDANO, M. LENTHERIC, M. PIETRASANTA

Contre : Groupe FN

Abstentions : Groupes UMP, Non Inscrits, M. PASTOR

Adopté à la Majorité.

☐ Chapitre 939 : Action économique

- Dépenses –

Crédits de paiement : 46 072 000 _ - Autorisations de programme : 55 695 000 _

- Recettes – 374 000 _

Pour : Groupes Socialiste et PRG, Communiste et Citoyen, Mme ARDITI, Mme COMPS, Mme MEUNIER-POLGE, M. GIORDANO, M. LENTHERIC, M. PIETRASANTA

Contre : Groupe FN

Abstentions : Groupes UMP, Non Inscrits, M. PASTOR

Adopté à la Majorité.

☐ Chapitre 940 : Impositions directes

- Dépenses – 0
- Recettes – 194 670 000 _

Pour : Groupes Socialiste et PRG, Communiste et Citoyen, Mme ARDITI, Mme COMPS, Mme MEUNIER-POLGE, M. GIORDANO, M. LENTHERIC, M. PIETRASANTA

Contre : Groupes UMP, Non Inscrits, FN

Abstentions : M. PASTOR

Adopté à la Majorité.

☐ Chapitre 941 : Autres impôts et Taxes

- Dépenses – 0
- Recettes – 214 262 000 _

Pour : Groupes Socialiste et PRG, Communiste et Citoyen, Verts et Citoyens

Contre : Groupes UMP, Non Inscrits, FN

Adopté à la Majorité.

☐ Chapitre 942 : Dotations et participations non affectées

- Dépenses – 0
- Recettes – 236 991 000 _

Pour : Groupes Socialiste et PRG, Communiste et Citoyen, Verts et Citoyens

Contre : Groupes UMP, Non Inscrits, FN

Adopté à la Majorité.

☐ Chapitre 943 : Opérations financières

- Dépenses –
Crédits de paiement : 13 100 000 _ - Autorisations de programme : 0
- Recettes – 0

Pour : Groupes Socialiste et PRG, Communiste et Citoyen, Verts et Citoyens

Contre : Groupes UMP, Non Inscrits, FN

Adopté à la Majorité.

☐ Chapitre 944 : Frais de fonctionnement des Groupes d'élus

- Dépenses –
Crédits de paiement : 660 000 _ - Autorisations de programme : 0
- Recettes – 0

Pour : Groupes Socialiste et PRG, Communiste et Citoyen, Verts et Citoyens
Contre : Groupe FN
Abstentions : Groupes UMP, Non Inscrits

Adopté à la Majorité.

Je propose de retirer du vote la subvention au Front National puisqu'il est contre.

- Chapitre 946 : Transferts entre sections
 - Dépenses –
Crédits de paiement : 3 410 000 _ - Autorisations de programme : 0
 - Recettes – 0

Pour : Groupes Socialiste et PRG, Communiste et Citoyen, Mme ARDITI, Mme COMPS, Mme MEUNIER-POLGE, M. GIORDANO, M. LENTHERIC, M. PIETRASANTA
Contre : Groupe FN
Abstentions : Groupes UMP, Non Inscrits, M. PASTOR

Adopté à la Majorité.

- Chapitre 953 : Virement à la Section d'Investissement
 - Dépenses –
Crédits de paiement : 197 293 210 _ - Autorisations de programme : 0
 - Recettes – 0

Pour : Groupes Socialiste et PRG, Communiste et Citoyen, Mme ARDITI, Mme COMPS, Mme MEUNIER-POLGE, M. GIORDANO, M. LENTHERIC, M. PIETRASANTA
Contre : Groupe FN
Abstentions : Groupes UMP, Non Inscrits, M. PASTOR

Adopté à la Majorité.

Je vais maintenant vous proposer de voter l'ensemble du budget équilibré en recettes et en dépenses à 1 108 281 690 _ et en mouvements réels à 200 703 210 _ :

Pour : Groupes Socialiste et PRG, Communiste et Citoyen, Mme ARDITI, Mme COMPS, Mme MEUNIER-POLGE, M. GIORDANO, M. LENTHERIC, M. PIETRASANTA
Contre : Groupes UMP, Non Inscrits, FN
Abstentions : M. PASTOR

Adopté à la Majorité.

Je déclare le budget 2007 pour la Région Languedoc-Roussillon adopté.

Il faut que vous m'autorisiez maintenant à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre au sein d'une même section dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de la section concernée.

Je mets aux voix :

Pour : Groupes Socialiste et PRG, Communiste et Citoyen, Mme ARDITI, Mme COMPS, Mme MEUNIER-POLGE, M. GIORDANO, M. LENTHERIC, M. PIETRASANTA

Contre : Groupes UMP, Non Inscrits, FN

Abstentions : M. PASTOR

Adopté à la Majorité.

Il faut fixer maintenant les taux de fiscalité régionale.

□ Fiscalité indirecte –

- Permis de conduire : 0
- Carte grise : 34 _

□ Fiscalité directe –

- Taxe sur le foncier bâti : 4,70 %
- Taxe sur le foncier non bâti : 5,37 %
- Taxe professionnelle : 4,15 %

Je mets aux voix :

Pour : Groupes Socialiste et PRG, Communiste et Citoyen, Verts et Citoyens

Contre : Groupes UMP, Non Inscrits, FN

Adopté à la Majorité.

Le vote du budget est terminé.

M. PASTOR quitte la séance.

RAPPORT N° 01.05. – RAPPORT SUR LA DETTE REGIONALE

M. le PRESIDENT. – S'il n'y a pas d'observations, je mets aux voix :

Pour : Groupes Socialiste et PRG, Communiste et Citoyen, Verts et Citoyens

Contre : Groupes UMP, Non Inscrits, FN

Adopté à la Majorité.

RAPPORT N° 01.06. – TRANSPORT EXPRESS REGIONAL (TER) – CONVENTION D'EXPLOITATION DU SERVICE PUBLIC FERROVIAIRE REGIONAL DE VOYAGEURS ENTRE LA REGION LANGUEDOC-ROUSSILLON ET LA SNCF (2007-2014)

M. le PRESIDENT. – Il s'agit d'un accord sur 8 ans avec la SNCF sur les TER.

M. GAYSSOT. – Nous sommes arrivés en cette fin d'année à l'échéance de la précédente convention entre la Région et la SNCF. Il fallait donc travailler à une nouvelle convention. Nos services et la Région y ont travaillé depuis plusieurs mois et nous arrivons à un moment où nous proposons de signer une nouvelle convention pour une durée de huit années. Huit années où nous allons demander à la SNCF d'être l'opérateur, le service public, et où la Région est l'autorité organisatrice.

Cette convention est en différence par rapport à la précédente en ce sens que la précédente, si je puis dire, accompagnait la décentralisation du transport régional sur la base d'un train-train de sénateur alors que l'actuelle que nous proposons de voter et de signer est une convention pour aller bon train, c'est-à-dire que nous proposons dans cette convention, avec un effort supplémentaire de la Région, d'augmenter l'offre du service TER de 20 % d'ici 2010 avec 80 circulations de trains supplémentaires et pas seulement sur la ligne littorale mais sur l'ensemble de nos lignes régionales. C'est très important et s'inscrit dans la démarche que j'indiquais tout à l'heure.

Ce qui signifie qu'avec nos efforts, depuis 2004, en ce qui concerne les investissements, le centre de maintenance, la réalisation du viaduc de Millau, la modernisation des gares, la gamme tarifaire Via, nous avons déjà progressé de 30 %, en trois ans, dans le nombre de voyageurs qui prennent le TER. Nous entendons progresser encore très sensiblement malgré les contraintes liées à l'absence de la ligne nouvelle entre Nîmes, Montpellier et Perpignan.

Nous allons vers un cadencement et la simplification des missions par l'amélioration des dessertes, le développement du périurbain en repensant la politique d'arrêt et de fréquence. Cela signifie que sur Montpellier, Nîmes, Béziers, Narbonne et Perpignan, la nouvelle convention envisage et prévoit un développement du périurbain et du cadencement avec de nouveaux arrêts, de nouvelles dessertes, l'amélioration de la desserte de la zone Euroméditerranée, l'utilisation des opportunités, y compris offertes, avec la réalisation de la ligne nouvelle entre Perpignan et Figueras, le développement de l'offre intermodale et une augmentation de l'offre ferroviaire et un maillage territorial adapté pour mieux répondre aux besoins de déplacements locaux en zone rurale et de montagne, y compris sur ce qu'on appelle le H lozérien.

La Région a d'autre part obtenu, suite à notre intervention, celle du Président de la Région, que la SNCF accepte que les abonnés TER puissent emprunter, dans certaines conditions, les trains grande ligne, ce qui pour l'instant était impossible.

C'est donc une offre renouvelée, une intermodalité plus assurée, une tarification mieux adaptée avec un schéma directeur pour l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite, avec là aussi des sommes très importantes et des moyens programmés.

J'ai résumé. Je voudrais dire que dans cette convention il y a un coût maîtrisé par la Région avec l'objectif de la Région qui est de réaliser et de garantir l'équilibre financier, un objectif de recettes sur trois ans et avec une formule d'intéressement, ce qui est tout à fait nouveau par rapport à la précédente convention, c'est-à-dire que sur ce qui dépassera au point de vue des recettes, la Région récupèrera une partie et

ce que récupèrera la SNCF, elle devra le mettre sur le service TER, un retour vers la Région, des résultats d'exploitation, au-delà de la marge normale. C'est un nouveau système de bonus-malus, plus contraignant pour la SNCF de ce qui avait été fait dans la passé avec la précédente convention. J'ajoute des moyens accrus de contrôle de l'autorité organisatrice qui veut jouer pleinement son rôle, c'est prévu dans la convention, au droit d'audit, au droit de contrôle sur place et sur pièce, au tableau de bord et au rapport d'activités. Là dessus, nous avons avancé au point de vue de la transparence et c'est une bataille que nous entendons mener avec précision.

Je veux remercier tous les services qui ont travaillé, depuis les services directement concernés par les transports et les infrastructures, mais également les services financiers et juridiques qui ont travaillé jusqu'à ces derniers jours pour réaliser cette convention qui, je crois, marque un progrès par rapport à la convention précédente. La contribution régionale s'élève pour 2007 à 75,96 M _ pour l'exploitation à laquelle il faut ajouter 7, 174 M _ de contribution au titre des compensations des tarifs sociaux que nous entendons poursuivre et développer.

M. MARTINEZ quitte la séance.

Mme CHESA quitte la séance et donne procuration à Mme CELLIER.

M. DOMERGUE quitte la séance et donne procuration à Mme PAGES.

M. le PRESIDENT. – Cette convention remplace celle qui avait été négociée en 2002 pour 5 ans, sous la précédente mandature, et qui arrivait à échéance le 31 décembre 2006.

Les enjeux de cette négociation étaient très importants. Je remercie Jean-Claude GAYSSOT qui l'a bien menée et je pense que son autorité naturelle d'ancien Ministre des Transports nous a été bénéfique. La Région entendait désormais jouer pleinement son rôle d'autorité organisatrice des transports, AOT, pour reprendre la terminologie des techniciens, et inscrire le développement de ce mode de transport dans une réflexion plus globale en termes d'intermodalité et d'aménagement durable du territoire.

La Région souhaitait développer fortement l'offre et améliorer la qualité de service pour les usagers, dans un contexte rendu difficile, pour ne pas dire impossible, de saturation des voies et d'attente de l'ouverture du contournement Nîmes-Montpellier.

La Région voulait contenir l'impact budgétaire de ce développement pour l'utilisateur les contribuables régionaux, tout en reconnaissant quand même le contexte économique difficile pour l'exploitant notamment au regard des évolutions de certaines charges, comme celle de l'énergie, qui ont été supérieures à plus de 30 % par an.

Nous pouvons dire aujourd'hui que ce pari a été tenu et que les objectifs sont atteints. Permettez-moi d'abord d'en remercier tout particulièrement les acteurs principaux de cette négociation réussie et en particulier Jean-Claude GAYSSOT très impliqué dans cette démarche. Avec lui, un trio particulièrement performant constitué de Claude

COUGNENC, Directeur Général des Services, Thierry CAMUZAT, Directeur Général Adjoint aux Finances et de Cécile VEDEL, Directrice Générale Adjointe par intérim, auxquels j'associerai les agents de la Direction des Transports.

Sur le fond, deux aspects méritent d'être soulignés, le développement de l'offre de service, comme l'a dit Jean-Claude GAYSSOT, est la clé de voûte de la nouvelle convention. La Région et la SNCF, tirant notamment parti des investissements exceptionnels décidés depuis 2004, se proposent de développer l'offre de service de 20 % avec la création de 80 nouvelles dessertes et ce, dès 2010, c'est-à-dire sans conditionner ce projet à la conclusion du chantier Montpellier-Nîmes. Cet effort est sans précédent en France dans les Régions françaises.

En outre, la Région a obtenu de la SNCF à titre spécifique, compte tenu de la consistance de son réseau ferré, que les abonnés de TER puissent prochainement emprunter, sous conditions, certains trains grande ligne sans supplément de prix. Les coûts d'exploitation ont été maîtrisés, elle renforce, dans le cadre du contrat, les dispositifs de contrôle en accord avec l'entreprise publique.

Au cours de la mise au point de l'équilibre économique de la convention, nous avons fait valoir et obtenu que la contribution budgétaire au développement de l'offre soit plafonnée à 12 M €, que les charges nouvelles évaluées exposées par la SNCF à hauteur de 7,3 M € soient finalement forfaitisées contractuellement à 4 M €. Le coût des kilomètres train supplémentaires proposé prochainement est établi contractuellement sur la base de données d'exploitation prévisionnelles détaillées et réajustables en permanence en fonction de l'évolution effective de l'offre. Le dispositif d'intéressement de l'exploitant aux résultats du TER sera véritablement incitatif et respecte l'esprit d'un tel contrat qui veut que l'exploitation soit réalisée aux risques et périls du délégataire. Les crédits inscrits au BP 2007 sont portés à 83 M € dont 7 M € au titre des compensations tarifaires et 76 M € au titre du financement de l'exploitation du TER. La progression par rapport au budget 2006, soit 5 M € en plus, s'explique pour 4 M € par les charges nouvelles dont 2 au titre des dépenses énergétiques et 2 au titre des prestations et règles de gestion nouvelle, et 1 M € pour l'actualisation des comptes. On notera que l'effort budgétaire maximal consenti pour développer l'offre de 20 %, soit 12 M €, ne représente que 16 % des 76 M € d'exploitation du TER pour 2007.

Ce développement de l'offre de service s'effectuera donc dans des conditions économiquement très avantageuses pour la collectivité et les usagers. C'est l'assurance d'avoir obtenu une convention équilibrée et très favorable au déploiement de notre politique qui nous a incités à retenir une durée de 8 ans pour son exécution.

A noter que la Région Languedoc-Roussillon est encore dans les premières à signer le contrat avec la SNCF. Nous sommes toujours premiers, nous avons signé le premier contrat de projets, et sommes la première Région à signer le contrat avec la SNCF. Comme nous sommes les premiers, Mme IDRAC, Présidente de la SNCF, viendra signer ce contrat, tout le monde est invité même si vous avez voté contre.

Y a-t-il des demandes d'interventions ? Mme RUTY, M. BECQUE, je vous propose de voter la liste des intervenants :

Pour : Groupes Socialiste et PRG, Communiste et Citoyen, Verts et Citoyens, UMP, Non Inscrits, FN

Adopté à l'Unanimité.

Mme RUTY. – M. le PRESIDENT, votre convention entre la Région et la SNCF pourrait sembler idéale s'il n'y manquait deux points essentiels, à savoir la sécurité et le service minimum.

La sécurité. Le 3 février 2006, vous émettiez un vœu, que nous avons approuvé, pour demander à l'Etat la présence de police ferroviaire. Ou bien M. SARKOZY ne vous a pas entendu, ou bien votre vœu était purement démagogique et sous l'impulsion du traumatisme causé par les tristes événements de Nice. Il est bien regrettable que la sécurité soit passée aux oubliettes.

Le service minimum. Il faut rappeler qu'entre les retards, les débrayages et les grèves, les voyageurs, souvent modestes, apprécient moyennement et galèrent sûrement. Or, dans le rapport contenant 165 pages, vous ne consacrez rien à la sécurité et à peine une page et demie sur le service minimum, et encore rien n'est dit. Les sacro-saintes grèves à répétition gênent très certainement les usagers mais est-ce vraiment le souci des sacro-saints syndicats de gauche ? Nous vous demandons de ne pas faire l'impasse sur la continuité du service public, vous qui prêchez sans cesse la protection de celui-ci. A vous lire, mais aussi j'ai entendu tout à l'heure M. GAYSSOT le dire, nous sommes dans le meilleur des mondes. L'amélioration des rythmes, des dessertes, du développement de l'offre intermodale, maillage du territoire, qualité, performance, etc... tout y est. Vous promettez une augmentation de l'offre ferroviaire en créant 80 circulations supplémentaires, parfait, mais est-ce encore, comme pour les lycées, un effet d'annonce ou une réalité destinée à justifier le montant de la subvention ?

En conclusion, cette convention coûte quand même à la Région la bagatelle de 83 M _ et l'essentiel n'est pas assuré. Cela nous paraît excessif et nous craignons que cela obère d'autres interventions plus urgentes dans d'autres domaines.

M. BECQUE. – Mon intervention sera plus formelle que sur le fond et nous voterons ce point de l'ordre du jour. Je voudrais simplement vous faire observer qu'au regard d'une convention de cette complexité qui fait référence à plus de 20 annexes, recevoir ce matin le fascicule des 20 annexes qui comporte 300 pages, je n'ai pas votre agilité intellectuelle, je n'ai pas su lire ce fascicule pendant que nous vous écoutions. J'ajoute que sur les seuls documents qui nous avaient été communiqués avant les annexes, il était impossible de déterminer ce qu'allait être la politique tarifaire de la Région, ce qui me paraît quand même un élément extrêmement important.

Nous voterons néanmoins ce point de l'ordre du jour pour ne pas entraver le fonctionnement de ce service, mais je regrette vivement que sur des sujets de cette importance, je ferai la même observation tout à l'heure sur les ports, on n'ait pas réellement une information nous permettant de savoir ce qu'il va advenir, notamment des tarifs.

M. le PRESIDENT. – Je mets aux voix le rapport :

Pour : Groupes Socialiste et PRG, Communiste et Citoyen, Verts et Citoyens, UMP,
Non Inscrits
Contre : Groupe FN

Adopté à la Majorité.

RAPPORT N° 01.07. – GARANTIE D'EMPRUNT APAFASE

M. le PRESIDENT. – Il s'agit de l'Institut de Formation aux Métiers Educatifs du Gard dont nous garantissons un emprunt de 4 9990 000 €, Crédit Foncier de France, sur 30 ans.

Je mets aux voix :

Pour : Groupes Socialiste et PRG, Communiste et Citoyen, Verts et Citoyens, UMP,
Non Inscrits, FN

Adopté à l'Unanimité.

RAPPORT N° 01.08. – APPRENTISSAGE : RECTIFICATIF AU REGLEMENT D'AIDES AUX ENTREPRISES PRIVEES ET PUBLIQUES – CREATION D'UNE PRIME A L'EMPLOI

M. le PRESIDENT. – Je mets aux voix :

Pour : Groupes Socialiste et PRG, Communiste et Citoyen, Verts et Citoyens, UMP,
Non Inscrits
Abstentions : Groupe FN

Adopté à l'Unanimité.

RAPPORT N° 01.09. – APPRENTISSAGE : TRANSFERT D'ACTIVITE DU CFA DE L'HOTELLERIE ET DU COMMERCE DE PERPIGNAN A LA CCI DE PERPIGNAN ET DES PYRENEES-ORIENTALES

M. le PRESIDENT. – Je mets aux voix :

Pour : Groupes Socialiste et PRG, Communiste et Citoyen, Verts et Citoyens, UMP,
Non Inscrits, FN

Adopté à l'Unanimité.

RAPPORT N° 01.10. – EDUCATION – STAGIARISATION DES PERSONNELS DES LYCEES EN CONTRATS PRECAIRES SUR MISSIONS TOS – REEQUILIBRAGE DES DOTATIONS DES LYCEES PUBLICS

M. le PRESIDENT. – Nous stagiarisons 314 personnels. C'est une belle mesure sociale qui nous coûte 10 M _ mais je crois que cela nous vaut beaucoup d'amitiés dans les lycées.

Je mets aux voix :

Pour : Groupes Socialiste et PRG, Communiste et Citoyen, Verts et Citoyens, UMP, Non Inscrits
Abstentions : Groupe FN

Adopté à l'Unanimité.

RAPPORT N° 01.11. – CULTURE – ARTS PLASTIQUES ET VISUELS : SUBVENTION 2007 AU FONDS REGIONAL D'ART CONTEMPORAIN ET CONVENTION DE FINANCEMENT

M. le PRESIDENT. – Je mets aux voix :

Pour : Groupes Socialiste et PRG, Communiste et Citoyen, Verts et Citoyens, UMP, Non Inscrits
Contre : Groupe FN

Adopté à la Majorité.

RAPPORT N° 01.12. – CULTURE – CREATION, DIFFUSION ET INNOVATION ARTISTIQUE REGIONALE : SUBVENTION 2007 A L'ASSOCIATION LANGUEDOC-ROUSSILLON RESEAU EN SCENE

M. le PRESIDENT. – Je mets aux voix :

Pour : Groupes Socialiste et PRG, Communiste et Citoyen, Verts et Citoyens
Abstentions : Groupes UMP, Non Inscrits
Contre : Groupe FN

Adopté à la Majorité.

RAPPORT N° 01.13. – PATRIMOINE – ACQUISITION DE LOCAUX POUR LA MAISON DE L'OCCITANIE ET DE L'IBERIE

M. le PRESIDENT. – Il s'agit d'installer les associations occitanes du Languedoc-Roussillon ainsi que le Taller Parla, le Cercle Occitan, la Poesia, les Calendretas et le théâtre de la Rampe. Je mets aux voix :

Pour : Groupes Socialiste et PRG, Communiste et Citoyen, Verts et Citoyens, UMP, Non Inscrits
Contre : Groupe FN

Adopté à la Majorité.

RAPPORT N° 01.14. – INVEST LANGUEDOC-ROUSSILLON : PROGRAMME D' ACTIONS 2007

M. le PRESIDENT. – Il s'agit d'une subvention de 702 595 _ à Invest LR pour son programme d'actions.

Je mets aux voix :

Pour : Groupes Socialiste et PRG, Communiste et Citoyen, Verts et Citoyens, UMP, Non Inscrits
Abstentions : Groupe FN

Adopté à l'Unanimité.

RAPPORT N° 01.15. – TRANSFERTS LANGUEDOC-ROUSSILLON : PROGRAMME D' ACTIONS 2007

M. le PRESIDENT. – Je mets aux voix :

Pour : Groupes Socialiste et PRG, Communiste et Citoyen, Verts et Citoyens, UMP, Non Inscrits
Contre : Groupe FN

Adopté à la Majorité.

RAPPORT N° 01.16. – SEPTIMANIE EXPORT : PROGRAMME D' ACTIONS 2007

M. le PRESIDENT. – Je donne la parole à M. BLANC.

M. BLANC. – Je voudrais savoir ce qu'il en est exactement de la Maison de Barcelone. Deuxièmement, je voudrais savoir si la société Prodexport a répondu au contrôle fiscal qui, paraît-il, a été fait ou si, comme cela s'est passé pour le rapport

provisoire de la Chambre Régionale des Comptes, les responsables de Prodexport ont tenté d'enfoncer cette société et j'aimerais savoir quelles sont les perspectives par rapport aux maisons du monde entier. Vous me permettrez de souligner que vous avez, à différentes reprises, indiqué qu'on était les derniers à avoir eu une Maison du Languedoc-Roussillon à Bruxelles, or, il se trouve que nous avons été au contraire les premiers, seulement c'est vrai que c'était une époque où on savait travailler avec les Régions voisines puisqu'on était, dans le cadre du Grand Sud, avec Aquitaine, Midi Pyrénées, PACA, Corse et Languedoc-Roussillon, ce qui faisait quand même des économies substantielles et surtout, nous donnait un poids réel politique par rapport à Bruxelles. Nous ne pouvons que regretter qu'il ait été mis fin au Grand Sud.

M. TORREILLES quitte la séance et donne procuration à M. MOYNIER.

M. le PRESIDENT. – Il s'agit de voter une subvention de 6 M _ pour les actions proposées à la Région par Septimanie Export sur un budget de 7 411 301 _. Sur le rapport des finances, nous avons un énorme redressement parce que Septimanie Export, l'ancien nom, était géré n'importe comment. Je ne dis rien, cette affaire est entre les mains des juges et sera jugée. Demandez aux juges.

Mme LE DAIN. – Je souligne qu'en 2006, la Région Languedoc-Roussillon sera passée de la 21^{ème} place en matière d'exportation à la 17^{ème}.

M. BECQUE. – La Maison de Barcelone est-elle fermée ?

M. le PRESIDENT. – Oui.

M. BECQUE. – Pourquoi y a-t-il une ligne budgétaire ?

M. le PRESIDENT. – Ce sont des provisions parce qu'on est en procès.

M. BECQUE. – Avec qui ?

M. le PRESIDENT. – Avec ceux qui l'occupent.

M. le PRESIDENT. – Je mets aux voix ce rapport :

Pour : Groupes Socialiste et PRG, Communiste et Citoyen, Verts et Citoyens
Contre : Groupes UMP, Non Inscrits, FN

Adopté à la Majorité.

RAPPORT N° 01.17. – SYNERSUD : PROGRAMME D' ACTIONS 2007

M. le PRESIDENT. – Il s'agit d'attribuer une subvention de 363 500 _ à cette association pour la démarche qualité initiée par le Pacte.

Je mets aux voix : Pour : Groupes Socialiste et PRG (sauf Mme LE DAIN),
Communiste et Citoyen, Verts et Citoyens, UMP, Non Inscrits
Abstentions : Groupe FN
Ne participe pas au vote : Mme LE DAIN

Adopté à l'Unanimité.

RAPPORT N° 01.18. – AGROPOLIS MUSEUM : PROGRAMME D' ACTIONS 2007

M. le PRESIDENT. – Je mets aux voix :

Pour : Groupes Socialiste et PRG (sauf Mme GIACOMETTI et M. LEVITA),
Communiste et Citoyen, Verts et Citoyens, UMP, Non Inscrits
Abstentions : Groupe FN
Ne participent pas au vote : Mme GIACOMETTI, M. LEVITA

Adopté à l'Unanimité.

RAPPORT N° 01.19. – COMITE REGIONAL DU TOURISME : PROGRAMME D' ACTIONS 2007

M. le PRESIDENT. – Je mets aux voix :

Pour : Groupes Socialiste et PRG (sauf Mme LE DAIN), Communiste et Citoyen,
Verts et Citoyens, UMP, Non Inscrits
Contre : Groupe FN
Ne participe pas au vote : Mme LE DAIN

Adopté à la Majorité.

RAPPORT N° 01.20. – CEPRALMAR : PROGRAMME D' ACTIONS 2007

M. le PRESIDENT. – Je mets aux voix :

Pour : Groupes Socialiste et PRG, Communiste et Citoyen, Verts et Citoyens (sauf
M. GIORDANO), UMP, Non Inscrits
Abstentions : Groupe FN
Ne participe pas au vote : M. GIORDANO

Adopté à l'Unanimité.

RAPPORT N° 01.21. – FORMATION PROFESSIONNELLE – TRANSFERT DU FINANCEMENT DE L'AFPA – CONVENTION ANNUELLE 2007 EN APPLICATION DE LA CONVENTION TRIPARTITE ETAT-REGION-AFPA

M. le PRESIDENT. – L'individualisation porte sur 26 562 000 €. Je mets aux voix :

Pour : Groupes Socialiste et PRG, Communiste et Citoyen, Verts et Citoyens, UMP, Non Inscrits, FN

Adopté à l'Unanimité.

RAPPORT N° 01.22. – FORMATION PROFESSIONNELLE – SANITAIRE ET SOCIAL – AUTORISATION ET DOTATION ANNUELLE DE FONCTIONNEMENT DES ETABLISSEMENTS DISPENSANT DES FORMATIONS SANITAIRES

M. le PRESIDENT. – Je mets aux voix :

Pour : Groupes Socialiste et PRG, Communiste et Citoyen, Verts et Citoyens, UMP, Non Inscrits, FN

Adopté à l'Unanimité.

RAPPORT N° 01.23. – FORMATION PROFESSIONNELLE – SANITAIRE ET SOCIAL – DOTATION ANNUELLE DE FONCTIONNEMENT DES ETABLISSEMENTS DISPENSANT DES FORMATIONS SOCIALES

M. le PRESIDENT. – Je mets aux voix :

Pour : Groupes Socialiste et PRG, Communiste et Citoyen, Verts et Citoyens, UMP, Non Inscrits, FN

Adopté à l'Unanimité.

RAPPORT N° 01.24. – FORMATION PROFESSIONNELLE – SANITAIRE ET SOCIAL – MODALITES D'ATTRIBUTION ET DE PAIEMENT DES BOURSES REGIONALES DE L'ANNEE 2007

M. le PRESIDENT. – Je mets aux voix :

Pour : Groupes Socialiste et PRG, Communiste et Citoyen, Verts et Citoyens, UMP, Non Inscrits, FN

Adopté à l'Unanimité.

RAPPORT N° 01.25. – FORMATION PROFESSIONNELLE : FINANCEMENT DES REMUNERATIONS ACCORDEES AUX STAGIAIRES POUR L'ANNEE 2007

M. le PRESIDENT. – Je mets aux voix :

Pour : Groupes Socialiste et PRG, Communiste et Citoyen, Verts et Citoyens, UMP, Non Inscrits, FN

Adopté à l'Unanimité.

RAPPORT N° 01.26. – MODIFICATION DU REGLEMENT DU PROGRAMME REGIONAL D'AIDE A L'IMMOBILIER (PRAI)

M. le PRESIDENT. – Je mets aux voix :

Pour : Groupes Socialiste et PRG, Communiste et Citoyen, Verts et Citoyens, UMP, Non Inscrits, FN

Adopté à l'Unanimité.

RAPPORT N° 01.27. – DEPARTEMENT ECONOMIE ET EMPLOI : MODIFICATIONS SANS INCIDENCES FINANCIERES

M. le PRESIDENT. – Prorogation de deux ans au Conseil Général de la Lozère pour la modernisation des réseaux intérieurs de la station thermale de Bagnols-les-Bains.

Je mets aux voix :

Pour : Groupes Socialiste et PRG, Communiste et Citoyen, Verts et Citoyens, UMP, Non Inscrits, FN

Adopté à l'Unanimité.

RAPPORT N° 01.28. – PROGRAMME DE FINANCEMENT DE LA VITICULTURE

M. le PRESIDENT. – Investissements immatériels dans les entreprises. Pour les caves coopératives du Gard, une subvention de 93 660 _.

Je mets aux voix :

Pour : Groupes Socialiste et PRG, Communiste et Citoyen, Verts et Citoyens, UMP, Non Inscrits, FN

Adopté à l'Unanimité.

RAPPORT N° 01.29. – DISPOSITIF D'INTERVENTION : MANIFESTATIONS A CARACTERE EVENEMENTIEL

M. le PRESIDENT. – Je mets aux voix :

Pour : Groupes Socialiste et PRG, Communiste et Citoyen, Verts et Citoyens, UMP, Non Inscrits, FN

Adopté à l'Unanimité.

RAPPORT N° 01.30. – CONDITIONS D'INTERVENTION DE LA REGION SUR LES OPERATIONS GRAND SITE

M. le PRESIDENT. – Je mets aux voix :

Pour : Groupes Socialiste et PRG, Communiste et Citoyen, Verts et Citoyens, UMP, Non Inscrits, FN

Adopté à l'Unanimité.

RAPPORT N° 01.31. – PROGRAMME D'INTERVENTION EN FAVEUR DE LA CERTIFICATION AGRICULTURE BIOLOGIQUE

M. le PRESIDENT. – Je mets aux voix :

Pour : Groupes Socialiste et PRG, Communiste et Citoyen, Verts et Citoyens, UMP, Non Inscrits, FN

Adopté à l'Unanimité.

RAPPORT N° 01.32. – BILAN 2006 DU FINANCEMENT DES CHAMBRES D'AGRICULTURE

M. BLANC. – Par rapport à ce dossier, il n'y a pas de participation au vote puisqu'il s'agit d'une information, il n'y a donc pas lieu de délibérer. Mais puisqu'il s'agit de l'agriculture, vous me permettrez de dire, je parle sous le contrôle du Président ALARY, qui était à la réunion avec le Ministre de l'Agriculture, des responsables du Languedoc-Roussillon et des professionnels, qu'il y a eu une prise en compte, je crois réelle, par le Ministre de l'Agriculture, de la réalité de la situation de la viticulture. Si j'avais le temps, je reprendrais l'essentiel des conclusions des travaux et surtout des mesures que le Premier Ministre a d'ailleurs en partie annoncées ici mais qui s'inscrivent dans une démarche forte en faveur de la viticulture du Languedoc-Roussillon. Je n'ai pas le temps d'en reprendre toutes les dimensions mais je constate...

M. le PRESIDENT. – Que le gouvernement actuel tue la viticulture, voilà la réalité.

M. BLANC. – Non, et au contraire, tout le monde reconnaît que le gouvernement actuel se bat à Bruxelles.

M. le PRESIDENT. – M. BUSSEREAU sert la Bourgogne, le Bordelais et ignore le Languedoc-Roussillon et votre impact est égal à zéro.

M. BLANC. – Cela vous ennuie de constater que bien sûr, bien que n'étant pas Président, j'ai quand même encore une certaine influence.

M. le PRESIDENT. – Il n'y a que vous qui le croyez.

M. BLANC. – Par exemple, au Comité des Régions d'Europe, nous avons réussi à faire passer un avis sur la proposition de la Commission, que nous avons rejetée sur beaucoup d'éléments, relative à l'organisation commune du marché du vin où en particulier, nous avons insisté pour que les pays nordiques comprennent que le vin ne peut être assimilé à l'alcool...

M. le PRESIDENT. – Parlez sur le bilan des Chambres d'Agriculture. Il ne s'agit pas d'un débat sur la politique viticole.

M. BLANC. – Je vous interpelle pour demander pourquoi ont été arrêtés tous les soutiens aux opérations « Vins et Santé » ?

M. BERTRAND. – Je vous rappelle, suite à l'intervention l'an dernier de notre collègue M. SAINT-LEGER, aujourd'hui absent, sur la Chambre Régionale, on met 340 000 €, Damien ALARY aurait pu faire la même observation, sur les autres Chambres comme l'Aude, on met 148 000 €, sur le Gard, 174 000 €, sur l'Hérault, 101 000 €.

M. le PRESIDENT. – Vous noterez que le Département le mieux servi, c'est dû à l'influence de M. BERTRAND, c'est la Lozère.

M. BERTRAND. – C'est ce que je voulais faire remarquer, malgré l'absence du Député SAINT-LEGER qui assène contrevérité sur contrevérité. Je rappelle également que nous avons créé le service d'utilité agricole inter-chambres montagne méditerranéen élevage qui s'appelle le SUAMME, et que sur ce dossier, la Région a mis 720 000 € et que nous attendons toujours, M. le Sénateur et M. le Député aujourd'hui absent, l'argent de l'Etat. Il y a donc un gros effort fait pour la montagne, l'élevage, l'ensemble des Chambres d'Agriculture, la mieux dotée étant celle de la Lozère, c'est normal car c'est là où il y a le plus d'agriculteurs encore en exercice. Au service de l'élevage des 5 Départements, nous avons mis une somme colossale, 718 000 €, et nous attendons toujours l'Etat. Ce sont des vérités et non des propos tenus en l'air par un Député en mal de réélection en Lozère ou dans les journaux.

M. BLANC. – Je ne peux pas ne pas défendre ce député.

M. le PRESIDENT. – Vous n'avez pas la parole. Hélas, vous parlez au nom d'un Etat loqueteux et en déshérence.

Je mets aux voix ce rapport :

Pour : Groupes Socialiste et PRG, Communiste et Citoyen, Verts et Citoyens, UMP, Non Inscrits, FN

Adopté à l'Unanimité.

RAPPORT N° 01.33. – PROGRAMME DE RENFORCEMENT DES COMPETENCES SCIENTIFIQUES

M. le PRESIDENT. – Je mets aux voix :

Pour : Groupes Socialiste et PRG, Communiste et Citoyen, Verts et Citoyens, UMP, Non Inscrits, FN

Adopté à l'Unanimité.

RAPPORT N° 01.34. – DISPOSITIF REGIONAL DE SOUTIEN AUX INSTALLATIONS SOLAIRES PHOTOVOLTAIQUES RACCORDEES AU RESEAU

M. le PRESIDENT. – Je mets aux voix :

Pour : Groupes Socialiste et PRG, Communiste et Citoyen, Verts et Citoyens, FN, Mme FASSIO, M. FLANDIN, Mme BRUGUIERE, M. MOYNIER, avec la procuration de M. TORREILLES,

Abstentions : Groupe UMP (sauf Mme FASSIO, M. FLANDIN), Mme FOULQUIER, M. BECQUE

Adopté à l'Unanimité.

Je donne la parole à M. BLANC pour une explication de vote.

M. BLANC. – Nous nous sommes abstenus à cause de la baisse de l'intervention de la Région dans un des dossiers du développement durable pour les particuliers, l'aide pour les modules photovoltaïques intégrés au bâti passe de 3,5 euros à 2,5.

RAPPORT N° 01.35. – PATRIMOINE NATUREL ET BIODIVERSITE – CLASSEMENT DE LA RESERVE NATURELLE REGIONALE DE COMBE CAUDE

M. le PRESIDENT. – Il s'agit d'une demande de M. ALARY, Président du Conseil Général du Gard, à qui nous sommes heureux de donner satisfaction pour ce classement.

Je mets aux voix :

Pour : Groupes Socialiste et PRG, Communiste et Citoyen, Verts et Citoyens, UMP, Non Inscrits, FN

Adopté à l'Unanimité.

RAPPORT N° 01.36. – LOCATION LOGEMENT DE FONCTION

M. le PRESIDENT. – Nous ajoutons un logement de fonction au Moulin de Semalen de 95 m2 pour M. FESTOR, le nouveau Directeur Général Adjoint des Services, pour les ports, etc..., actuellement Directeur Régional de l'Équipement en Alsace qui prendra ses fonctions le 3 janvier.

Je mets aux voix :

Pour : Groupes Socialiste et PRG, Communiste et Citoyen, Verts et Citoyens

Contre : Groupe FN

Abstentions : Groupes UMP, Non Inscrits

Adopté à la Majorité.

RAPPORT N° 01.37. – COMITE D' ACTIONS SOCIALES SPORTIVES ET CULTURELLES DE LA REGION – SUBVENTION 2007

M. le PRESIDENT. – C'est Mme Paulette CHARLES qui s'occupe de ce rapport. Jusqu'à maintenant, on donnait au CASSC 245 000 _ mais avec l'arrivée des TOS, on lui propose de passer sa dotation à 860 000 __, ce qui fait un demi-point de fiscalité car il arrive 1 500 TOS.

Je mets aux voix :

Pour : Groupes Socialiste et PRG (sauf Mme CHARLES), Communiste et Citoyen, Verts et Citoyens, UMP, Non Inscrits, FN

Ne participe pas au vote : Mme CHARLES

Adopté à l'Unanimité.

RAPPORT N° 01.38. – SOUSCRIPTION A UN CONTRAT DE PREVOYANCE ET DE RETRAITE COMPLEMENTAIRE POUR LES AGENTS EN CONTRAT A DUREE INDETERMINEE, AFFECTES AU SEIN DE L'ETABLISSEMENT PUBLIC LOCAL D'ENSEIGNEMENT DE LA MER

M. le PRESIDENT. – Je mets aux voix :

Pour : Groupes Socialiste et PRG, Communiste et Citoyen, Verts et Citoyens, UMP, Non Inscrits, FN

Adopté à l'Unanimité.

RAPPORT N° 01. 39. – TABLEAU DE L'EFFECTIF

M. le PRESIDENT. – Je vous propose d'abord le transfert de 348 aides que nous allons titulariser comme TOS, mais pour le moment, conformément à la loi, nous vous demandons de les stagiariser pour l'année 2007, soit 348, coût pour la Région, 10,5 M _ qui représentent 10 points de fiscalité, non compensé par l'Etat.

Ensuite, nous vous proposons de créer 29 postes pour l'ouverture des lycées Jean Vilar à Villeneuve-les-Avignon et Rosa Luxemburg à Canet-en-Roussillon, toujours non compensés par l'Etat. Sur ces 29 postes, il y en a 22 d'agents d'entretien et d'accueil, 5 d'agents techniques et 2 d'agents de maîtrise.

Je mets aux voix :

Pour : Groupes Socialiste et PRG, Communiste et Citoyen, Verts et Citoyens

Contre : Groupe FN

Abstentions : Groupes UMP, Non Inscrits

Adopté à la Majorité.

Vous votez contre les personnels dans les lycées.

RAPPORT n° 01.40. – CONSTITUTION DE LA COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX

M. le PRESIDENT. – Nous avons reçu une lettre de Mme BRUGUIERE que nous avons désignée en tant que titulaire et qui souhaite que nous procédions à un nouveau vote.

Mme BRUGUIERE. – Vous aviez remis le dossier en séance, nous n'avions pas eu le temps de nous consulter.

M. le PRESIDENT. –

Pour la majorité, je vous propose la liste suivante :

☐ TITULAIRES :

- Max LEVITA
- Anne-Yvonne LE DAIN
- Henry GARINO
- Michèle COMPS

☐ SUPPLEANTS :

- Paulette CHARLES
- Jany PRATS-VIDAL
- Jean-Paul BORE
- Jean-Baptiste GIORDANO

M. BLANC. – Nous proposons M. Stéphan ROSSIGNOL comme titulaire et Mme Marie-Thérèse BRUGUIERE comme suppléante.

M. le PRESIDENT. – Je mets donc aux voix la liste suivante :

☐ TITULAIRES :

- Max LEVITA
- Anne-Yvonne LE DAIN
- Henry GARINO
- Michèle COMPS
- Stéphan ROSSIGNOL

☐ SUPPLEANTS :

- Paulette CHARLES
- Jany PRATS-VIDAL
- Jean-Paul BORE
- Jean-Baptiste GIORDANO
- Marie-Thérèse BRUGUIERE

Pour : Groupes Socialiste et PRG, Communiste et Citoyen, Verts et Citoyens, UMP,
Non Inscrits,
Abstentions : Groupe FN

Adopté à l'Unanimité.

M. COUDERC quitte la séance.

M. le PRESIDENT. – Si vous êtes d'accord, nous débattons du rapport n° 01.41 à la fin de la session car c'est un gros dossier.

RAPPORT N° 01.42. – PLAN DE PREVENTION DES INONDATIONS DU BASSIN LEZ-MOSSON-ETANGS PALAVASIENS

M. le PRESIDENT. – M. ALARY nous propose, sur le bassin du Lez-Mosson-Etangs palavasiens de l'Hérault, 54,2 M _ de travaux dont une subvention de la Région de 10 M _.

Pour le rapport suivant qui concerne le bassin du Vistre dans le Gard, 46 M _ de travaux. Ce qui fait que nous lançons 100 M _ de travaux sur le bassin du Lez et le bassin du Vistre.

Je mets aux voix le rapport n° 01.42 :

Pour : Groupes Socialiste et PRG, Communiste et Citoyen, Verts et Citoyens, UMP, Non Inscrits, FN

Adopté à l'Unanimité.

RAPPORT N° 01.43. – PLAN DE PREVENTION DES INONDATIONS DU BASSIN DU VISTRE

M. le PRESIDENT. – Je mets aux voix :

Pour : Groupes Socialiste et PRG, Communiste et Citoyen, Verts et Citoyens, UMP, Non Inscrits, FN

Adopté à l'Unanimité.

RAPPORT N° 01.44. – COMMANDE PUBLIQUE

M. le PRESIDENT. – Je mets aux voix :

Pour : Groupes Socialiste et PRG, Communiste et Citoyen, Verts et Citoyens, UMP, Non Inscrits
Abstentions : Groupe FN

Adopté à l'Unanimité.

Mme VALAIZE quitte la séance.

RAPPORT N° 01.45. – COMMISSION REGIONALE D’EVALUATION DES CHARGES (CREC) LIEES A LA LOI DU 13 AOUT 2004 – COMPOSITION DE LA COMMISSION – DESIGNATION D’UNE PERSONNALITE QUALIFIEE

M. le PRESIDENT. – A la suite de la démission de M. CAPION, ancien Président du Tribunal Administratif, nous vous proposons son remplacement par M. Henri MAHE DE BOISLANDELLE, Professeur des Universités, Directeur du Laboratoire « Groupe d’études en sciences de l’entreprise et des marchés » (GESEM) de l’Université Montpellier 1.

Je mets aux voix :

Pour : Groupes Socialiste et PRG, Communiste et Citoyen, Verts et Citoyens, UMP, Non Inscrits, FN

Adopté à l’Unanimité.

RAPPORT N° 01.41. – DECENTRALISATION : TRANSFERT DES PORTS DE SETE ET DE PORT-LA-NOUVELLE – CONVENTIONS ET MODALITES DE MISE EN ŒUVRE

M. le PRESIDENT. – Le moment est important et symbolique, cette délibération fera date dans l’histoire de cette région. Par cette convention, la Région Languedoc-Roussillon porte haut le témoignage de l’ambition qu’elle porte à son développement et à son avenir. Rien n’obligeait cette majorité régionale à se saisir de cette compétence, ni le droit, puisqu’il s’agit d’une compétence facultative, ni l’évolution négative et continue du trafic maritime régional, puisque Sète est le seul port de la Méditerranée qui décroît depuis 20 ans, ni la médiocre qualité des infrastructures qui nous sont transférées, ni le défaut d’accompagnement de l’Etat, qui loin de nous aider au démarrage joue petit bras et va se retirer peu à peu de la gestion de ce dossier. Pourtant notre ambition première demeure le développement de l’emploi et de l’économie dans une région où le taux de chômage reste encore inacceptable même si nous sommes depuis trois ans la 2^{ème} Région de France en matière de création d’emplois.

Dans le cadre du schéma économique que nous avons élaboré en 2005, il nous est rapidement apparu que la prise en mains par la Région des rênes de la gestion sur les équipements portuaires et aéroportuaires comme sur les zones régionales d’activités économiques nous paraissent les leviers indispensables pour renverser le cours des choses et aider au changement de destin des habitants de cette région.

Nous avons conscience qu’en agissant ainsi nous bâtissons les fondations d’une nouvelle économie régionale et que les résultats ne seront pas immédiats malgré l’importance de l’investissement nécessaire. Nous préférons investir dans le moyen et le long termes que dans le saupoudrage inopérant et politicien. C’est, je le crois fermement, notre honneur d’élus responsables et engagés au service des autres que de prendre de telles décisions. Je vous remercie par avance.

Avant de donner la parole au rapporteur, M. GIORDANO, je voudrais vous signaler que la cérémonie des vœux de la Région aura lieu cet après-midi et je vous donne à tous rendez-vous, pour les élus de la majorité, à 19 h 15, au chapiteau rouge devant l'estrade, les autres peuvent venir mais j'ai peur que la couleur ne leur fasse peur. Tous les élus sont invités.

M. GIORDANO. – M. le PRÉSIDENT, mes chers collègues, le processus de mise en œuvre de la décentralisation aura duré plus d'un an, depuis la décision de l'Assemblée Régionale de se porter candidate aux transferts des ports de Sète et de Port-la-Nouvelle, le 3 mai 2005, jusqu'à aujourd'hui où les conditions de transferts sont soumises à votre approbation.

Après la communication des informations sur les ports par les services de l'Etat, le Président de la Région, les élus et les services de l'administration régionale ont mené des négociations pour permettre l'avancement de ce dossier difficile sous certains aspects. Même si les questions financières, notamment les compensations dues par l'Etat ne font pas l'objet des négociations actuelles, puisqu'elles ne seront examinées qu'en 2007, la Région a tenu à préciser l'état d'avancement des opérations inscrites au contrat de plan 2000-2006. Les ultimes modifications, en particulier sur la question des moyens de dragage, ont été intégrées au texte des conventions de transfert ces tous derniers jours, ce qui explique la présentation tardive de ce rapport aux élus.

La décentralisation consiste d'une part, à transférer dans le domaine public de la collectivité le patrimoine portuaire, ainsi que les bâtiments et les équipements d'exploitation. Elle confie aussi à la collectivité la gestion des ports qu'elle pourra exercer en régie ou par délégation de service public.

Pour chaque port transféré, une convention est conclue avec l'Etat pour définir les conditions de transfert. Elle comprend la délimitation du domaine maritime transféré, un diagnostic du port réalisé par les services de l'Etat, les modalités de fonctionnement des capitaineries et le partage des pouvoirs de police entre la future autorité portuaire Région et l'autorité investie du pouvoir de police l'Etat.

Ce sont trois conventions élaborées en concertation avec les services de l'Etat qui sont aujourd'hui soumises à votre approbation. Tout d'abord, la convention de transfert du port de Sète dont vous avez les détails dans le rapport en annexe, la convention de transfert du port de Port-la-Nouvelle, la convention de mise à disposition des capitaineries, la mise à disposition du service portuaire.

Dès le 1^{er} janvier 2007, les services de l'Etat travaillant pour les ports de Sète et Port-la-Nouvelle seront mis à disposition de la Région. Dans un délai de 3 mois après le transfert, une convention de mise à disposition devra être signée. Cette étape vise à individualiser la partie du service maritime et de navigation qui sera placée sous l'autorité fonctionnelle du Président du Conseil Régional et sous l'autorité hiérarchique du Directeur Régional de l'Équipement jusqu'à parution du décret définitif de transfert. Dans cette attente de signature de convention, il y a donc une mise à disposition du service de l'Etat qui restera provisoirement sous la responsabilité unique du Directeur Régional de l'Équipement. C'est évidemment l'interlocuteur unique de la Région pour assurer l'exercice de sa nouvelle compétence dans ce premier temps. Dès parution du décret évidemment, tout sera transféré à la Région.

La Région souhaite accueillir de façon positive cette nouvelle compétence qui est un enjeu majeur pour la Région Languedoc-Roussillon comme l'a dit à plusieurs reprises le Président Georges FRÊCHE lorsqu'il parlait de phare en parlant du port de Sète et du port de Port-la-Nouvelle. C'est la raison pour laquelle je vous propose, M. le PRESIDENT, l'examen de ce rapport.

M. LENTHERIC quitte la séance.

M. le PRESIDENT. – Je voudrais faire remarquer à quel point l'Etat s'est désintéressé du port de Sète ces dix dernières années. Depuis dix ans, il a été fait 80 M _ d'investissement sur le port de Sète, l'Etat n'a fourni, alors que c'est lui le responsable, que 9 %. Il aurait assassiné le port de Sète qu'il n'aurait pas fait mieux. Les collectivités locales ont donné 45 %, la Région, 25 %, la Communauté de Sète et le Conseil Général de l'Hérault, 20 %, le FEDER, 25 % et les concessionnaires, 21 %. Donc, l'Etat s'est désengagé de Sète depuis dix ans, voilà la réalité. Je pourrais faire la même observation pour Port-la-Nouvelle mais en un peu moins sévère.

Je dis tout cela pour la presse car il y en a qui croient que dès le 3 janvier, je vais donner une conférence de presse pour annoncer le développement du port de Sète, mais l'Etat se presse avec un train de sénateurs.

La prise en charge des ports par la Région va se réaliser par étapes :

L'Etat dispose d'un délai de trois mois pour transférer les services et les mettre à disposition de la Région..

Ensuite, l'Etat procédera par un nouvel arrêté ministériel pour mettre à disposition individuellement les agents.

Enfin, à la fin de l'année 2007, les services intégreront les services régionaux.

Non seulement l'Etat s'en va, non seulement il n'a rien fait, mais il met un an pour s'en aller et nous empêche de faire pendant un an. Il ne faut pas se faire d'illusions, sauf des travaux courants, on ne pourra rien faire d'important sur les ports de Sète et Port-la-Nouvelle en 2007. Nous commencerons les premières opérations en 2008, d'autant que la concession à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Sète prendra fin à la fin 2007.

M. BLANC. – M. le PRESIDENT, que l'Etat n'ait pas fait en effet ce qu'on pouvait espérer, en particulier, pendant la période du gouvernement JOSPIN où il y avait un Ministre de l'Équipement qui disait s'y intéresser, je crois que personne ne peut le contester. Il est vrai qu'on a perdu trop de temps dans ce domaine, mais ce n'est pas vrai pour les investissements. Il y avait des possibilités et d'ailleurs, vous l'avez rappelé, la Région s'est mobilisée très fortement avec des crédits européens dans le cadre des différents programmes. Il fallait aussi permettre à cette réalité portuaire de trouver un nouvel équilibre et je veux rendre hommage ici à la Chambre de

Commerce et d'Industrie de Sète qui a su remettre un peu en état l'ensemble de la situation financière.

Donc, qu'aujourd'hui la Région veuille prendre la responsabilité que la loi que nous avons votée lui permet désormais de demander, je m'en félicite. J'avais toujours dit, pour ma part, qu'on était prêt, dès que la loi nous y autoriserait, à prendre la responsabilité de ces ports parce que ce sont des chances et des atouts pour le Languedoc-Roussillon. Donc, pour ce qui nous concerne nous ne sommes pas opposés à la demande que vous présentez.

Par contre, il y a deux choses qui m'inquiètent. Dans le rapport que nous venons de découvrir, donc, c'est toujours un peu difficile, on parle de réunir les collectivités concernées. Je le souhaite et je voudrais que vous nous confirmiez qu'entre Région, Départements, Agglomérations, Intercommunalités et Communes, il y aura bien la mise en place d'un syndicat ou d'une structure où la Région ne doit pas s'imposer majoritairement...

M. le PRESIDENT. – Ou d'une société portuaire, par exemple...

M. BLANC. – Il serait à mon avis de bon respect des autres que la Région ne cherche pas à avoir la majorité absolue toute seule.

M. le PRESIDENT. – La Région a revendiqué cette compétence pour agir.

M. BECQUE. – Sur ce rapport aussi qui me paraît extrêmement important, je regrette un peu que cela soit dans des conditions précipitées que nous ayons pu l'examiner. C'est un rapport qui est très complexe. Hier, nous avons eu une réunion où j'ai posé un certain nombre de questions, mais encore une fois, il me semble que ces sujets mériteraient un travail plus en profondeur.

Je m'interrogeais tout d'abord sur le mode de gestion envisagé, j'ai cru comprendre dans les indications données que vous envisagiez la délégation à une société portuaire. Est-ce bien ainsi qu'il faut l'interpréter ?

M. le PRESIDENT. – Aujourd'hui, nous n'envisageons rien du tout, nous verrons en son temps.

M. BECQUE. – Si l'on n'envisage rien du tout, il est peut-être regrettable qu'avant de prendre une disposition de cette importance, on n'ait pas sérieusement envisagé la façon dont on allait la gérer. Cela va avoir nécessairement des incidences budgétaires et je n'ai rien vu sur les lignes budgétaires, mais j'ai eu une explication, que vous avez fait adopter tout à l'heure, de lignes pour cela. Je m'interroge réellement car la continuité du service, en matière maritime, ne souffre absolument aucune interruption.

M. le PRESIDENT. – Vous avez raison, et il en est ainsi notamment avec la CCI de Sète qui continue à gérer le port, la Région ayant simplement remplacé l'Etat.

M. BECQUE. – Je l'ai entendu mais je me permets simplement de dire aux membres de la Commission et à tous ceux qui vont travailler sur ce sujet qu'il faut un peu anticiper et pas se retrouver, la veille du 1^{er} janvier 2008, à ne pas savoir comment on

va le gérer. Si cela doit être en régie, il y a un certain nombre de dispositions qu'il faudra prendre et si cela n'est pas en régie, il faudra quand même savoir comment les différents partenaires de la société portuaires sont représentés et peuvent agir.

La deuxième question que j'entendais poser était de savoir si, en amont de la décision de nous porter candidats à la reprise de ces installations portuaires, il a été défini par vos soins, par la Région, par votre majorité, par quelqu'un au moins, un projet d'orientation pour ces ports. Je crois savoir que pour ce qui concerne Sète, le port fait face à une diminution d'activité extrêmement sensible, qu'encore sur le dernier exercice, l'activité charbon qui était importante a baissé de l'ordre de 25 %. Ma question est de savoir quelles sont les nouvelles orientations que vous entendez donner à moins que vous n'envisagiez de faire cette réflexion dans le cours de l'année qui vient. Si elle doit avoir lieu dans le cours de l'année qui vient, je souhaiterais que les représentants de l'opposition puissent y être associés.

M. le PRESIDENT. – Ce projet avance, nous en discuterons au printemps.

M. BLANC, vous tenez un discours qui au mieux, est colbertiste, au pire vieille SFIO. Vous me faites penser à la SFIO avant 1940. C'est-à-dire que vous ne savez pas ce qu'est la gestion d'un port aujourd'hui. Les principaux interlocuteurs de la Région seront les armateurs, les grands armateurs internationaux, qui veulent que l'on prenne des décisions claires et pas qu'on leur dise qu'on va réunir telle commission pour prendre la décision. Le monde a changé. Aujourd'hui, il faut travailler au niveau mondial.

M. GIORDANO. – Je voudrais tout simplement dire à M. BLANC la chose suivante. Il est exact que le Maire de Sète est intéressé par quelques arpents de terrain. Le seul problème auquel nous sommes confrontés, et je sais que le PRESIDENT d'ailleurs négocie actuellement, dans l'intérêt de la Région, avec le Maire de Sète, est que ce dernier, en matière économique, n'a aucun projet ambitieux. Son seul souhait pour lui est l'urbanisation de la Ville.

Pour le deuxième point, le PRESIDENT vous a répondu concernant la société portuaire, je n'en dirai pas plus, si ce n'est que je suis pour un système bien hiérarchisé et je pense que le Président FRÊCHE a bien raison de dire qu'il faut un pilote dans le navire car c'est ce dont ont souffert les ports de Sète et de Port-la-Nouvelle pendant longtemps.

Concernant le début de votre intervention sur les investissements que vous avez pu faire dans le port de Sète, de l'ordre de 25 %, le seul problème auquel nous sommes confrontés, je répondrai en même temps à M. BECQUE, c'est que les investissements ont été faits tellement à mauvais escient qu'aujourd'hui, nous connaissons une situation déficitaire, c'est-à-dire que le port de Sète ne décline pas depuis un an mais depuis de nombreuses années. S'il est en diminution actuellement de 20 % de son trafic, il ne le doit pas à la situation d'aujourd'hui, mais à une situation antérieure que vous présidiez.

Concernant la satisfaction que vous avez eue en disant que vous souhaitiez qu'on travaille avec la CCI de Sète, pourquoi pas, mais je ne peux vous laisser dire des contrevérités, d'autant plus que si vous lisiez la presse et tous les documents qu'on a à votre disposition, vous vous apercevriez que la situation financière, contrairement à ce que vous avez dit de la CCI de Sète, n'est pas si terrible que cela, cela ne tient pas trop la route. Si bien que pour le pôle passagers que nous avons voté, vous n'étiez pas là, il a fallu que la Région se porte caution pour un emprunt. Personne ne suit la CCI. Que nous continuions à travailler avec la CCI, pas de problème, mais on ne peut pas dire tout et n'importe quoi, parce que vous avez quelques amis à la CCI ou à la Ville de Sète.

M. le PRÉSIDENT. – Avant de voter, pour remercier nos amis journalistes qui sont restés jusqu'à maintenant, je voudrais annoncer deux choses.

D'abord, nous voulons faire une gare maritime couverte à Sète. Je rappelle que Calais a fait la sienne pour les passagers en direction de l'Angleterre en 1862. A Sète, lorsque les gens attendent le bateau pour Tanger, Alger ou Tunis, ils continuent à avoir froid sur le port, à se mouiller ou à être en plein soleil avec 45°. C'est donc la première chose que nous ferons pour développer le trafic voyageurs dans des conditions modernes.

Deuxièmement, je ne dis pas qu'on le fera, mais on va mettre à l'étude, la proposition d'une société qui réunirait les deux ports, Sète et Port-la-Nouvelle, et même je fais la proposition au Président BOURQUIN, on pourrait imaginer, si le Département des Pyrénées-Orientales le décide, de faire une société regroupant le Département des Pyrénées-Orientales, la Région Languedoc-Roussillon, les autres départements qui le souhaiteraient, les ports de Sète, de Port-la-Nouvelle et de Port-Vendres, de façon à avoir une politique maritime cohérente. Cela ne sera peut-être pas possible et on ne le fera pas, mais nous allons l'examiner dans le courant du premier semestre 2007.

Nous allons proposer une association regroupant les trois aéroports de Montpellier, de Carcassonne et de Perpignan, de façon à ce que quand les compagnies « lowcost » viennent, elle puissent négocier en même temps avec tout le monde et qu'on cesse de jouer les uns contre les autres. Si les aéroports de Nîmes et de Béziers voulaient entrer dans cette société, ils seraient les bienvenus de façon à avoir un débat cohérent. Actuellement, en matière d'aéroport, il n'y a que des petits joueurs en Languedoc-Roussillon, je pèse mes mots, même Montpellier. 1 300 000 voyageurs, ce n'est rien, à Barcelone, c'est 20 millions de voyageurs, à Toulouse, Lyon et Marseille, c'est au-delà de 10 millions.

Nous voudrions faire une société unique des ports et une société unique des aéroports. Cela marchera ou pas, mais on va le tenter. Il faut sortir de ce débat. Je pose la question à ceux du Biterrois. Je prends un exemple. Pour gagner 20 minutes entre Béziers et Paris, est-ce que l'intérêt de Béziers est d'avoir un Béziers-Paris indépendant du Montpellier-Paris ou d'avoir un jour un Montpellier-Nîmes-Béziers-New York et Shanghai. Voilà l'avenir et l'intérêt économique. Il faut cesser nos petites querelles dans nos arrière-boutiques, se regrouper et voir loin. Aujourd'hui, le marché n'est plus européen mais mondial. Ou on joue à ce marché mondial, ou on disparaîtra du marché. Nous avons 2007 pour discuter de tout cela et revenir devant vous.

Je mets aux voix ce rapport :

Pour : Groupes Socialiste et PRG, Communiste et Citoyen, Verts et Citoyens, UMP, Non Inscrits, FN

Adopté à l'Unanimité.

Je vous souhaite à vous et vos familles de bonnes fêtes de Noël et une bonne et heureuse année 2007.

M. le PRESIDENT lève la séance à quatorze heures et trente minutes.

Le Secrétaire de séance,

Le Président,

Fabrice VERDIER

Georges FRÊCHE